



Stimulé par la lecture de travaux récents, nous avons repris notre réflexion sur les rapports difficiles des Habsbourg d’Autriche à l’argent. Dès sa création en 1526, la Monarchie autrichienne (Autriche, Hongrie, Bohême) fut en effet confrontée à des dépenses militaires disproportionnées à ses ressources (le produit des douanes et des mines). Très vite, elle a su s’adapter en développant une fiscalité modérée et contrôlée par les diètes provinciales, mais

aussi en créant des institutions centrales (la Chambre des Comptes de Vienne) qui permettent à l’historien d’avoir des lueurs sur un système si complexe, qu’il a trop souvent découragé la recherche. Par la suite, les Habsbourg ont trouvé des aides chez leurs vassaux allemands ou leurs alliés – le dernier généreux donateur n’étant autre que Louis XV qui versa 100 millions de Livres tournois à Marie-Thérèse au cours de la guerre de Sept Ans. Ils ont eu également recours au crédit que leur fournirent banquiers juifs et grands propriétaires fonciers autrichiens. Bref, malgré des moments difficiles, ils furent capables de défendre la Hongrie face au péril turc et d’entretenir une armée de qualité dont les effectifs décuplèrent entre les traités de Westphalie et les débuts de la Révolution française, tout en faisant de Vienne une des capitales européennes de la musique et des beaux-arts.

Il nous a paru intéressant de mettre en lumière les côtés positifs des finances autrichiennes plutôt que d’insister exagérément sur certains travers, propres d’ailleurs aux finances d’Ancien Régime en Europe, les difficultés de trésorerie ou les inégalités fiscales frappant certaines provinces (la Basse-Autriche ou la Bohême) et certains contribuables (les exploitants agricoles). Le bilan nous semble plutôt positif puisqu’en trois siècles – de la création de la Monarchie autrichienne en 1526 à la mort de Joseph II en 1790 –, les ressources de l’État ont été multipliées par vingt, la dette publique contenue dans des limites raisonnables tout en décuplant les effectifs de l’armée permanente. Néanmoins la structure politique de la Monarchie autrichienne, qui ne fut jamais une monarchie absolue, n’a pas permis, même à Joseph II, de faire des réformes fiscales profondes, les aristocraties locales ayant eu jusqu’au bout le moyen de défendre leurs intérêts économiques.

Bien entendu, cet ouvrage n’est qu’un essai car l’étude détaillée en continu de toutes les ressources, de toutes les dépenses dans un système largement décentralisé et riche en documentation, excédait à la fois les capacités d’un seul auteur et la patience du lecteur.

Illustrations : Avers et revers d’un thaler à l’effigie de l’empereur Rodolphe II. Collection privée.

ISBN 978-2-84050-872-4

 9 782840 508724
 SODIS
 F386722

 24 €

LES HABSBOURG ET L'ARGENT

collection dirigée par Dominique Barjot & Lucien Bély

Dernières parutions

- Le Prince et la République.*
Historiographie, pouvoirs et société
dans la Florence des Médicis au XVII^e siècle
Caroline Callard
- Histoire des familles, des démographies*
et des comportements.
En hommage à Jean-Pierre Bardet
Jean-Pierre Poussou
& Isabelle Robin-Romero (dir.)
- La Voirie bordelaise au XIX^e siècle*
Sylvain Schoonbaert
- Fortuna. Usages politiques*
d'une allégorie morale à la Renaissance
Florence Buttay-Jutier
- Au cœur de la parenté. Oncles et tantes*
dans la France des Lumières
Marion Trévisi
- Le Tabac en France de 1940 à nos jours.*
Histoire d'un marché
Éric Godeau
- 150 ans de génie civil,*
une histoire de centraliens
Dominique Barjot
& Jacques Dureuil (dir.)
- Des paysans attachés à la terre ?*
Familles, marchés et patrimoines
dans la région de Vernon (1750-1830)
Fabrice Boudjaaba
- La défense du travail national ?*
L'incidence du protectionnisme sur
l'industrie en Europe (1870-1914)
Jean-Pierre Dormois
- L'Informatique en France de la seconde*
guerre mondiale au Plan Calcul.
L'émergence d'une science
Pierre-Éric Mounier-Kuhn
- In Nature We Trust.*
Les paysages anglais à l'ère industrielle
Charles-François Mathis
- L'Ingénieur entrepreneur.*
Les centraliens et l'industrie
Jean-Louis Bordes, Pascal Desabres,
Annie Champion (dir.)
- La Guerre de Sept Ans en Nouvelle-France*
Laurent Veyssière & Bertrand Fonck (dir.)
- Représenter le Roi ou la Nation ?*
Les parlementaires dans la diplomatie
anglaise (1660-1702)
Stéphane Jettot
- « *C'est moy que je peins* ». *Figures de soi*
à l'automne de la Renaissance
Marie-Clarté Lagrée
- La Faveur et la Gloire. Le maréchal de*
Bassompierre mémorialiste (1579-1646)
Mathieu Lemoine
- Les Maîtres du comptoir : Desgrand père*
& fils. Réseaux du négoce et révolutions
commerciales (1720-1878)
Jean-François Klein
- Les Habsbourg et l'argent.*
De la Renaissance aux Lumières
Jean Bérenger
- Frontières religieuses*
dans le monde moderne
Francisco Bethencourt
& Denis Crouzet (dir.)
- La Politique de l'histoire en Italie. Arts et*
pratiques du réemploi (XIV^e-XIV^e siècle)
Caroline Callard, Élisabeth
Crouzet-Pavan & Alain Tallon (dir.)

Jean Bérenger

Les Habsbourg et l'argent
de la Renaissance aux Lumières



Ouvrage publié avec le concours de l'Institut de recherche sur les civilisations
de l'Occident moderne (IRCOM) et du Centre Roland Mousnier (UMR 8596)
de l'université Paris-Sorbonne

Sorbonne Université Presses est un service général
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université

© Sorbonne Université Presses, 2023

© Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2014
ISBN de la version papier : 978-2-84050-872-4

Mise en page Emmanuel Marc DUBOIS, Issigeac
d'après le graphisme de Patrick VAN DIEREN
Adaptation numérique Emmanuel Marc Dubois/3d2s

SUP

Maison de la Recherche
Université Paris-Sorbonne
28, rue Serpente
75006 Paris

tél. : (33)(0)1 53 10 57 60

sup@sorbonne-universite.fr

<https://sup.sorbonne-universite.fr>

LES AIDES EXTÉRIEURES

Les aides extérieures n'avaient pas pour but de financer intégralement les opérations de l'armée des Habsbourg, parce qu'ils n'ont jamais été des entrepreneurs de guerre à la solde d'une puissance étrangère, fût-elle le Pape ou le Roi Catholique, mais les subsides étrangers constituaient une aide ponctuelle. Ils fournissaient en particulier l'argent liquide toujours rare à Vienne et permettaient de financer le début d'une campagne en attendant la rentrée des contributions. Subsidiairement les aides extérieures finançaient une partie du surcroît de dépenses généré par le maintien d'armées en campagne.

Les aides extérieures fort variées ont beaucoup évolué en fonction de la politique étrangère de la Monarchie. L'aide la plus ancienne et la plus naturelle fut celle des princes allemands, qui, en tant que vassaux de l'empereur, étaient astreints à lui fournir une aide, en particulier face au péril turc. Dans la lutte contre le péril ottoman, le Saint-Siège contribuait aussi à défendre la Chrétienté en général, mais aussi l'Italie ; c'est pourquoi Innocent XI poussa Léopold I^{er} à exploiter immédiatement la victoire que représentait la levée du siège de Vienne. Enfin la branche allemande de la Maison d'Autriche n'hésitait pas à solliciter l'aide de la branche aînée, qui lui a pourtant refusé de l'aide à plusieurs reprises, en fonction de ses propres difficultés et de sa politique impériale. Lorsque la Monarchie devint, après 1700, une puissance de la Pentarchie dans une Europe laïcisée, la Cour de Vienne obtint les secours de la Grande-Bretagne puis de la France, en attendant de redevenir sous la Révolution une obligée de la Grande-Bretagne.

C'est pourquoi nous examinerons les aides extérieures dans l'ordre chronologique, en commençant par celle du Saint-Empire puis celle du Saint-Siège et du Roi Catholique, en continuant par celle des Puissances maritimes pour terminer par celle des Bourbons après le renversement des alliances de 1756.

L'AIDE DU SAINT-EMPIRE DANS LA LUTTE CONTRE LES TURCS

Il n'est pas inutile de rappeler le propos que tenait l'ambassadeur vénitien Sagredo en 1665 : l'empereur n'a aucun revenu correspondant à la dignité impériale, il jouit d'une place enviée mais sans aucun émolument et il tire ses ressources de ses Etats patrimoniaux. La puissance de l'empereur ne

correspond ni à sa dignité ni au poste sublime qu'il occupe, et la réalité ne correspond guère à l'apparence¹. Dès le xvi^e siècle, l'empereur était en effet privé de ressources propres dans le Saint-Empire, parce que le domaine avait été dilapidé au Moyen Âge (Sigismond de Luxembourg déplorait n'avoir que 13 000 florins de revenus en tant qu'empereur), de sorte que la défense du Saint-Empire dépendait de l'aide de ses vassaux. L'empereur disposait en effet de quelques revenus négligeables : la taxe payée par les villes, la taxe pour le couronnement, la taxe sur les Juifs, les taxes payées par les vassaux allemands et italiens en cas d'inféodation, les douanes et péages levés sur les routes d'Empire, les contributions « volontaires » des Chevaliers d'Empire. En 1726, l'ambassadeur de France à Vienne, le duc de Richelieu notait dans son rapport sur les finances de la Monarchie, que « l'Empereur peut tirer de la noblesse immédiate de l'Empire, qui lui est fort dévouée, le subside que l'on appelle *subsidium gratiosum*, qui peut aller à 5 ou 600 mille florins. Il peut aussi tirer quelque secours des villes libres, mais qui ne peut aller loin »².

Les États de l'Empire étaient néanmoins tenus moralement et juridiquement de l'aider si la sécurité du Saint-Empire était menacée. Leur aide pouvait revêtir trois formes : d'abord les États de l'Empire payaient les contributions traditionnelles, héritées des pratiques médiévales. Elles étaient votées par la diète d'Empire et encaissées par la trésorerie d'Empire. On les appelait « mois romains », parce qu'ils finançaient à l'origine la descente armée du roi des Romains pour se faire couronner empereur à Rome par le pape. Ils étaient payés essentiellement par les villes d'Empire et la noblesse immédiate de certains cercles (Souabe, Franconie en particulier) et leur produit était versé au Trésorier d'Empire, personnage encore important au xvi^e siècle. Comme les « mois romains » votés à cet effet se révélaient rapidement insuffisants, la charge incombait souvent au bout de quelques mois à la Chambre des Comptes. L'engagement prolongé contre l'Empire ottoman provoqua la création d'un « impôt turc », puis la mise à la disposition de l'empereur de contingents militaires, qui posaient le problème de leur solde, de leur nourriture et de leur équipement. Enfin on peut mentionner le traité de subsides, dans la mesure où un prince d'Empire traitait d'égal à égal avec l'empereur.

Les contributions traditionnelles

Dès le xv^e siècle, on avait transformé la fourniture de contingents militaires en une contribution en espèces. En 1486, on décida pour la première fois d'établir

1 J. Fiedler (éd.), *Die Relationen der Botschafter Venedigs über Deutschland im 17. Jahrhundert*, *op. cit.*, t. 27, p 115.

2 Vienne, 22 décembre 1726, AE Paris, Mémoires & Documents, Autriche, t. 3, f° 240.

une matricule et la question d'une contribution généralisée fut évoquée à la diète de Worms de 1495, afin de couvrir la l'aide de 250 000 florins qui avait été octroyée à Maximilien I^{er} pour mener la guerre contre la France. Ce « denier commun », qui concernait tous les sujets âgés de plus de 15 ans, était un hybride de capitation et d'impôt sur la fortune, réparti selon des classes ou niveaux de fortune. On devait payer ½ florin si on avait un capital de 500 florins ou un revenu annuel de 25 florins ; on payait 1 florin si on avait un capital de 1 000 florins ou un revenu annuel de 50 florins ; au-dessus de 1 000 florins de capital, on donnait ce qu'on voulait. Les Juifs payaient uniformément 1 florin. La perception aurait lieu dans chaque paroisse et elle serait confiée à des officiers des seigneurs territoriaux. Mais le projet de contribution était limité à 4 années et l'expérience ne fut pas prolongée, car le « denier commun » fut un échec retentissant : il ne rapporta que 43 000 florins, alors qu'on en attendait 2 millions. C'est pourquoi le « denier commun » fut abandonné dans la première moitié du xvi^e siècle au profit d'une contribution matriculaire, qui était payée par le clergé, les bourgeois et les roturiers et qui finit par s'imposer après 1550.

L'idée d'un « denier commun » fut néanmoins relancée par les diètes de 1542 et de 1544, qui après la prise de Bude par Soliman en 1541, avaient été sollicitées de financer un important effort de guerre contre l'Empire ottoman. Si l'argent collecté n'alla pas dans les caisses de l'empereur, les troupes auxquelles le « denier commun » était destiné furent payées avec beaucoup de retard parce que les résistances se manifestèrent vis-à-vis de la contribution commune, de sorte que cette forme d'imposition fut définitivement enterrée.

Il était en effet difficile d'établir une juste répartition de l'impôt, il était encore plus malaisé d'en contrôler la perception et bien des princes qui avaient déjà financé l'aide contre le Turc, conservèrent le produit du « denier commun », dont on évaluait le produit à 700 000 florins à Munich. Par décret, Charles Quint abandonna le produit du « denier commun » à son frère Ferdinand qui recueillit probablement 400 000 florins mais on ne sait pas exactement combien fut perçu et combien fut versé pour la lutte contre le Turc. Puisque les Habsbourg ont encaissé des sommes non négligeables, la perception du « denier commun » de 1544-1551 ne fut pas un échec complet. Toutefois les États de l'Empire étaient hostiles à un impôt auquel ils reprochaient un caractère niveleur. En outre, la diète de 1544 exprima des réserves sur l'efficacité de sa perception, en l'absence de toute statistique préalable et sur le danger d'accepter le principe d'un impôt qui pouvait être le prélude à une fiscalité plus lourde. Enfin les princes préféraient nettement l'impôt matriculaire, qui leur permettait de percevoir plus qu'ils ne versaient au trésorier d'Empire. C'est pourquoi on cessa de lever le « denier commun » après 1570.

La diète de Worms de 1521 avait donné sa forme définitive à la matricule d'Empire. Elle fixait les contingents militaires de 383 États d'Empire, ainsi que les crédits de fonctionnement du Tribunal de la Chambre d'Empire. Sur la base des contingents fixés par la matricule, la diète vota une aide militaire pour descendre à Rome comprenant 20 000 fantassins et 4 000 cavaliers durant 6 mois. Un « mois romain » s'élevait, sur la base de 4 florins de solde mensuelle pour un fantassin et de 12 florins par cavalier, à 128 000 florins. Ce n'était pas un vrai impôt d'Empire, mais une manière de partager avec l'empereur les charges militaires. Le traditionnel « mois romain » de 1521 fut, étant donnée l'imminence du péril turc, transformé en « contribution turque ».

Les aides militaires suivantes reprirent néanmoins la forme de fourniture de contingents militaires ; les princes s'engageaient à fournir des mercenaires qu'ils recrutaient pour constituer les contingents des Cercles, ou bien à fournir l'argent nécessaire à l'entretien des soldats qu'ils auraient dû fournir. La diète d'Augsbourg de 1529 vota dans la panique le principe d'une « contribution turque » de 12 mois romains. Cette décision de principe se transforma, après un vote de la diète en 1532, en fourniture de contingents militaires, tandis que le règlement en espèces était exclu.

Le produit de l'impôt turc (1540-1587)

La session de 1543 constitua un tournant décisif dans la mesure où l'on renonça aux contingents d'Empire pour verser directement le montant de « contribution turque » à Ferdinand I^{er}. L'argent serait administré par un commissaire des États qui procéderait aux revues d'incorporation et qui rendrait compte à la diète.

Après 1560, les impôts d'Empire furent exclusivement versés au trésorier d'Empire. À cause des lacunes de la matricule de Worms, les trésoriers d'Empire la complétèrent avec des matricules fiscales pour fixer la valeur réelle des mois romains. La matricule de Worms avait dès l'origine posé des problèmes, qui avaient provoqué des plaintes à la diète de Nuremberg de 1522 et devant le Tribunal de la Chambre d'Empire. La question des « exemptions » n'avait pas été résolue, ni celle d'une répartition équitable de la charge fiscale. La matricule de Worms n'avait pas tenu compte de la richesse des États, ni de leur capacité contributive réelle pour prendre en considération la place des contribuables dans la hiérarchie socio politique, de sorte qu'elle fut révisée en 1545 : certains contribuables furent rayés de la liste, d'autres furent exemptés. Le montant du mois romain tomba en conséquence à 94 000 florins (au lieu de 128 000), malgré l'augmentation modérée de quelques cotisations. La diète d'Augsbourg de 1555 confirma ces modifications, jusqu'à la refonte complète de la matricule, qui ne fut jamais réalisée.

La matricule se composait finalement de 3 éléments : d'abord une valeur nominale de 115 500 florins confirmée en 1576, basée sur la matricule de 1521 et sur des corrections effectuées en 1545, 1557, 1567 et 1571 ; ensuite une valeur réelle de 94 000 florins dans laquelle ces exemptions n'avaient pas place ; enfin une matricule fiscale établie par le trésorier d'Empire, dont la valeur ne dépassait pas les 84 000 florins. C'était cette dernière matricule qui comptait pour la levée de l'impôt, dont le produit était versé à l'empereur. Il y eut d'autres projets d'impôt destiné à financer la guerre contre le Turc, qui constituèrent de brèves alternatives ou bien des compléments à l'aide turque. Il y eut en particulier une « taxe pour les constructions » de 500 000 florins, destinée à construire des forts sur la Frontière militaire de Hongrie. Elle fut répartie encore plus injustement que les « mois romains » et elle frappa en particulier les villes d'Empire. Georges Ilsung, trésorier d'Empire proposa en vain, en 1570, une réforme de la matricule et lors de la diète de 1576, il proposa à nouveau de créer un fouage qui aurait rapporté 5 870 000 florins. Bien entendu la proposition fut rejetée, parce qu'elle suscita l'opposition des princes les plus puissants.

La « contribution turque » facilitait la politique de l'empereur en Hongrie. La paix de religion de 1555, à laquelle Ferdinand I^{er} contribua largement, se traduisit par une aide importante des princes d'Empire à la lutte contre le Turc, même si les princes protestants assortirent leur participation financière de conditions politico-religieuses. Ils étaient en effet persuadés que la construction d'une solide Frontière militaire en Hongrie était d'un grand intérêt pour le Saint-Empire. Cette aide se traduisit, après 1576, par l'augmentation de la contribution de l'Empire aux dépenses de la frontière, elle se traduisit par l'influence croissante de l'empereur dans la gestion des finances du Reich. Même si, après la Paix d'Augsbourg de 1555, la diète d'Empire mêla dans ses débats question confessionnelle et défense contre les Turcs, les princes protestants n'émirent aucune condition à l'aide contre les Turcs jusqu'à la session de 1582. C'est seulement en 1587 qu'un projet de défense fut repoussé par la diète à cause des tensions religieuses, alors que la situation sur le front de Hongrie s'était améliorée après 1576 et que la menace turque se faisait moins pressante.

Parce qu'immédiatement après l'abdication de Charles Quint l'Empire ottoman était redevenu menaçant, la diète vota en 1556 une aide à Ferdinand I^{er} s'élevant à 16 mois romains. Elle accorda, en 1559, une contribution de 500 000 florins pour renforcer les fortifications de la Frontière militaire. En 1566, la diète d'Empire accorda 24 mois romains à Maximilien II. Après la paix d'Andrinople de 1568, la diète réduisit son aide à 12 mois seulement pour l'entretien de la Frontière. Les négociations de la diète de 1576 apportèrent de sérieux changements. La diète vota pour l'entretien de la Frontière 60 mois romains pour 6 ans, ce qui faisait 10 mois romains par an et un total de 6 à

700 000 florins par an, d'après les estimations de la Cour de Vienne³. Cette aide dépassait largement l'aide votée en 1548, 1559 ou 1570 et en particulier la contribution à la défense de la Frontière accordée en période de guerre « ouverte » avec l'Empire ottoman. En 1582, une aide de 40 mois romains fut à nouveau votée, payable en 5 ans – ce qui représentait une diminution de 20 % par rapport à la période 1576-1582. Mais dans les deux cas, 10 mois romains supplémentaires étaient promis en cas d'attaque inopinée des Turcs.

On peut donc distinguer trois périodes dans l'aide accordée par le Saint-Empire⁴. D'abord de 1530 à 1556 il accorda des subventions pour les fortifications sous forme de *Gemeines Pfennig* en 1544 ou de *Reichsbauhilfe* de 1548. Puis, durant la période 1556 à 1576, le soutien fut réduit (500 000 florins votés par la diète en 1559). Enfin, de 1576 à 1593, le Saint-Empire donna beaucoup d'argent pour l'entretien de la Frontière militaire. Après 1587, quoiqu'il n'y eût plus de session de la diète d'Empire, les différends confessionnels furent à nouveau surmontés à l'occasion de la guerre de Quinze Ans, Toutefois à partir de 1593 les cadres de l'aide politique et militaire furent modifiés parce qu'il s'agissait d'intervention immédiate.

Le montant des sommes votées par la Diète d'Empire n'indique pourtant pas quelles sommes ont été réellement versées. Pour « l'aide à la construction » (*Bauhilfe* 1548-1554), 350 000 florins ont été effectivement payés de 1548 à 1554, tandis que des reliquats arrivaient tardivement, d'après le bilan dressé en 1592 par Zacharias Geizkofler⁵. Les recettes du *Reichsbauzahlmeister* s'élevèrent à 1 553 000 florins pour la période allant de 1548 à 1559⁶. L'aide pour les fortifications, qui atteignait 1,5 million de florins, s'appliqua au renforcement des défenses de Vienne (1 020 000 florins soit 67 % du total), de Győr (290 000 florins soit 20 % du total) et de Komárom (208 000 florins soit 14 % du total). Si cette aide n'était pas négligeable, elle demeurerait insuffisante pour le financement de la frontière militaire

En 1559, le mois romain est évalué à 45 000 florins par les Trésoriers d'Empire (*Reichspfennigmeister*) Wolfgang Haller et Damian von Schottendorf. Le produit réel s'élève chaque année à 400 000 florins au lieu des 650 000 prévus ; encore s'agissait-il d'une évaluation optimiste car certains États de l'Empire

3 13 novembre 1576, *Überschlag, wie die yetzt bewilligt Reichshilfe*, *Kriegs Archiv*, AFA 21, 1576-21-2 f° 12.

4 P. Rauscher, *Zwischen Ständen und Gläubigern. Die kaiserlichen Finanzen unter Ferdinand I und Maximilian II (1556-1576)*, *op. cit.*, tableau 88, p. 316.

5 Vienne, HKA, *Hofzahlamtsbücher* 21, f° 34, août 1592.

6 Elles se répartissaient entre une aide de l'Empire de 404 000 florins, les restes de l'aide turque, qui furent affectés aux fortifications (328 000 florins), qui s'ajoutaient aux recettes du trésorier des guerres et de la paierie de la Cour, du trésorier de Basse-Autriche (820 000 florins).

sous prétexte qu'ils étaient « brûlés et ruinés » ne payaient plus leur quote-part, ce qui représentait en fait 124 000 florins sur lesquels l'empereur ne devait pas compter. Georges Ilsung pensait qu'on avait peu de chances de percevoir les arrérages d'impôt ; il conseillait toutefois à l'empereur de faire pression sur les princes par le biais des confirmations des *Regalien* et au moment de l'inféodation des fiefs d'Empire. On ne peut mesurer exactement l'efficacité de la gestion de Georges Ilsung dans les années suivantes.

La perception de l'impôt turc fut bien meilleure en 1566 puisque 2 250 000 florins furent encaissés (24 mois romains à 52 000 florins), auxquels s'ajoutèrent des emprunts à hauteur de 168 000 florins et avec quelques ressources complémentaires le trésorier d'Empire encaissa finalement 2,5 million de florins sur le moment et avec quelques arrérages l'impôt turc de 1566 avait rapporté 2 820 000 florins en 1578. Selon un rapport de la Chambre des Comptes, il est même probable qu'il a rapporté davantage et le mois romain se serait élevé à 78 000 florins⁷. Il aurait rapporté 77 % de la somme escomptée, ce qui est d'autant plus satisfaisant que l'empereur avait fait de nombreuses remises.

On ne peut pas non plus savoir exactement ce qui est advenu de l'aide votée par la diète de Spire de 1570. La Chambre estima le *Baugeld* à 862 000 florins moins le Cercle de Bourgogne et l'Autriche. Au bout de 2 ans, 30 % de la somme votée avait été versée par les États de l'Empire – le paiement devant s'étaler sur 6 ans. La somme votée à Spire a donc rapporté au moins 700 000 florins à l'empereur.

Pour les règnes de Ferdinand I^{er} et de Maximilien II, l'aide dans la lutte contre les Turcs en Hongrie peut être estimée à 1,5 million de florins destinés aux fortifications, ainsi que 700 000 florins en 1570 et 400 000 florins du « denier commun » en 1544. Pour la guerre turque de 1566, Maximilien II a obtenu du Saint-Empire le versement de 2,8 millions de florins. Selon Peter Rauscher, le Saint-Empire a donné, entre 1548 et 1576, au maximum 6 millions de florins à l'empereur⁸. Cette somme représente depuis la Ligue de Smalkalde une contribution annuelle de 214 000 florins à l'effort de guerre commun, à la fois à la guerre contre le Turc et à l'entretien de la frontière militaire. Si on considère le seul règne de Maximilien II, l'image est différente, car en 12 ans (de 1564 à 1576) le Saint-Empire a payé 3,5 millions de florins. Il a donc donné près de 300 000 florins chaque année, une part importante revenant au financement de la guerre turque de 1566. Dans les premières années du règne de Rodolphe II, le Saint-Empire se montra même disposé à entretenir la Frontière militaire en temps de paix.

⁷ Vienne, HKA, *Reichsakten* 61/A, s. d., f° 220-223.

⁸ P. Rauscher, *Zwischen Ständen und Gläubigern. Die kaiserlichen Finanzen unter Ferdinand I und Maximilian II (1556-1576)*, op. cit., p. 322.

Au début du règne de Rodolphe II, le Saint-Empire finançait en principe 1/3 des dépenses de la Frontière militaire et les Pays héréditaires un autre tiers alors que le budget était estimé à 1,75 millions de florins de dépenses annuelles. L'aide allemande était affectée pour moitié à la frontière hongroise placée sous l'autorité de l'archiduc Ernest et pour moitié à la frontière croate, placée sous le commandement de l'archiduc Charles, souverain de l'Autriche intérieure. Le reste des 600 000 florins payés par le Saint-Empire servaient à payer le tribut et l'ambassade à la Sublime Porte. En 1580, le Conseil de la Guerre proposa à l'archiduc Ernest de supprimer le paiement des soldes en drap (ce que détestaient les soldats) et de leur verser toute leur solde en espèces, mais seulement 10 mois au lieu de 12. On aboutissait aux calculs suivants :

310

La frontière des villes minières avec la flottille de Komorn 173 000 florins (au lieu de 207 000) serait financée par les contributions des pays de la Couronne de Bohême (Bohême 192 000 florins, Silésie 90 000 florins, Moravie 65 000 florins, Lusaces 22 000).

La frontière de Haute-Hongrie ou Zips (245 000 florins) serait financée pour moitié par les *cameralia* hongrois, pour moitié par le reste de la contribution des pays tchèques (115 000 florins).

La frontière de Győr entre Danube et Balaton (130 000 florins) serait financée entièrement par les États de Basse-Autriche (avec une aide éventuelle de 10 000 florins du Saint-Empire)

La frontière de Slavonie (195 000 florins) serait financée par un montage incluant une contribution de la Haute-Autriche (50 000 florins), l'impôt militaire hongrois et l'aide militaire du Saint-Empire.

Les frontières wende et croate devaient recevoir 300 000 florins de l'aide du Saint-Empire, soit 50 %. L'autre moitié de l'aide du Saint-Empire aurait dû servir à rembourser les dettes de l'empereur. Il suggérait en outre à l'empereur d'assurer lui-même la logistique, jusqu'alors demeurée entre les mains des capitaines ou des colonels.

Ces plans de réforme ne doivent pas faire illusion, car les impôts ne rentraient pas à l'heure, leur rendement n'était pas de cent pour cent. On ne maîtrisait pas entièrement le financement de la frontière pas plus que celui d'une guerre ouverte avec les Turcs. Lorsque l'archiduc Ernest proposa de reprendre l'offensive contre les Turcs, parce que ceux-ci étaient engagés au Moyen-Orient contre la Perse, on lui répondit que la situation financière ne le permettait pas. Dans sa réponse à l'archiduc Ernest, Rodolphe II lui déclara que pour la mise sur pied d'une armée de 55 000 fantassins et cavaliers, il lui fallait dépenser 7,38 millions de florins chaque année, mais que surtout « il ne voulait pas prendre l'initiative d'une telle

guerre sans le conseil et l'aide des électeurs, princes et états de l'Empire, aussi bien que de nos royaumes et pays »⁹.

L'aide votée en 1582 servit exclusivement à l'entretien de la Frontière ; elle ne représentait que 500 000 florins au maximum et en théorie, et elle était payée avec d'importants retards, car l'affaire de Cologne¹⁰ entraîna d'importants retards dans la perception de l'aide turque, qui ne représentait en fait guère plus de 400 000 florins annuels. D'après le catalogue des arrérages, le rendement médiocre de l'impôt s'explique par de nombreux facteurs ; les princes de la Maison d'Autriche (Philippe II pour le Cercle de Bourgogne et Ferdinand pour le Tyrol) payaient mal, mais aussi l'électeur de Brandebourg ou l'électeur de Bavière. Malgré l'effort des États de l'Empire et des diètes des Pays héréditaires, le financement de la défense de la Frontière n'était pas couvert. Une estimation de 1576 parlait d'un coût annuel de 1,6 million de florins grâce à la participation de l'Autriche intérieure. Comme Rodolphe II récupérait une aide de 460 000 florins du l'Empire et presque 600 000 florins de la Hongrie, de la Bohême et de l'Autriche, il devait faire face à un déficit annuel de 550 000 florins en 1576, qui passa à 600 000 florins en 1585 et qui ne pouvait être financé que par le crédit. Comme l'expliquait la proposition royale à la diète de Bohême de 1586, il ne restait à l'empereur que deux solutions : ou bien financer le déficit en accumulant les emprunts, qui diminuaient progressivement le domaine royal et en dépendant un peu plus des contributions de la diète ou bien diminuer les dépenses militaires, ce qui n'était guère possible, si on ne voulait pas prendre le risque d'un effondrement des défenses de la Frontière.

Après l'épuisement des crédits votés par la diète d'Empire de 1582, la Monarchie se trouva dans une situation catastrophique ; en 1591 la Chambre estimait que pour 1 310 000 florins de dépenses annuelles (niveau 1584), elle ne disposerait plus que de 400 000 florins de recettes. En 1593, les conseillers exigeaient la convocation d'une diète d'Empire. Dès 1587 le duc de Bavière avait suggéré de faire appel à la bonne volonté des princes catholiques et de quelques princes protestants pour financer les dépenses indispensables ; en 1589, Rodolphe II commença à emprunter sur les revenus de la future aide turque. Mais ces expédients ne couvraient pas la totalité de la somme qu'aurait apportée l'aide régulière contre la Turquie. Zacharias Geizkofler (1560-1617)¹¹,

9 Prague, 17 mai 1581, Vienne, *Kriegs Archiv*, AFA 27, 1581.

10 En 1582, le siège de l'archevêque électeur faillit échapper aux catholiques et passer à un titulaire luthérien, comme naguère l'archevêché de Magdebourg.

11 Johann Müller, *Zacharias Geizkofler (1560-1617) des Heiligen Römischen Reiches Pfennigmeister und Oberster Proviantmeister im Königreich Ungarn*, Baden bei Wien, Veröffentlichungen des Wiener Hofkammerchivs 3, 1938.

successeur de J. A. Ilsung comme Trésorier d'Empire, n'avait récupéré, en 4 ans, que 200 000 florins sur les arrrages de l'aide turque votée en 1582.

C'est seulement la diète réunie à Ratisbonne en 1594 qui vota 80 mois romains, qui seraient répartis sur 6 ans, dont 25 % revêtirait la forme d'une aide urgente. Toutefois, les États étaient si conscients du danger turc que malgré les querelles confessionnelles et politiques, l'empereur recueillit des sommes importantes¹². Durant la guerre de Quinze Ans, la diète d'Empire accorda 80 mois romains en 1594, puis 60 en 1598 et 86 en 1603, alors que Charles Quint durant son règne n'en avait obtenu que 73 ½. Comme seulement 88 % de la somme théorique était encaissée, un mois romain représentait 57 000 florins de recettes pour le trésor impérial, qui était alors entre les mains de Zacharias Geizkofler. Le Saint-Empire paya donc presque 13 millions de florins¹³, auquel il faut ajouter 7 à 8 millions de florins d'aide directe de la part de certains États, de sorte que le Saint-Empire a donné plus de 20 millions de florins pour financer la guerre turque. Les princes l'ont fait d'autant plus volontiers qu'ils habitaient ainsi leurs sujets à payer régulièrement un impôt dont le montant, qui était fixé d'avance par la matricule d'Empire, ne pouvait être discuté dans les diètes locales.

312

Les guerres turques du xvii^e siècle

De la paix de Zsitva Torok, signée à l'automne 1606, à la reprise des hostilités en 1660, les relations austro-turques furent plus détendues car la trêve entre l'empereur et le sultan ottoman fut régulièrement reconduite, de sorte que les affrontements ne concernaient guère que des escarmouches sur la frontière militaire.

Comme la diète d'Empire, réunie en 1612, vota une contribution qui s'élevait à 1,2 million de florins. L'ambassadeur vénitien Soranzo affirmait, en 1614, que le Saint-Empire donnait 600 000 florins par an pour la défense de la Frontière militaire de Hongrie,¹⁴ mais la guerre de Trente Ans mit bientôt fin à ces versements.

La reprise des hostilités, en 1661, à propos de la Transylvanie changea complètement la situation. Dès 1661, lorsque les relations de Léopold I^{er} avec la Sublime Porte détériorèrent, l'empereur envoya les comtes Collalto, Königsegg, Wallenstein, Windischgraetz et Trautson exposer ses inquiétudes aux électeurs,

¹² Jan Paul Niederkorn, *Die europäischen Mächte und der Lange Türkenkrieg Kaiser Rudolfs II (1593-1606)*, AÖG, 135, Vienne, 1993, p. 50-70.

¹³ A. Gindely, « Geschichte der böhmischen Finanzen 1526-1618 », art. cit., cité par Jan Paul Niederkorn, *op. cit.*, p. 56.

¹⁴ J. Fiedler (éd.), *Die Relationen der Botschafter Venedigs über Deutschland im 17. Jahrhundert*, *op. cit.*, t. 26, p. 18.

aux ducs de Juliers, de Würtemberg, de Brunswick, au margrave d'Anspach, aux landgraves de Hesse Cassel et de Hesse Darmstadt, à l'archevêque de Salzbourg et à son cousin l'archiduc d'Innsbruck¹⁵. À la suite de cette démarche, la Ligue du Rhin proposa l'envoi d'un corps d'armée de 24 000 hommes, mais le Premier ministre Portia déclina l'offre, parce que la Ligue du Rhin était d'obédience française et qu'il se méfiait de Mazarin et des Bourbons¹⁶. La Saxe offrit à fin janvier 200 000 florins, la Bavière, appuyée par le cercle de Bavière et l'archevêque de Salzbourg, 65 mois romains, tandis que Cologne, Nuremberg et Augsbourg offraient, en avril 1661, respectivement 20 000, 25 000 et 20 000 florins. Les États de l'Empire renouvelèrent leurs offres l'année suivante et la Ligue du Rhin proposa à nouveau un corps de 10 000 hommes¹⁷.

Comme au cours de la campagne de 1663 Vienne fut directement menacée par la chute de la forteresse de Neuhäusl (Nové Zamky, en Slovaquie), l'empereur se décida à convoquer la diète d'Empire à Ratisbonne et à s'y rendre en personne¹⁸.

Dans un premier temps, les trois collèges (électeurs, princes et villes) se prononcèrent pour l'octroi d'une aide financière dans la forme traditionnelle : ils paieraient 50 mois romains, 50 % à la Saint-Michel 1663 et 50 % à Pâques 1664. Ces contributions furent versées avec un retard indéniable : en 1673 le magistrat de Strasbourg paya les mois romains qu'il devait depuis 1663. Ensuite les représentants de la Ligue du Rhin offrirent une aide militaire immédiate (un contingent de 8 000 hommes) au lieu d'argent¹⁹, car ils redoutaient que celui-ci fût dilapidé par la Chambre des Comptes de Vienne²⁰. Finalement la diète décida à l'unanimité de mettre sur pied l'armée d'Empire, qui serait équipée par les États dans le cadre des Cercles²¹. Ainsi l'argent ne serait pas versé à la Chambre des Comptes et l'aide extérieure (y compris celle fournie indirectement par la France, qui était membre de la Ligue du Rhin) serait étroitement contrôlée. En conséquence la Trésorerie d'Empire a versé moins de 100 000 florins à la Chambre des Comptes entre 1663 et 1673.

Si les Impériaux comptaient au cours de la campagne décisive de 1664 43 600 fantassins et 13 900 cavaliers, la Ligue du Rhin envoya en Hongrie 13 150 fantassins et 3 850 cavaliers, tandis que l'armée d'Empire comptait

15 Galeazzo Gualdo Priorato, *Historia di Leopoldo Cesare, che contiene le cose più memorabile successe in Europa dal 1656-1670*, Vienne, Hacque, 1670, t. 1, p. 5.

16 Rapport du nonce Caraffa du 30 juin 1666, A. Levinson (éd.), *Nuntiatuerberichte aus Deutschland 1657-1679*, AÖG, 103, p. 716.

17 *Ibid.*, p. 729.

18 Dépêche de Sagredo du 27 octobre 1663, Venise, ASV, *Dispacci da Germania*, filza 123.

19 G. Gualdo Priorato, *Historia di Leopoldo Cesare*, op. cit., 111/2, p. 218.

20 Rapport de nonciature, Ratisbonne, 8 janvier 1664, Arthur Levinson (éd.), *Nuntiatuerberichte aus Deutschland 1657-1679*, AÖG, 103, p. 265.

21 *Reichs Guetachlen Regenspurg den 18 januarij 1664*, copie, Budapest, Bibliothèque universitaire, manuscrits, *Collectio Hevenesiana*, t. L, f° 183.

21 000 hommes (soit 16 991 fantassins et 4 037 cavaliers), sans compter les contingents saxons, brandebourgeois et français (4 500 hommes et des volontaires commandés par le comte de Coligny). L'armée d'Empire était placée sous le commandement du marquis Léopold de Bade, maréchal d'Empire, du comte de Waldeck son adjoint, du duc Ulrich de Wurtemberg, général de la cavalerie, du comte Franz Fugger, général de l'Infanterie et du duc Adolphe de Holstein adjudant général de cavalerie. Ces contingents d'Empire jouèrent un rôle décisif à la bataille de Saint-Gothard²², mais l'empereur s'empressa de conclure la paix avec les Turcs à Vasvar le 10 août 1664, puisque l'armée d'Empire échappait à son autorité et que pour ses propres troupes il dépendait de l'aide financière du Saint-Siège et de la Monarchie d'Espagne.

314

À l'occasion du second siège de Vienne par les Turcs en 1683, les États de l'Empire manifestèrent à nouveau leur solidarité, lorsque le Grand Vizir Kara Mustapha envahit la Hongrie royale, la Basse-Autriche et vint mettre le siège devant Vienne le 14 juillet 1683. Les États de l'Empire fournirent, en dépit de la pression de la diplomatie française, une aide militaire importante. L'armée de secours qui gagna la bataille du Kahlenberg, le 12 septembre 1683, comprenait, outre les contingents polonais, des troupes fournies par les Électeurs et par les Cercles. Les troupes venues d'Allemagne participèrent à la poursuite de l'armée ottomane puis à la reconquête de la Grande Plaine. En 1685, les Cercles de Souabe, de Franconie et du Haut-Rhin (c'est-à-dire ceux qui n'étaient pas dominés par un grand État comme la Saxe ou la Bavière) avaient fourni plus de 40 000 hommes²³. À l'automne 1685, en vue de la grande opération contre Bude prévue pour l'année suivante, le gouvernement de Vienne, pour éviter aux fantassins les fatigues d'un retour en Allemagne, les mit en quartier dans les Pays héréditaires. 39 545 fantassins furent répartis entre la Styrie (7 687) la Haute-Autriche (4 520), la Basse-Autriche (2 324), la Moravie (5 682), la Silésie (6 760) et la Bohême (12 572), tandis que la cavalerie était rapatriée²⁴.

Mais l'aide prit surtout la forme de traités particuliers avec les États les plus puissants ou « États armés », qui fournissaient à l'empereur des contingents militaires en échange de soldes, de quartiers et de ravitaillement. C'est ainsi que l'Électeur de Cologne lui fournit 7 000 fantassins et 3 000 cavaliers contre 300 000 florins²⁵. Si l'électeur de Saxe offrit 4 700 hommes sans aucune

22 Ferenc Tóth, *Saint-Gothard 1664. Une bataille européenne*, Panazol, Lavauzelle, 2007.

23 *Conferenz mit Hohenlohe die Hilfe gegen die Türcken betreffend*, 3 janvier 1685, HHStA, Vienne, *Staatskanzlei, Vorträge* 6/30.

24 *Conferenz die logirung der Schwabisch, frankisch undl Öberrheinischen Auxiliaren betreffend*, HHStA, Vienne, 25 septembre 1685, *Staatskanzlei* 6/30.

25 *Conferenz die Cöllnischen Auxilia betreffend*, 14 octobre 1684, HHStA, Vienne, *Staatskanzlei, Repertorium N*, 76/1

contrepartie financière²⁶, les négociations avec les électeurs de Brandebourg et de Bavière furent beaucoup plus délicates, car l'empereur s'était endetté à plusieurs reprises vis-à-vis de ces deux vassaux. L'Électeur de Brandebourg, qui cherchait déjà à étendre son autorité sur plusieurs principautés de Silésie, fit chèrement payer son aide. Les 450 000 florins que rapportaient les décimes sur le clergé espagnol lui furent versés contre la fourniture de 7 000 hommes²⁷.

Max Emmanuel de Bavière, qui devint le gendre de Léopold I^{er} en 1684, détenait comme gage d'emprunts antérieurs plusieurs péages en Basse-Autriche et celui du col du Tarvis. Dès janvier 1683, l'empereur avait conclu un traité particulier, qui mettait à sa disposition 8 000 hommes moyennant le paiement à l'Électeur de Bavière de 350 000 florins et la fourniture de quartiers d'hiver en Hongrie²⁸. Au printemps de 1684, lorsque Max Emmanuel proposa d'envoyer 23 000 hommes pour la campagne d'été, le Conseil privé hésita avant d'accepter, parce que la solde coûterait 300 000 florins supplémentaires à la Chambre des Comptes et parce que l'alliance franco-bavaroise était toujours en vigueur²⁹. Le 12 août 1684, le Conseil décida de n'y faire appel qu'en cas de nécessité³⁰ et de longues conversations aboutirent au traité du 27 novembre 1684³¹. L'aide qui fut finalement acceptée était coûteuse. En septembre 1685, la Chambre des Comptes avait encore à payer 595 000 florins pour les frais de campagne d'un corps de 8 000 hommes³², pour lequel l'empereur donnait 415 000 florins, dont il pouvait, il est vrai, défalquer les prestations fournies sur le territoire de la Monarchie³³. En 1687, Max Emmanuel demandait une augmentation des subsides qui lui étaient versés³⁴. L'aide pontificale, importante à l'époque, était probablement affectée à l'entretien de ces troupes auxiliaires.

Ainsi se trouve confirmée la thèse de Fritz Redlich³⁵ : les princes allemands se comportaient comme des « entrepreneurs de guerre » qui envoyaient leurs sujets au combat pour gagner de l'argent. Dans le cas qui nous intéresse, les sommes

26 *Conferenz die Chursächsischen Offerten betreffend*, 9 octobre 1685, HHStA, Vienne, Staatskanzlei, Vorträge 6/30

27 *Conferenz de 17 Jänner 1686 bey dem Obersthoffmeister Brandenburg accord betreffend*, HHStA, Vienne, Staatskanzlei, Vorträge 6/30.

28 *Conferenz der Churbayrischen Völckher Winterquartier in Ungarn deren Durchmarsch und Subsidien betreffend*, 23 septembre 1683, HHStA, Vienne, Repertorium N 76/1.

29 Conférence du 24 mars 1684, HHStA, Vienne, Staatskanzlei, Vorträge 6/29.

30 *Conferenz die berufung der Bayerischen Völckher betreffend*, 12 août 1684, HHStA, Vienne, Staatskanzlei, Vorträge 6/29.

31 *Geführtes Prolocollum bey unterschiedlich gehaltenen Conferenzen mit deme Chur-Bayrischen Abgesandten*, novembre 1684, HHStA, Vienne, Staatskanzlei, Repertorium N 76/1.

32 *Conferenz in Churbayrischen Sachen*, 14 septembre 1685, *ibid.*, 76/1.

33 *Conferenz wegen der Churbayerischen Subsidien: In puncto der abraitung rations der subsidien per 6 monath ad finem Aprilis: 415 000 florins. Davon abzuziehen.*

34 *Conferentia de auxilijs Bavaricis*, 27 janvier 1687, HHStA, Vienne, Staatskanzlei, Vorträge 7/32.

35 F. Redlich, *The German Military Enterpriser and his Work Forces, a study in European economic and social history*, *op. cit.*

prélevées sur le clergé du monde méditerranéen enrichissaient les Électeurs de Bavière ou de Brandebourg ou, par le jeu des quartiers d'hiver, les aristocrates de la Monarchie qui fournissaient des vivres cantonnés dans les Pays héréditaires. Il faut donc considérer la reconquête de la Hongrie comme une bonne affaire qui a profité aux Pays héréditaires comme à certains princes d'Empire.

L'aide du Saint-Empire dans les conflits intra-européens

L'ambassadeur vénitien Venier estimait que durant la guerre de Trente Ans, le Saint-Empire versait 120 000 florins de contributions par mois à Ferdinand II pour l'entretien de l'armée de Wallenstein mais qu'au lieu d'épargner cet argent, l'empereur l'avait distribué à ses favoris. L'Allemagne aurait ainsi payé, depuis 1624, 360 millions de florins de contributions militaires, donc 60 millions par an³⁶, mais ces sommes énormes n'apparaissent pas dans le budget ordinaire de la Monarchie.

316

L'agression française contre le Saint-Empire, en 1688, modifia quelque peu la nature de l'aide que les princes apportaient à l'empereur dans la guerre de Hongrie. Il ne s'agissait plus de réaliser de bonnes affaires sur un théâtre d'opérations extérieures mais de défendre le Saint-Empire contre Louis XIV, qui l'avait envahi *contra ius gentis*. D'une part, l'Électeur de Saxe offrit de lever quelques régiments dès l'automne 1688. Il demandait seulement l'autorisation d'en nommer les officiers supérieurs³⁷. L'Électeur de Brandebourg Frédéric III offrit même une aide financière à l'automne 1690³⁸. D'autre part la nature du péril autorisait l'empereur à faire appel à la fiscalité d'Empire et à faire voter des « mois romains » par la diète : en 1689 la chevalerie d'Empire du cercle de Souabe fut taxée pour 100 000 florins³⁹. Néanmoins, les revenus encaissés par le Trésorier d'Empire demeurèrent modestes et ils ne représentaient plus que 3 % du revenu total de l'empereur⁴⁰. Les villes d'Empire (Augsbourg, Nuremberg, Francfort) apportaient le plus régulièrement leurs contributions, qu'elles versaient souvent avec retard. Max Emmanuel de Bavière continua à aider militairement son beau-père Léopold I^{er} moyennant rétribution. Ambitieux, il avait accepté le gouvernement des Pays-Bas et il caressait le secret espoir que son jeune fils Ferdinand serait un jour l'héritier de la Monarchie

36 Relation de Sebastiano Venier de 1630, J. Fiedler (éd.), *Die Relationen der Botschafter Venedigs über Deutschland im 17. Jahrhundert*, op. cit., t. 26, p. 148-149.

37 *Conferentia in Reichsachen. Sächsische Völckher contra Galliam betreffend*, 25 octobre 1688, HHSStA, Vienne, *Slaatskanzlei, Vorträge* 7/33.

38 *Conferenz de Dato 9 decembris 1690 die Churbrandenburgische Offerirte Subsidiën betreffend*, 9 décembre 1690. *Ibid.*

39 *Conferenz in Reichs Sachen Matricular-Anschlag à Solo suecico circolo urgetur 60 000 fl. iezo und 40 000 wan das varum erlangen*, *Ibid.*

40 Chiffres tirés des *Hofzahlamtsbücher* correspondant aux années 1651 à 1700, HKA, Vienne.

d'Espagne. En attendant, il faisait de bonnes affaires. Du 30 novembre 1692 au 30 avril 1693, il a reçu de la Chambre des Comptes, sous une forme ou une autre, 653 221 florins⁴¹ et, comme en août 1693, l'empereur avait encore à lui payer 170 000 florins, la Chambre des Comptes fit appel à Oppenheimer pour qu'il avançât 100 000 florins aux Bavares⁴². Même au moment où l'empereur connaissait les plus grosses difficultés financières, la Bavière ne faisait pas de cadeau. C'était une tradition : à Munich les finances de l'Électeur étaient d'autant mieux gérées que les assemblées d'États n'avaient plus leur mot à dire dans ce domaine. L'électeur Ferdinand Maria avait réorganisé l'État et les finances de la Bavière⁴³. Ainsi un État plus petit, moins puissant, moins riche aussi, venait en aide à la Monarchie autrichienne.

Tableau des versements en florins de la Trésorerie d'Empire entre 1650 et 1700⁴⁴

Année	Revenus	Année	Revenus
1651	46 500	1676	38 000
1652	69 481	1677	13 500
1653	391 257	1678	néant
1654	146 860	1679	néant
1655	69 109	1680	néant
1656	9 011	1681	néant
1657	néant	1682	néant
1658	néant	1683	1,200
1659	néant	1684	néant
1660	néant	1685	néant
1661	néant	1686	227 000
1662	néant	1687	221 000
1663	25 000	1688	20 500
1664	44 776	1689	12 000
1665	11 121	1690	199 000
1666	11 121	1691	56 000
1667	1 075	1692	21 000
1668	néant	1693	néant
1669	19 966	1694	néant
1670	800	1695	néant
1671	46 000	1696	néant
1672	4 550	1697	néant
1673	97 600	1698	néant
1674	11 000	1699	néant
1675	45 000	1700	néant

41 *Conferenz die Abreitung der Churbayrischen praetensionen betreffend*, 4 janvier 1693, HHStA, Vienne, *Slaatskanzlei, Vorträge* 8/34.

42 *Conferentia Churbayerischen restantien und Alliantz betreffend*, 25 août 1693, *ibid.*

43 P. Fried, « Zur Geschichte der Steuer in Bayern », *Zeitschrift für bayerische Landesgeschichte*, t. XXVII, 1964, p 570-599.

44 Versements du *Reichspfennigamt* d'après les *Hofzahlaamtsbücher*, année correspondantes, Vienne, HKA.

Le tableau qui précède montre que les États de l'Empire n'ont apporté qu'une aide financière limitée à l'empereur au cours de la seconde moitié du XVII^e siècle, même si leur aide militaire lui a été souvent précieuse. L'ambassadeur Venier évoquait en 1692 aussi, sans le chiffrer, le produit de « mois romains »⁴⁵. Deux ans plus tôt, l'ambassadeur F. Corner montrait dans sa relation de 1690, que la participation des Cercles de Souabe et de Franconie au financement de la guerre contre la France n'était pas négligeable, puisqu'ils avaient donné 1,5 million de florins pour payer la solde des troupes⁴⁶.

Au XVIII^e siècle, le Saint-Empire a cessé d'aider financièrement l'empereur même si à deux reprises les États de l'Empire lui ont procuré une aide militaire contre la France au cours de la guerre de Succession d'Espagne et contre la Prusse au cours de la guerre de Sept Ans. Dans les deux cas, la déclaration de guerre de l'Empire et la mise au ban de l'Empire de l'électeur de Bavière et de son frère l'électeur de Cologne, alliés de Louis XIV, dans le premier cas, de l'électeur de Brandebourg, agresseur de l'électeur de Saxe, dans le second cas, provoquèrent la mobilisation de l'armée des Cercles. Les mois romains servirent à l'entretien de ces troupes. Parce que les guerres turques du Siècle des Lumières n'étaient plus destinées à protéger l'Allemagne contre un envahisseur venu des Balkans et qu'elles servaient les seuls intérêts de la Monarchie, celle-ci les conduisit à ses frais, que ce soit en 1716-1718, en 1737-1739 ou en 1788-1790.

L'AIDE ESPAGNOLE

L'alliance naturelle qui unissait à l'origine les deux branches de la Maison d'Autriche et la richesse de l'Empire espagnol en métaux précieux auraient dû faciliter l'aide de l'Espagne à l'empereur. Pourtant, les relations financières entre Vienne et Madrid furent assez compliquées entre 1555 et 1700. En apparence le cousin de Vienne était le parent pauvre, que la branche aînée devait aider toutes les fois qu'il était dans le besoin, mais comme la branche allemande tenait à conserver son autonomie par rapport à Madrid, les relations ont connu des crises dès le XVI^e siècle. Comme d'autre part les finances publiques espagnoles connurent de sérieuses difficultés après 1660, c'est l'aide de Vienne qui fut parfois sollicitée par le gouvernement de Madrid. D'autre part la Monarchie autrichienne refusait de se comporter en fournisseur de soldats toutes les fois que les Pays-Bas espagnols étaient en danger.

45 J. Fiedler (éd.), *Die Relationen der Botschafter Venedigs über Deutschland im 17. Jahrhundert*, *op. cit.*, t. 27, p 320.

46 *Ibid.*, p. 295.

Au début de la période moderne, contrairement à ce que l'on croit généralement, Vienne versa des sommes importantes au gouvernement espagnol pour le paiement de la dot de l'archiduchesse Anna, la quatrième épouse de Philippe II ou pour l'entretien des archiducs Rodolphe et Ernest, qui résidaient à la cour d'Espagne ou bien pour l'entretien des ambassades impériales en Espagne. Dans l'autre sens, Madrid a versé la dot de l'impératrice Maria, l'épouse de Maximilien II, ainsi que les 60 000 ducats de revenus du royaume de Naples que le testament de 1517 de Ferdinand le Catholique avait attribués à son petit-fils Ferdinand I^{er}. Toutefois, ses héritiers renoncèrent à cette rente en 1567, moyennant le paiement d'une somme forfaitaire de 257 000 florins.

Plus importante fut la question de l'aide de l'Espagne à l'empereur dans la guerre turque. Philippe II comme souverain des Pays-Bas était assujéti à l'aide turque au titre du Cercle de Bourgogne ; depuis 1548, il s'était même engagé à en payer le triple en cas d'agression ottomane. Il est indéniable que durant le règne de Ferdinand I^{er} les contributions furent régulièrement payées au trésorier d'Empire. En 1559, lors de la diète d'Augsbourg, 20 000 florins furent directement versés à l'empereur et par la suite Ferdinand I^{er} fit délivrer de nombreuses quittances à son neveu Philippe. Cependant les impôts dont était redevable le Cercle de Bourgogne ont cessé d'être payés à partir de 1566 et sous prétexte que la guerre des Pays-Bas lui coûtait cher, Philippe II cessa de verser les 175 000 florins qu'il devait au Saint-Empire au titre de l'aide turque⁴⁷. Après d'âpres négociations avec Adam de Dietrichstein, Philippe II finit par accorder une aide de 2 ou 300 000 ducats⁴⁸ pour la guerre turque de 1566. Celle-ci fut en revanche financée par le pape et par Cosme de Médicis, qui donna 200 000 ducats à son beau-frère Maximilien II, pour qu'il reconnût son titre de grand duc de Toscane.

En dépit du versement d'un subside pour la guerre turque, le non-paiement des contributions dont le Cercle de Bourgogne était redevable à la trésorerie d'Empire provoqua une brouille entre Vienne et Madrid, dont la cause véritable était la politique brutale menée par Philippe II aux Pays-Bas. En 1569, celui-ci interdit à son cousin et aux princes d'Empire toute ingérence dans les affaires des Pays-Bas. Après la « révolte des Gueux » en 1572, Maximilien II redoutait que le conflit politico-religieux ne s'étendît à l'Allemagne et ne ruinât le compromis d'Augsbourg de 1555. D'une part Maximilien II condamna sans appel la politique répressive du duc d'Albe, qu'il jugeait erronée, d'autre part

47 Peter Rauscher, *Kaisertum und hegemoniales Königtum: Die kaiserliche Reaktion auf die niederländische Politik Philipps II. von Spanien*, dans Friedrich Edelmayr (dir.), *Hispania-Austria II. Die Epoche Philipps II. (1556–1598)*, Wien/München, Studien zur Geschichte und Kultur der iberischen und iberoamerikanischen Länder 5, 1999, p. 71.

48 1 ducat = 1,5 florin rhéna.

il tint ferme sur les droits de l'Empire à percevoir l'aide turque et mena sans illusion des actions diplomatiques pour obtenir ce paiement⁴⁹. Par la suite on chercha un compromis et l'on discuta le montant de la contribution du Cercle de Bourgogne à l'effort commun. L'Espagne finit par payer 150 000 florins pour l'année 1566, mais, en novembre, 1573 Philippe II devait encore 91 000 florins d'aide turque au trésorier d'Empire. Philippe II proposa finalement un paiement échelonné.

Si Maximilien II redoutait que le conflit politico-religieux aux Pays-Bas ne s'étendît à l'Allemagne et ne ruinât le compromis obtenu à Augsbourg en 1555⁵⁰, il n'avait aucun moyen de pression sur son gendre. En 1576, Philippe II était encore redevable à l'empereur de 113 000 florins d'aide turque au titre du Cercle de Bourgogne.

320

À la même époque, les Habsbourg de Vienne s'intéressaient vivement à l'acquisition de la Couronne de Pologne et, pour cela, Maximilien II cherchait l'appui de Philippe II, qui finit par lui accorder la modeste somme de 30 000 florins.

Les relations de Rodolphe II avec l'Espagne furent encore plus difficiles jusqu'à la mort de Philippe II⁵¹, qui mit son point d'honneur à accorder à l'empereur le soutien financier le plus faible possible, le plus tard possible⁵².

La guerre de Quinze Ans (1593-1608)

En 1592, Rodolphe II avait évité de s'adresser à son oncle Philippe II, laissant ce soin au pape, alors que le Conseil privé estimait que la meilleure aide serait une attaque navale des Espagnols contre l'Empire ottoman. Pourtant en février 1593 l'ambassadeur impérial Khevenhüller reçut pour instruction de solliciter une aide financière de Philippe II, de ne pas refuser l'envoi de troupes auxiliaires en Hongrie et de ne proposer une attaque maritime qu'en troisième position. Il n'était pas formellement question de la contribution du Cercle de Bourgogne, qui était prévue par le traité de 1548. Khevenhüller préféra évoquer la solidarité chrétienne plutôt que les obligations juridiques. Pour la Chambre des Comptes, c'était une aide volontaire d'une puissance étrangère, alors que pour le Trésorier impérial Geizkofler c'était une obligation. Philippe II, qui invoquait à juste titre ses propres difficultés financières, conseilla à Rodolphe II de résoudre le conflit

49 HKA, HF *Österreich*, PB 280, PB 282, PB 283, PB 285, PB 287, PB 289 & PB296.

50 P. Rauscher, *Kaisertum und hegemoniales Königtum*, op. cit. p. 341.

51 Jan Paul Niederkorn, « Die europäischen Mächte und der Lange Türkenkrieg Kaiser Rudolfs II (1593-1606) », *AÖG*, 135, p. 189-213.

52 Dépêche de Francesco Vendramin au Sénat de Venise, Madrid, 13 novembre 1593, ASV, *Dispacci da Spagna*, filza 25, doc. 55.

le plus pacifiquement possible⁵³. Parce qu'il était toujours en guerre avec les rebelles néerlandais, avec Henri IV et Élisabeth I^{re}, ses royaumes ibériques faisaient face à un effort de guerre gigantesque, alors que le système des *asientos* (crédit à court terme) avait déjà mis à plusieurs reprises les finances castillanes en difficulté. En outre, Philippe II était furieux parce que Rodolphe lui avait interdit de recruter des soldats dans le Saint-Empire et que la diète d'Empire ne cachait pas ses sympathies pour Henri IV. En mars 1594, Philippe II finit par promettre 300 000 ducats (soit 450 000 florins) « d'aide turque » après l'arrivée de la flotte des Indes, qui était attendue pour septembre de la même année. La flotte n'arriva qu'en mai 1595 et les fonds ne furent virés qu'en décembre 1595. Il était en outre difficile de transformer en bon argent l'assignation, car la banque Fugger d'Augsbourg exigeait une trop forte commission. L'argent transita finalement par Barcelone et Gênes et la Chambre des Comptes ne toucha les premiers ducats qu'en mai 1596.

Après la prise de Győr par les Turcs en septembre 1594, le Roi Catholique, pressé par le pape, promit de contribuer à « l'aide turque » en entretenant pendant 6 mois un corps de 8 000 fantassins et de 1 000 cavaliers, qui seraient recrutés aux Pays-Bas et en Italie. En mai 1596, Philippe II promit de donner 100 000 ducats qui ne furent entièrement versés qu'au bout de 18 mois, au début de l'année 1598. Les subsides de Philippe II au prince de Transylvanie Sigismond Bathory furent versés bien plus rapidement. En 1597, le Conseil d'État espagnol accorda l'envoi de 3 000 Wallons et 500 cavaliers en Hongrie, dont il paierait l'entretien pendant 6 mois. Après la paix de Vervins, en 1598, la maladie de Philippe II paralysa toute décision. En tout Philippe II aurait payé pour la défense du Saint-Empire en théorie 900 000 florins, en réalité il n'en aurait donné que 400 000 à Rodolphe II et 80 000 à Sigismond Bathory.

Philippe III a changé d'attitude par rapport à son père, car on lui fit comprendre que le soutien de l'empereur dans la guerre de Hongrie était de son intérêt, parce que le conflit au centre de l'Europe éloignait la menace d'une intervention ottomane contre Naples ou la Sicile. C'est pourquoi, en février 1600, le Conseil d'État espagnol suggérait d'accorder un subside de 150 000 ducats à l'empereur et de donner les 150 000 autres à l'ambassadeur d'Espagne à Prague, San Clemente, jusqu'à ce que Rodolphe II ait accordé l'investiture du fief de Finale (en Ligurie) au Roi Catholique. D'autre part l'archiduc Ferdinand de Styrie a sollicité l'aide de l'Espagne pour reconquérir Kanizsa, qui venait d'être

53 Dépêche de Francesco Vendramin au Sénat de Venise, Madrid, 13 novembre 1593, ASV, *Dispacci da Spagna, filza 25*.

prise par les Turcs. Philippe III lui accorda 300 000 florins pour entretenir 6 000 hommes pendant 6 mois et mit 200 000 ducats à la disposition du pape Clément VIII pour faciliter l'opération. Malgré quelques retards dans les versements, Philippe III s'est montré plus généreux que son père, puisqu'il a donné au total 1 800 000 florins à l'empereur. En outre Philippe III a payé 80 000 ducats à Sigismond Bathory, 300 000 florins au pape pour l'entretien des contingents pontificaux en Hongrie et 300 000 florins à Ferdinand de Styrie pour la reconquête de Kanizsa en 1601.

Si avec 3 750 000 florins, la contribution de la Monarchie d'Espagne à la guerre de Quinze Ans était supérieure à celle du pape, elle demeurait modeste par rapport à l'effort financier consenti par les princes d'Empire et surtout par rapport à celui des provinces de la Monarchie qui supportèrent le poids de la guerre.

La guerre de Trente Ans

322

Avec l'avènement de Mathias en 1611⁵⁴, les relations entre Prague et Madrid se sont vraiment détendues. En effet, à partir de 1613, les ambassadeurs à la cour de Prague, Zuñiga puis Oñate, préparèrent à la fois une collaboration plus étroite avec l'empereur et la succession de Mathias, marié sans enfant, qui préoccupait Madrid depuis 1600. Le traité Oñate de 1617 régla la succession à la couronne impériale en cédant les droits de Philippe III à son cousin Ferdinand de Styrie⁵⁵. L'Espagne vint au secours de Ferdinand dans la guerre des Uscoques, qui, en 1617-1618, opposa l'archiduc à la République de Venise. La révolte des États de Bohême en mai 1618 fut l'occasion pour Philippe III de marquer son attachement aux intérêts de la Maison d'Autriche. Il fournit troupes et subsides à Ferdinand II, dont la petite armée était insuffisante pour faire face à la coalition que les États de Bohême avaient suscitée en Europe centrale. C'est en partie grâce au soutien de Philippe III et à celui de l'archiduc Albert, souverain des Pays-Bas, que l'armée des États de Bohême fut vaincue à la bataille de la Montagne Blanche, le 8 novembre 1620⁵⁶. L'aide militaire directe se poursuivit jusqu'en 1622, lorsque les régiments financés par Bruxelles et Madrid furent rappelés afin d'occuper Frankenthal et le Bas-Palatinat.

54 Mathias (1557-1619), empereur romain germanique (1611-1619). Voir la notice de Rudolf Neck, « Matthias, Kaiser », dans Brigitte Hamann (dir.), *Die Habsburger. Ein biographisches Lexikon*, Wien, Überreuter, 1990, p. 333-336.

55 Ferdinand de Styrie, plus connu sous le nom de Ferdinand II (1578-1637) Empereur romain germanique (1619-1637), Johann Franzl, *Ferdinand II. Kaiser im Zwiespalt der Zeit*, Graz/Wien/Köln, Styria, 1978.

56 Olivier Chaline, *La Bataille de la Montagne Blanche (8 Novembre 1620). Un mystique chez les guerriers*, op. cit., p. 128-133

Dans la seconde phase de la guerre de Trente Ans, il n'y eut pas de politique commune des Habsbourg. À partir de 1624, Olivarès chercha à convaincre Ferdinand II de conclure un traité d'alliance avec le Roi Catholique, dans lequel on inclurait le plus grand nombre possible de princes d'Empire. Par ce traité, il espérait obtenir l'aide du Saint-Empire contre les rebelles néerlandais, sous prétexte qu'ils faisaient toujours partie du cercle de Bourgogne, mais Ferdinand II refusa poliment, parce qu'il ne voulait pas faire la guerre aux Provinces-Unies. À partir de 1628, date à laquelle débuta la guerre de Succession de Mantoue, Philippe IV essaya d'entraîner Ferdinand II dans une guerre contre la France, mais il se heurta à l'opposition de Wallenstein. Ferdinand II se contenta d'envoyer quelques régiments, qui participèrent au sac de Mantoue en 1630⁵⁷. Mais ni les princes d'Empire ni l'empereur lui-même n'avaient le moindre intérêt à participer à une guerre avec les Provinces-Unies ou bien à un conflit armé avec la France. En 1632-1633, l'Espagne versa, par l'intermédiaire de Wallenstein, un million de florins dans le trésor de l'empereur, mais le duc de Friedland ne songeait pas à mener son armée aux Pays-Bas ou en France⁵⁸. La liquidation du généralissime, en 1634, n'améliora guère les perspectives de coopération militaire entre Vienne et Madrid, parce que l'empereur ne voulait pas éveiller la méfiance des princes allemands, qui étaient peu disposés à collaborer avec la puissance espagnole et à favoriser ses ambitions hégémoniques. C'est pourquoi Ferdinand II refusa à Philippe IV le vicariat d'Empire sur l'Italie du Nord, que celui-ci, en tant que duc de Milan, convoitait afin de consolider son autorité dans la péninsule. De même, Ferdinand II hésita longtemps avant d'accorder au cardinal Infant Don Ferdinand le passage à travers l'Allemagne d'une armée qu'il conduisait de Gênes en Flandre via Milan. La menace suédoise vis-à-vis des possessions autrichiennes et bavaraises détermina pourtant Ferdinand II à collaborer plus étroitement avec l'Espagne sur le plan militaire.

Comme Ferdinand II ne s'intéressait aux projets de Philippe IV que dans la mesure où la défaite de l'Espagne aurait des conséquences fâcheuses sur son propre destin, ce soutien réticent provoqua chez les Espagnols le versement de subsides au compte-gouttes et l'absence de coopération militaire réelle, sauf en 1634. Le cardinal infant vint de Milan à la tête d'une armée destinée aux Pays-Bas. Il traversa le Tyrol, puis la Bavière pour faire en août 1634, sa jonction avec son cousin l'archiduc Ferdinand, généralissime des Impériaux qui combattaient

57 Jean Bérenger, « Le siège de Mantoue 1629-1630 », dans *Société, politique, culture en Méditerranée occidentale, XVI^e-XVII^e siècles : mélanges en l'honneur du professeur Anne Blanchard*, Montpellier, Université Paul-Valéry, 1993, p. 242-267.

58 H. Ernst, *Madrid und Wien 1632-1637. Politik und Finanzen zwischen Philipp IV und Ferdinand II*, op. cit.

les Suédois. La rencontre de ces derniers avec les armées des Habsbourg eut lieu à Nördlingen, point stratégique important qui contrôlait le franchissement du Danube. Ce fut la dernière grande victoire des *Tercios* qui avec l'aide des Impériaux écrasèrent l'armée suédoise. Seul le corps d'armée de Bernard de Saxe-Weimar⁵⁹ réussit à s'enfuir vers le sud, où il passa au service de la France. Comme Ferdinand II semblait à nouveau maître de la situation, la plupart des princes luthériens signèrent les préliminaires de Pirna en Saxe, qui furent confirmés par la paix de Prague d'avril 1635. Toutefois la Suède et quelques princes calvinistes allemands ne signèrent pas la paix, ce qui permit à Richelieu de relancer les hostilités.

324

Lorsque le conflit prit une dimension européenne, le rapprochement entre Vienne et Madrid devint nécessaire, bien que la collaboration militaire demeurât épisodique. L'aide espagnole se manifesta avant tout sur le plan financier, car Madrid accorda des subsides pour entretenir une partie des troupes impériales. Dans un système, où le vrai problème était celui de la rentrée des contributions, le versement de sommes importantes en argent liquide permettait à faire face aux dépenses de première nécessité telles que la levée de nouvelles recrues au printemps au commencement de la campagne. Bien que l'ambassadeur d'Espagne à Vienne ait effectué des versements importants, ceux-ci n'eurent jamais d'effet décisif dans la conduite de la guerre ni pour l'Espagne ni pour l'empereur. Lorsqu'en 1636 Ferdinand II consentit à rompre officiellement avec la France, la méfiance des diplomates espagnols à l'égard de la Cour de Vienne était telle que la déclaration de guerre n'eut pas d'effet pratique.

Il y eut au moins une démonstration de l'unité de vues des deux gouvernements en 1636, à la fin du Congrès électoral de Ratisbonne, qui assura l'élection de Ferdinand III⁶⁰ comme roi des Romains. À cette occasion, Ferdinand II autorisa formellement les troupes de Philippe IV à occuper le Bas Palatinat et il assura le Roi Catholique que, comme prince d'Empire, il avait droit à l'aide du Saint-Empire pour la défense du cercle de Bourgogne. Ferdinand II a changé d'attitude parce que la Cour de Vienne considérait que l'argent espagnol était désormais le seul moyen de chasser les armées suédoises et françaises des territoires allemands. Les subsides de Madrid devenaient la condition *sine qua non* de la victoire des Impériaux. Le Roi Catholique, qui comptait à nouveau sur la guerre dans le Saint-Empire, a versé au trésor impérial 6 341 000 florins en 10 ans, soit, en moyenne, 650 000 florins par an.

59 Saxe-Weimar, Bernard de (1604-1639).

60 Ferdinand III, (1608-1657), empereur romain germanique (1637-1657), Robert John Weston Evans, *The Making of The Habsburg Monarchy*, Oxford/New York/Toronto, Clarendon Press, 1979, p 332-339 et 434-438.

Tableau des versements espagnols à l'empereur à des fins militaires de 1632 à 1642⁶¹

Année	Secours	Troupes impériales	Recrues espagnoles	Total
1632/33	1 000 000	-	-	1 000 000
1634	1 500 000	-	-	1 500 000
1635	430 000	-	559 000	989 000
1636	681 000	-	382 000	1 063 000
1637	100 000	85 000	266 000	451 000
1638	310 000	-	-	310 000
1639	585 000	50 000	-	635 000
1640	426 000	-	-	426 000
1641	12 000	415 000	-	427 000
1642	60 000	330 000	-	390 000

En 1637, la mort de Ferdinand I^{er} et le rappel de l'ambassadeur Oñate facilitèrent les relations entre Vienne et Madrid. Lors des négociations de Westphalie, Ferdinand III soutint loyalement les intérêts de l'Espagne et se refusa à signer une paix séparée avec la France, mais en 1648 la défaite de ses armées en Bavière et l'occupation d'une partie de la ville de Prague par l'armée suédoise l'obligèrent à ratifier le 24 octobre les préliminaires de paix qui avaient été négociés deux ans plus tôt. C'était un soulagement pour les princes allemands qui voyaient s'éloigner le spectre de l'intervention militaire espagnole aux Pays-Bas, mais Ferdinand III était bien décidé à aider Philippe IV malgré les clauses rigoureuses du traité d'Osnabrück (*Instrumentum Pacis Osnabrugiensis*) qui interdisait aux Impériaux d'apporter la moindre aide militaire au Cercle de Bourgogne.

Dans la pratique il n'en fut rien, car même si la liberté de manœuvre de l'empereur était réduite, il envoya aux Pays-Bas les soldats qu'il avait licenciés à partir de 1649. Lors de l'élection impériale de 1658, les princes d'Empire reprochèrent à la Cour de Vienne d'avoir transféré des troupes aux Pays-Bas et d'avoir autorisé l'Espagne à faire des recrues en Allemagne. En 1656, l'empereur envoya en outre 6 000 soldats à Milan pour combattre l'armée française qui opérait en Italie contre les Espagnols⁶².

La seconde moitié du xvii^e siècle

Lors de l'élection impériale de 1658, la Maison d'Autriche a mobilisé son crédit pour soudoyer des Électeurs plutôt réticents. La Chambre des comptes a encaissé 306 000 florins de virements espagnols en 1657⁶³. Philippe IV, qui

61 H. Ernst, *Madrid und Wien 1632-1637. Politik und Finanzen zwischen Philipp IV und Ferdinand II*, op. cit., tableau 14, p. 218.

62 Lettre du Roi à l'empereur du 1^{er} septembre 1656, BnF, Département des Manuscrits, VC de Colbert, t. 323, f^o 331.

63 Grete Mecenseffy, « Im Dienste dreier Habsburger. Leben und Wirken des Fürsten Johann Weikhard Auersperg (1615-1677) », *AÖG*, 114, 1938, p. 425-434. Vienne, HKA, *Hofzahlamtsbuch* 103.

considérait le succès de Léopold comme une affaire personnelle a ordonné à son ambassadeur à Francfort, Peñaranda, naguère plénipotentiaire au congrès de Münster et bon connaisseur des affaires allemandes, de ne pas lésiner pour acheter les voix des Électeurs. L'ambassadeur a promis 150 000 florins à l'Électeur de Saxe dès le mois d'août 1657 et lui a versé immédiatement un acompte de 45 000, qu'il a complété par un second versement en janvier 1658. C'est également Peñaranda qui a payé l'Électeur de Trèves.

Après 1660, la monarchie d'Espagne, empêtrée dans la poursuite de sa lutte avec le Portugal, se contenta d'un bien maigre secours lors du conflit austro-turc. Le subside mensuel de 30 000 florins promis par le Conseil d'État espagnol en juillet 1663 ne fut que partiellement payé grâce aux démarches tenaces de l'ambassadeur Pœtting auprès du président des Finances castillan, don Miguel de Salamanca⁶⁴. L'empereur reçut finalement 200 000 florins de Madrid, auxquels il faut ajouter les 75 000 florins envoyés directement de Naples⁶⁵. C'était un bien modeste dédommagement pour les 7 000 vétérans fournis par l'empereur à l'Espagne au printemps 1663.

326

Peu à peu l'empereur, qui avait réussi à forger une puissante armée permanente apparaissait désormais comme la grande puissance militaire de la Maison d'Autriche. C'est pourquoi la Cour d'Espagne, à partir de la guerre de Dévolution, sollicita l'aide militaire de l'empereur. Lorsqu'en 1667, Louis XIV attaqua les Pays-Bas espagnols, qu'il réclamait pour son épouse l'infante Marie-Thérèse au nom d'un prétendu droit « de dévolution », l'ambassadeur d'Espagne à Vienne, le comte de Castellar, tenta d'obtenir une intervention armée de l'empereur, aux côtés de l'Espagne, ou tout au moins l'envoi d'une armée de secours aux Pays-Bas, sous couvert d'une aide de l'empereur au Cercle de Bourgogne, alors que celui-ci n'avait ni la volonté ni les moyens de faire la guerre. Léopold devait, avant d'entreprendre aucune action militaire, compléter les régiments existants. Or pour les mettre sur pied de guerre, l'empereur avait besoin des contributions des diètes des différents pays⁶⁶. Par crainte de s'attirer à nouveau les horreurs de la guerre, les diètes de Bohême, de Moravie et de Silésie refusèrent de souscrire à l'emprunt qu'on leur demandait et firent des difficultés pour recevoir en garnison les nouvelles recrues⁶⁷. Elles montraient une grande réticence vis-à-vis d'une guerre provoquée par la politique dynastique des

64 Georg Wagner, « Das Türkenjahr 1664 - Eine europäische Bewährung. Raimund Montecuccoli, die Schlacht von St. Gotthard-Mogersdorf und der Friede von Eisenburg (Vasvár) », *Burgenländische Forschungen.*, Bd. 48, Eisenstadt, 1964, p. 89-90.

65 Dépêche de Sagredo du 29 juillet 1663 au Sénat de Venise, ASV, *Dispacci da Germania*, filza 122.

66 Jean Bérenger, *Finances & absolutisme autrichien dans la seconde moitié du XVII^e-XVIII^e siècle*, *op. cit.*

67 Dépêche de Grémonville au roi, Vienne, 18 août 1667. AE, Paris, CP Autriche, vol. 27, f^o 114.

Habsbourg, car ils souhaitaient, comme les Électeurs rhénans, maintenir coûte que coûte la paix obtenue en 1648, indispensable à la reconstruction. Les provinces de l'Autriche antérieure (Tyrol et Brisgau) refusèrent également de recevoir les régiments qu'on voulait leur envoyer, quitte à faire des levées à leurs dépens⁶⁸. Mais surtout le prince Lobkowitz, chef du Conseil privé, dont l'influence sur Léopold était alors incontestable⁶⁹, imposa un rapprochement avec la France, non par sentiment, mais par suite d'une analyse lucide du rapport de forces. Léopold I^{er} négocia en secret en janvier 1668 le partage de la succession d'Espagne avec Louis XIV, qui interviendrait lors du décès attendu du petit Charles II⁷⁰ et il n'envoya pas un soldat aux Pays-Bas, qui étaient désarmés face à l'agression française. Le traité d'Aix-la-Chapelle mit fin provisoirement au conflit en mai 1668 sans que Léopold ait soutenu le moins du monde sa sœur la régente d'Espagne et son neveu Charles II.

Par la suite, le gouvernement de Madrid a encore aidé l'empereur lors du conflit austro-turc. Lors du siège de Vienne de 1683, l'Espagne fit encore une fois un effort pour entraîner l'empereur dans une guerre sur le Rhin en lui versant des subsides pour faciliter son réarmement. Au début de l'été 1682, l'ambassadeur d'Espagne promit une aide d'un million de florins⁷¹, qui se limitèrent à 300 000 florins de remises à l'automne⁷², « les banquiers de Vienne ont déclaré que tant qu'ils ne sauraient pas l'argent entre les mains de leurs correspondants ils ne payeraient pas ici », ce qui retarda le recrutement de 7 nouveaux régiments⁷³. En fait à partir de ce moment l'aide financière du gouvernement de Madrid cessa de jouer un rôle dans le budget de l'empereur. Les divergences politiques entre Vienne et Madrid, qui n'approuvait pas la reconquête de la Hongrie expliquent la fin du versement de subsides à la Chambre des Comptes. Le Saint-Siège prit alors le relais de l'Espagne en apportant une aide extérieure substantielle aux finances impériales. Il y eut tout de même une aide indirecte de la part des Espagnols, car parmi les fonds fournis par le Saint-Siège il y avait le produit des décimes prélevés sur le clergé espagnol au titre de la Croisade, qui était reversé indirectement à l'empereur. Il faut

68 Dépêche de Grémonville au roi, Vienne, 7 novembre 1667, AE, Paris, CP Autriche, vol. 27, f° 293.

69 Adam Wolf, *Fürst Wenzel Lobkowitz, erster geheimer Rath Kaiser Leopold's I., 1609-1677. Sein Leben und Wirken*, Vienne, W. Braumüller, 1869.

70 Jean Bérenger, « Une tentative de rapprochement entre la France & l'empereur : le traité de partage secret de la succession d'Espagne du 19 janvier 1668 », *Revue d'histoire diplomatique*, 1965, p. 291-314.

71 Dépêche de Sébeville du 18 juin 1682. A.E, Paris, CP Autriche, vol. 53, f° 230.

72 Don Martin de los Rios, envoyé pour complimenter Leurs Majestés sur la naissance de l'archiduc Charles, le futur roi d'Espagne. Dépêche du 4 octobre 1682. AE, Paris, CP Autriche, vol. 51, f° 418.

73 Sébeville au roi, Vienne, 5 novembre 1682, AE, Paris, CP Autriche, vol. 54, f° 20-21.

donc dater des années 1689-1690 la fin de toute aide espagnole – directe ou indirecte – aux finances de la Monarchie, lorsque le pape cessa de subventionner les armées impériales en Hongrie.

L'AIDE DU SAINT-SIÈGE

Les aides du Saint-Siège pendant les guerres turques ont été considérables, en particulier pendant la guerre de Quinze Ans (1593-1606) et à l'occasion du siège de Vienne de 1683. Le Pape n'intervenait pas contre les Turcs uniquement pour des raisons idéologiques, mais pour des raisons de sécurité parce que la Frontière militaire était le meilleur rempart contre les incursions ottomanes en Italie, de sorte qu'il agissait autant comme chef d'État italien que comme chef spirituel de la Chrétienté.

328

La guerre de Quinze Ans (1593-1606)

Durant la guerre de Quinze Ans, le Saint-Siège a été le principal protagoniste et le ciment de l'alliance anti-ottomane⁷⁴. Le pape Clément VIII s'est engagé personnellement pour mobiliser les autres États afin qu'ils envoient des subsides et des troupes mais aussi pour obtenir la signature d'une alliance entre l'empereur et la République de Pologne, voire pour créer une Ligue anti-ottomane.

Dès l'été 1592, il a commencé à verser 30 000 florins mensuels après la chute de Bihac en Croatie. Rodolphe II envoya à Rome le baron Cobenzl à l'automne et le pape promit d'augmenter le subside qui passa à 75 000 florins, dont 15 000 furent versés immédiatement sous forme d'une lettre de change. Bien qu'à l'automne 1593 le nouveau nonce à Prague, le cardinal Madruzzo, évêque de Trente, ait fait de nouvelles promesses, les subsides promis n'étaient pas toujours versés. Le pape a nommé Jean Baptiste Doria commissaire général en Hongrie pour contrôler l'emploi des fonds versés. Les virements étaient faits à Doria, qui contrôlait l'emploi des subsides, mais à partir des échecs militaires de 1595, sur rapport de Doria et de bien d'autres, le pape préféra envoyer des soldats plutôt que d'entretenir financièrement les Impériaux : 11 800 fantassins et 650 cavaliers levés dans les États de l'Église, auxquels s'ajouta ensuite un régiment milanais. Ce corps d'armée joignit les Impériaux devant Esztergom et contribua à la prise d'assaut de la place, le 2 septembre, puis s'empara de Visegrad, le 21, mais après la mort du comte Charles Mansfeld l'État major fut incapable de dresser un plan de campagne sérieux ; la Transylvanie parut

74 Jan Paul Niederkorn, « Die europäischen Mächte und der Lange Türkenkrieg Kaiser Rudolfs II (1593-1606) », art. cit., p. 70-85.

trop éloignée aux Pontificaux pour aller soutenir Sigismond Bathory. Ils furent mal logés, mal nourris et beaucoup tombèrent malades. Début décembre, Clément ordonna le rapatriement de ses soldats et l'expédition lui avait coûté 430 000 scudi (environ 650 000 florins). Le commissaire général Doria fut remplacé par un neveu du pape Gian Francesco Aldobrandini, qui toucha de substantielles indemnités.

Ces incidents n'empêchèrent pas le pape de continuer à soutenir l'empereur en Hongrie. Après négociations avec le jésuite Alfonso Carillo, le pape commença à verser des subsides à Sigismond Bathory, 7 mensualités à 30 000 florins ; il fit en outre déposer 300 000 florins à Vienne et à Cracovie, au cas où Rodolphe II conclurait l'alliance avec la Pologne. En conséquence le pape ne pouvait plus verser directement de subsides à l'empereur.

Rome fut très affectée cependant par la défaite de Mezökeresztes, en octobre 1596, et ressentit la victoire ottomane comme une menace directe. En décembre on songea à envoyer un nouveau corps d'armée en Hongrie, où Gian Francesco Aldobrandini souhaitait retourner, alors que les cardinaux Paravicino et Madruzzo penchaient pour une simple aide financière. 7 500 fantassins furent envoyés en Hongrie à l'été 1597. Ils prirent Papa puis participèrent au siège de Győr et à la défense de Komárom. Ce contingent souffrit de maladies à cause du ravitaillement insuffisant et du climat ; à la fin de la campagne il n'y avait plus que 2 000 survivants, alors que l'expédition avait coûté 3 20 000 scudi (480 000 florins) au trésor pontifical, qui utilisa en fait l'argent destiné à financer l'alliance mort-née entre Prague et Cracovie.

En 1597, l'affaire de Ferrare (conquête, puis long séjour du pape dans la ville) a coûté fort cher aux finances pontificales, qui cessèrent de financer la guerre de Hongrie en 1598. Rodolphe II riposta en menaçant de prélever des décimes sur le clergé autrichien et de vendre des biens d'Église pour 300 000 ducats. En 1599, l'empereur obtint l'accord de Rome de lever les décimes pour 3 ans, mais ne l'utilisa pas parce que le clergé se déclara financièrement épuisé. Pour l'aide turque, on obtint à Rome, après de longues négociations, des promesses, mais rien de concret. On obtint la promesse que la Curie fournirait en 1600 60 à 75 000 florins et cette somme ne fut jamais payée en dépit des efforts de l'ambassadeur impérial à Rome le comte Thurn. Après la chute de Nagykanizsa, le pape, qui sentait l'Italie plus que jamais menacée, parla de donner cet argent à l'archiduc Ferdinand de Styrie.

Clément VIII obtint en revanche une aide espagnole. Philippe III promit 200 000 ducats et le grand duc Ferdinand de Toscane envoya 2 000 hommes en Hongrie sous le commandement de Jean de Médicis, tandis que le duc de Mantoue prenait part à la campagne comme commandant en chef adjoint. Le corps d'armée pontifical fut transporté par bateau d'Ancône à Fiume et armé à

Zagreb. Les 9 800 hommes n'étaient plus que 3 500 en décembre après la fin de la campagne et le siège de Nagykanizsa fut un échec à cause des querelles du haut commandement après la mort de Gian Francesco Aldobrandini. Les survivants refusèrent de participer à d'autres campagnes en Hongrie.

Pour les campagnes suivantes, la Curie romaine en revint à la solution des subsides. Pour 1602, le pape promit à Rodolphe II et à Ferdinand de Styrie une aide de 150 000 florins, mais les crédits utilisés ne dépassèrent pas les 75 000 florins. Malgré les espoirs soulevés en 1604 par la reprise des hostilités entre les Ottomans et les Séfévides et par un projet de ligue de la France, de l'Espagne et de Venise contre les Turcs, le pape se montrait peu disposé à prolonger son aide financière à l'empereur. Il finit par accorder à Rodolphe II 75 000 florins en septembre 1604.

330 Paul V, successeur de Clément VIII, se montra en revanche disposé à aider l'empereur, surtout après le début de l'insurrection de Bocskai en Hongrie. Il lui accorda un crédit de 225 000 florins pour lever et entretenir un régiment d'infanterie allemande – 3 000 hommes commandés par Ferdinand Kollonich, tout en refusant de financer un régiment de 1 000 cuirassiers. Dès novembre 1605, Paul V Borghèse, mieux informé de la situation lamentable où se trouvaient les Impériaux et de la nullité du commandement, manifesta beaucoup moins d'enthousiasme, bien qu'on ait proposé Francesco Borghèse comme commandant en chef. Les projets de pacification avec les Turcs et les Hongrois, le conflit du Saint-Siège avec Venise mirent fin à l'aide pontificale, à laquelle la Chambre des Comptes espérait néanmoins toujours recourir, si l'on en croit le mémorandum du 23 novembre 1606.

Clément VIII affirmait en 1601 – avant la chute de Nagykanizsa – avoir dépensé plus de 3 millions de florins dans la guerre turque. En 1604, on évoqua la somme de 5,5 millions de florins ; toutefois, d'après l'ambassadeur vénitien Nani, le marquis de Castiglione, ambassadeur impérial à Rome, aurait répondu qu'il s'agissait seulement de 2,5 millions de florins⁷⁵ et selon l'historien Niederkorn, il serait davantage proche de la vérité. Les 3 campagnes de Hongrie ont en effet coûté au Saint-Siège 1 125 000 scudi, les subsides versés à Rodolphe et à Sigismond Bathory s'élèvent à 565 000 scudi, dont 175 000 étaient destinés à la Transylvanie. À ces 1 690 000 scudi, il convient d'ajouter les 180 000 dépensés en 1604, ce qui ferait un investissement total de 1,9 millions de scudi (soit 2 850 000 florins) pour la période 1592-1606.

75 Dépêche de Nani du 21 août 1604, ASV, *Senato, Dispacci da Roma, filza* 53, n° 327.

Dès la reprise de la guerre ouverte entre l'empereur et la Sublime Porte, le Saint-Siège a pris à cœur la lutte anti-ottomane. Lors de la guerre turque de 1663-1664, le pape Alexandre VII fit un effort, en dépit de ses propres difficultés politiques et financières. Devant la gravité de la situation en Hongrie, le pape accepta à la suite de la mission du marquis Mattei, ambassadeur impérial à Rome, d'affecter une partie des décimes à la guerre de Hongrie : tout le clergé italien (à l'exception du clergé vénitien) et l'Ordre de Malte, verseraient 6 % de leurs revenus pendant dix ans pour la défense de la Hongrie⁷⁶. Dès le printemps 1662, le banquier viennois Pestaluzzi reçut une remise de 45 000 florins⁷⁷. Au cours de l'été 1663, lorsque les Turcs assiégeaient Ersékujvar (Nové Zamky), le Pape mobilisa les moyens financiers dont il disposait. D'une part, il affecta à la guerre turque les 200 000 écus du legs Mazarin pour la croisade anti-ottomane, qui avaient été intégralement versés à la fin de l'année 1663⁷⁸. D'autre part il poursuivit la levée des décimes sur le clergé italien et autorisa l'empereur à lever une contribution extraordinaire sur le clergé des Pays héréditaires. L'empereur avait demandé l'autorisation d'aliéner le tiers des biens ecclésiastiques récemment acquis⁷⁹. Par un bref du 30 mai 1664, Alexandre VII lui accorda une contribution extraordinaire correspondant à la vente du quart des biens acquis depuis cinquante ans. Elle était basée sur une déclaration volontaire de tous les membres du clergé ; au cas où ceux-ci s'y refuseraient, ils seraient taxés d'office par les délégués apostoliques, les cardinaux Harrach et Caraffa, qui accordèrent une contribution extraordinaire⁸⁰. Bien que les prélats fussent sommés de comparaître dans les dix jours à Vienne, c'était évidemment une procédure lente, qui portait atteinte à l'immunité fiscale du clergé. Celui-ci ne pouvait cependant pas s'y soustraire puisqu'il s'agissait de soutenir une « croisade » et que le prélèvement était décidé par le Saint-Siège. De sa propre autorité, l'empereur n'aurait pu décréter une telle mesure et c'est pourquoi il faut considérer cette contribution comme une aide réelle apportée par le Saint-Siège à l'effort de guerre impérial en Hongrie. Alexandre VII fit lui-même appel au crédit pour réunir le plus vite possible les 100 000 florins que devaient rapporter les décimes

76 Galeazzo Gualdo Priorato, *Historia di Leopoldo Cesare, che contiene le cose più memorabile successe in Europa dal 1656-1670*, op. cit., t. 1, p. 6.

77 Rapport de nonciature du 11 mars 1662, A. Levinson (éd.), *Nuntiatuerberichte aus Deutschland 1657-1679*, AÖG, 103, p. 750.

78 Dépêches de M. de Béziers au roi, Venise 13 octobre et 3 novembre 1663. AE Paris, CP Venise, vol. 83.

79 Lettre. de l'empereur au Pape et au Cardinal Colonna du 10 juillet 1663, Budapest, Bibliothèque universitaire, Manuscrits, *Collectio Hevenesiana*, t. XLI, f° 106-109.

80 Dépêche du nonce à Vienne, 30 août 1664, *Ibid.*, f° 155. Dépêche de Sagredo du 6 juin 1664, ASV, *Dispacci da Germania*, filza 124.

italiens et il en envoya 60 000 dès le mois de juin 1664⁸¹. Le pape fit également virer 15 000 florins en provenance des décimes napolitains⁸². En outre, il fit livrer 168 tonnes de poudre à canon, denrée précieuse et chère, pour la défense des forteresses de Croatie⁸³. Selon l'historien Rinck, le pape Alexandre VII, qui avait promis 10 000 fantassins et 1 500 cavaliers aurait envoyé 7 tonnes d'or pour payer les troupes⁸⁴. L'ambassadeur vénitien Zorzi estimait qu'au total le Saint-Siège, malgré ses difficultés financières dues à son conflit avec Louis XIV, aurait viré 750 000 florins à l'empereur⁸⁵.

332

Ces secours, qui témoignaient d'une indéniable bonne volonté de la part du pape à l'égard de l'empereur, ne sont en rien comparable à l'aide massive fournie par Innocent XI à Léopold I^{er} vingt ans plus tard, lors du siège de Vienne. En 1683, Innocent XI prit à cœur la défense de la Chrétienté, bien qu'*a priori* la Bohême et l'Allemagne aient été plus directement menacées que l'Italie. Le pape considérait en effet que si Vienne tombait aux mains des Infidèles, ce serait Rome qui tomberait ensuite⁸⁶. Depuis le début de son pontificat, Innocent XI songeait à constituer une ligue anti-turque s'appuyant sur la Pologne et l'empereur ; en 1679 il chercha à empêcher le licenciement d'une partie des cadres de l'armée impériale en accordant à l'empereur une aide financière. Dans un premier temps, le nonce Buonvisi avait proposé à Léopold I^{er} de mettre à sa disposition le fonds établi en Bohême avec une fraction du produit des gabelles, mais ni l'empereur, ni son Conseil ne donnèrent suite à la proposition⁸⁷, parce qu'un cadeau de 100 000 florins n'était pas suffisant pour changer l'orientation politique de la Monarchie, qui ne souhaitait pas reprendre les hostilités avec la Porte. En 1683, lorsque la situation devint dramatique, le pape donna pleins pouvoirs au nonce pour faire vendre l'argenterie des églises, à l'exception des calices, au motif que les armées ottomanes ne respectaient même pas les églises. Le bref concernait les Pays héréditaires et la Hongrie⁸⁸. Le pape, qui était conscient que les laïcs supportaient de lourdes charges, estimait que le clergé devait les aider à défendre la communauté.

81 Dépêche de Sagredo au Sénat de Venise, Linz, 13 juin 1664. Venise, ASV, *Dispacci da Germania, filza* 124 ; Rapport du nonce Caraffa de même date, A. Levinson (éd.), *Nuntiatuerberichte aus Deutschland 1657-1679*, AÖG, 103, p. 771.

82 HKA Vienne, *Hoffinanz*, rote n° 385 et 388.

83 Rapport de nonciature Ratisbonne, 29 janvier 1664, A. Levinson (éd.), *Nuntiatuerberichte aus Deutschland 1657-1679*, AÖG, 103, *op. cit.*, p. 766.

84 G. E. Rinck, *Leopold des Grossen Römischen Kaisers Leben und Thaten*, *op. cit.*, t. 2, p. 69.

85 Dépêche du 29 mai 1665 au Sénat de Venise. Venise, ASV, *Dispacci da Germania, filza* 126.

86 Anna M. Trivellini, *Il cardinale. Francesco Buonvisi, nunzio a Vienna (1675-1689)*, Firenze, L. S. Olschki, 1958, p. 59.

87 Rapport du nonce Buonvisi au cardinal secrétaire d'État, du 14 mai 1679, cité par A. M. Trivellini, *ibid.*, p. 35.

88 Bref d'Innocent XI au nonce d'Allemagne pour l'empereur Léopold I^{er}, Rome, 3 juillet 1683. Budapest, Bibliothèque universitaire, Manuscrits, *Collectio Hevenesiana*, t. XLI, f° 125.

À partir de ce moment, le Pape a aidé directement l'empereur en lui versant des sommes considérables. Les premières aides furent virées directement au roi de Pologne Jean III Sobieski⁸⁹ pour lui permettre de mobiliser rapidement son armée. Ensuite, le pape envoya 600 000 florins comptant au cours du mois d'août 1683, par l'intermédiaire du nonce Buonvisi (500 000 de sa part et 100 000 provenant du Portugal). Avec les 200 000 florins versés au roi de Pologne, Innocent XI a donc donné 800 000 florins comptant au moment du siège de Vienne⁹⁰. C'était une aide vraiment efficace au moment où l'empereur avait besoin d'argent comptant pour faire face à des dépenses militaires de première nécessité.

La reconquête de la Hongrie

Elle a été voulue et largement financée par Innocent XI, qui chercha à imposer sa politique à Léopold I^{er}, plutôt réticent, et à partir de l'automne 1683, le Saint-Siège utilisa l'aide financière comme moyen de pression. En effet que l'empereur ne voulait toujours pas s'engager en Hongrie pour avoir les mains libres sur le Rhin. En décembre, le nonce fit encore une remise considérable à l'empereur, assortie d'un chantage à la réconciliation avec Louis XIV⁹¹. Ce subside permit à l'empereur de lever de nouvelles recrues.

D'une façon générale, l'aide pontificale finança une partie de la guerre de Hongrie. De 1683 à 1689, le Saint-Siège aurait procuré directement 5 millions de florins à l'empereur, bien que les papiers personnels du cardinal Buonvisi, nonce à Vienne, ne fassent état que de 2 millions au total⁹². Or nous savons que le Pape a donné un million en 1683, 1,5 million de florins en 1684⁹³. Il s'agissait là du produit de décimes levés sur le clergé d'Italie. Le clergé de la Monarchie fut lourdement taxé avec l'accord du Saint-Siège : en 1683, on leva une contribution extraordinaire de 500 000 florins, qui fut renouvelée en 1684. Les rapports du nonce font état d'une série de mesures en faveur des finances impériales pour aider la reconquête de la Hongrie⁹⁴ :

le 15 avril 1683, « Bref pour la contribution de 500 000 florins des Ecclésiastiques » ;

le 12 juillet 1684, « Sa Sainteté impose un centième sur les Ecclésiastiques » ;

89 Sébeville au roi, 8 avril 1683, AE Paris, CP Autriche, vol. 54, f° 262.

90 Sébeville au roi, Passau, 22 août 1683. AE Paris, CP Autriche, vol. 56, f° 52.

91 Sébeville au roi, Linz, 11 décembre 1681. AE Paris, CP Autriche, vol. 56, f° 226.

92 *Denari per la guerra rimessi da Sua Santità e da altri luoghi, 1683-1689*, Archives d'État de Lucques, cité par A. M. Trivellini, *Il Cardinale Francesco Buonvisi, nunzio a Vienna, 1675-1689*, op. cit., p. 62.

93 Relation de l'ambassadeur vénitien Contarini, J. Fiedler (éd.), *Die Relationen der Botschafter Venedigs über Deutschland im 17. Jahrhundert*, op. cit., p. 253.

94 Note rédigée par le cardinal Buonvisi, Vienne 3 février 1686 *Relationes Cardinalis Buonvisi*, éd. Vilmos Fraknoi, *Monumenta Vaticana Hungariae*, II, 2, p. 27-28. Budapest, 1888.

le 12 février 1684, « Sa Sainteté impose outre les contributions en vigueur un deux centième sur les Ecclésiastiques » ;

le 3 février 1685, « Bref sur le tiers des acquisitions faites par les Religieux dans les 60 dernières années dont l'exécution était alors en cours »⁹⁵.

Cette dernière mesure était en partie l'œuvre du Père Marco d'Aviano⁹⁶. En 1686, le Saint-Siège tenta de dégager des ressources nouvelles en imposant les décimes au clergé d'Espagne, ce qui entraîna des difficultés tant avec les intéressés qu'avec le gouvernement de Madrid, car si les prélats invoquaient leur détresse financière pour se dérober⁹⁷, le roi d'Espagne ne tenait pas à subventionner une guerre qu'il désapprouvait.

334

La mort d'Innocent XI marqua la fin brutale de l'aide pontificale. Son successeur Alexandre VIII fit savoir à Léopold qu'il ne pouvait l'aider en aucune manière⁹⁸. L'empereur ne se faisait aucune illusion sur le changement d'attitude du Saint-Siège, consécutif au changement de pape. Le successeur du pape Alexandre VIII Ottoboni, Innocent XII Pignatelli, l'ancien nonce à Vienne, se montra encore plus intraitable : il fit savoir à l'empereur qu'il ne l'aiderait dans la guerre turque que lorsqu'il aurait fait la paix avec la France⁹⁹. Le parti français à Rome ne tolérait pas, en effet, que le Saint-Siège apportât indirectement une aide à un souverain qui faisait la guerre à un autre prince chrétien. Or, ce changement brutal de la politique pontificale était une catastrophe pour l'empereur, au moment où il se trouvait engagé sur deux fronts. Les troupes auxiliaires qui combattaient en Hongrie étaient payées par l'empereur. Celui-ci avait signé d'importants traités de subsides avec les électeurs de Saxe, de Bavière et de Brandebourg, dont il entretenait les troupes engagées en Hongrie, parce que ces princes ne prêtaient pas gratuitement leur concours. Or l'impasse fut particulièrement importante à partir du moment où l'empereur s'engagea à fond en Hongrie, conformément aux vœux du pape. L'aide qu'Innocent XI apporta aux finances impériales s'élevait à un million ou un million et demi de florins par an, même si les subsides pontificaux n'apparaissent pas dans les comptabilités ordinaires que nous avons examinées, les fonds étant remis

⁹⁵ Conférence du 4 juillet 1685. HHStA, Vienne, *Staatskanzlei, Vorträge* 6/30.

⁹⁶ Léopold I^{er} à Marco d'Aviano, Vienne, 28 juin 1685, O. Klopp (éd.), *Corrispondenza epistolare tra Leopoldo I., imperatore, ed il P. Marco d'Aviano, op. cit.*, p. 70.

⁹⁷ Correspondance entre le cardinal Cibo, secrétaire d'État, et le cardinal Buonvisi, éd. V. Fraknoi, *Relationes cardinalis Buonvisi anno 1686, Monumenta Vaticana Hungarica, op. cit.*, p. 10-31.

⁹⁸ Léopold I^{er} à Marco d'Aviano, Augsbourg, 23 décembre 1689, O. Klopp (éd.), *Corrispondenza epistolare tra Leopoldo I., imperatore, ed il P. Marco d'Aviano, op. cit.*, p. 191.

⁹⁹ Marco d'Aviano à Léopold, *ibid.*, p. 307 et 317.

directement au commissariat général. La fin de cette aide extérieure fut vraiment très gênante pour Léopold I^{er}.

Celui-ci, pour sauver la contribution extraordinaire sur le clergé de 500 000 florins par an, s'adressa à l'archevêque de Prague ainsi qu'aux évêques d'Olomouc et de Breslau¹⁰⁰. Cette démarche provoqua les doléances du clergé et un scandale durant la session de 1693 de la diète de Bohême : les prélats de Bohême refusèrent de siéger plus longtemps et quittèrent la salle des séances.

Par conséquent l'aide pontificale a été déterminante au cours de la période 1683-1685 ; sans elle et sans les pressions exercées par le nonce Buonvisi sur l'empereur, il est probable que Léopold I^{er}, personnellement assez réticent, ne se serait pas engagé à fond dans la reconquête de la Hongrie. On voit donc que l'aide financière extérieure a joué un rôle dans les choix de Léopold I^{er} et dans la politique extérieure de la Monarchie.

La paix de Karlowitz qui sanctionna la reconquête de la Hongrie marqua un tournant dans la politique étrangère de la Monarchie. Avec les guerres de Succession du XVIII^e siècle, la Monarchie fut à nouveau impliquée dans les grands conflits européens, mais l'aide des Puissances maritimes se substitua à celle de la Monarchie d'Espagne, du Saint-Siège ou du Saint-Empire.

L'AIDE DES PUISSANCES MARITIMES

En effet alors qu'au XVII^e siècle, la Monarchie menait une politique étrangère active avec de maigres subsides extérieurs, espagnols ou pontificaux, les nécessités de la guerre moderne obligèrent l'empereur, à partir de 1700, à recourir davantage à l'aide financière extérieure et, pour tout dire, à aux subsides anglais. Jusqu'en 1700, la Grande-Bretagne n'avait accordé aucune aide à l'empereur, bien que les relations diplomatiques aient été bonnes, tant avec les derniers Stuarts qu'avec Guillaume III d'Orange.

En 1664, les États généraux des Provinces-Unies refusèrent purement et simplement à Léopold I^{er} une aide directe. En revanche, pressés par la nécessité, ils contribuèrent à l'entrée en guerre de l'empereur en 1673, en signant un traité de subsides en juin 1673¹⁰¹. Les 45 000 rixdales mensuels (soit 67 500 florins) furent régulièrement versés pendant les 8 mois de campagne au commissariat général en Allemagne, mais de ce fait ces 540 000 florins annuels échappèrent à la comptabilité de la Chambre des Comptes¹⁰².

¹⁰⁰ Lettre de l'empereur à l'archevêque de Prague. Vienne, 1^{er} juillet 1690, SÛA Prague, CDKN H3, carton 1637-1704, liasse 1690.

¹⁰¹ G. E. Rinck, *Leopold des Grossen Römischen Kaysers Leben und Thaten*, op. cit., t. II, p. 219-220.

¹⁰² Au payeur des guerres H. Lueger, 10 septembre 1675. HKA Vienne, *Gedenkbuch* 206.

La possibilité de recevoir des subsides hollandais cristallisa les tendances latentes au sein du Conseil privé et renforça l'autorité du parti de la guerre, parce que jusqu'alors les ressources plutôt modestes dont il disposait le dissuadèrent d'entretenir une importante armée sur le Rhin. Les subsides du temps de guerre devinrent donc un élément du jeu diplomatique¹⁰³.

Le système des subsides anglais a fait ses preuves lors de la guerre de la Succession d'Espagne. Avant 1700 le Parlement anglais n'avait voté que £ 322 165 de subsides aux alliés extérieurs. Au cours de la période 1702-1712, il a accordé plus 5 millions de subsides (exactement £ 5 761 000) à ses alliés. Après 1713, les subsides ont pratiquement disparu durant tout le règne de George I^{er}. Les subsides et le paiement des troupes étrangères n'ont cessé de croître pour atteindre un maximum en 1748, et constituèrent 18,8 % des dépenses totales du Royaume-Uni, mais pour la durée de la guerre (1743-1748) elles représentent une moyenne de 15 % du budget britannique. Le bénéficiaire principal fut la Monarchie qui reçut au total près de £3 millions pendant la guerre de la Succession d'Autriche et en réalité encore bien davantage, car l'Angleterre payait la solde des Hanovriens, qui furent mis à disposition de l'Autriche après 1745, soit £ 200 000 par an¹⁰⁴. C'était une ruse pour amadouer une opinion publique anglaise plutôt hostile.

On trouve à la base les deux traités de 1741 puis, en 1742 et en 1743, le Parlement britannique vota un crédit de £ 500 000 à Marie-Thérèse, dont £ 200 000 devaient être reversés au roi de Sardaigne. En 1744, l'Angleterre paya £ 150 000 supplémentaires. Les dépenses de guerre autrichiennes atteignirent un maximum annuel de £ 3 millions soit environ 25 millions de florins en 1745.

Il est à peu près sûr que les £ 300 000 versées en 1742 ont sauvé la Maison d'Autriche de la ruine totale car le subside anglais empêcha l'armée « pragmatique » de se débander, ce que confessèrent Starhemberg, Kinsky Hildebrand et tous les autres ministres¹⁰⁵. Cet enthousiasme ne tarda pas à faiblir. Marie-Thérèse déplora de ne recevoir que 60 % des subsides votés à Westminster, la souveraine ne tenant pas compte des £ 200 000 qu'il fallait reverser au Piémont. Elle se plaignait également que le gouvernement de Bruxelles ait déduit des sommes pour l'entretien de soldats anglais. Le paiement de subsides à l'Autriche était une bonne affaire pour la Grande-Bretagne « puisque les Puissances maritimes ne sauraient trouver de si bonnes troupes à si peu de frais que chez la Reine »¹⁰⁶. En 1746 et en 1747, les Autrichiens promirent de mettre 60 000 hommes à

103 P. G. M. Dickson, *Finance & government, op. cit.*, t. 2, p. 157-185.

104 Le taux de change officiel était alors £ 1 = 8,15 florins.

105 Dépêche de James Porter à Lord Carteret, 17 mai 1742, citée par P.G.M. Dickson, *Finance and government, op. cit.*, t. 2, p. 161.

106 Robinson à Lord Carteret, 19 juin 1742, cité *ibid.*, p. 161.

la disposition de la coalition aux Pays-Bas, mais les Britanniques retinrent les dernières £ 100 000 tant que les troupes promises ne seraient pas en position. Ce subside fut finalement récupéré par le banquier Jean Fries en 1749, mais toutes ces chicanes dégoûtèrent Marie-Thérèse qui se mit à détester les prétentions anglaises et contribuèrent certainement au renversement des alliances.

On ne sait pas quel est le montant exact des subsides payés à la Monarchie. Le subside initial de 1741 a été versé au secrétaire de la légation à Londres, Antoine von Zohrern, entre le 20 août 1741 et le 1^{er} février 1742. Pour 1742, on n'en aurait payé que la moitié au baron Ignace Wasner, ministre d'Autriche à Londres, soit £ 150 000, en 1743 £ 300 000, en 1744 £ 450 000, en 1745 £ 500 000. En outre en 1742 et en 1743, £ 200 000 furent payées au banquier londonien John Gore & Fils pour faire, par l'intermédiaire de banquiers génois, une remise au roi de Sardaigne. Un document de la Chambre des Comptes¹⁰⁷ confirme le versement de £ 300 000 de subsides anglais pour les exercices financiers 1742, 1743 et 1744. Il est donc certain que la Monarchie a reçu les sommes promises jusqu'en 1745, mais il est probable que les subsides furent payés jusqu'en 1748. La banque John Gore faisait des remises aux banquiers d'Amsterdam Andreas Pels & Fils ou bien à Georges Clifford & Fils, qui à leur tour envoyaient des lettres de change sur Trieste. Wasner pour ne pas être dépendant d'un seul correspondant utilisa les services de deux autres banquiers londoniens John Bance & C^o, directeur de la Banque d'Angleterre, député aux Communes et Gabriel Lopez Pinheiro. Dès 1737, ils avaient attiré l'attention de Wasner en souscrivant des emprunts autrichiens sur la place de Londres. Sardi, l'agent de Gore à Amsterdam, envoya 83 000 ducats à Trieste, pour lesquels il fut crédité de 342 175 florins et 224 marcs d'or sous forme de cruzeiros pour 61 223 florins. Pinheiro envoya aussi à Trieste 36 000 onces d'or, valant 1 242 266 florins, sur le vaisseau de guerre *Leopard*, commandé par Lord Forrester. Pour prix de leurs services, les maisons Gore et Pinheiro prenaient de 0,5 à 3 % de commission, le taux de change officiel étant de 8,15 florins pour 1 £.

La banque John Gore & Fils était le principal intermédiaire financier pour l'armée des Flandres et elle était, avec William et Joseph Gulston, le principal souscripteur des emprunts d'État. John Gore (1689-1763) fut, de 1747 à sa mort, député aux Communes pour Grimsby et pendant la guerre de Sept Ans un des financiers qui pouvaient faire tomber un ministère. Il avait été pourtant mêlé dans sa jeunesse, en 1720 au scandale de la compagnie des mers du Sud, dont il était l'un des directeurs. Il était fils de Sir William Gore, directeur de la Banque d'Angleterre et Lord Maire de Londres en 1701-1702.

¹⁰⁷ HKA Vienne, *Hoffinanzakten*, 5 mars 1745, cité *ibid.*, p. 163.

En 1741, Cesare Sardi d'Amsterdam avait consenti des avances sur les subsides anglais à venir. Le baron Wiesenhutten, gendre du chancelier Bartenstein, fut à Vienne, à partir de 1743, responsable des subsides anglais et il prêta 10 millions de florins, jusqu'à sa faillite en 1746. En 1744, Wasner reçut l'ordre de remettre £ 300 000 à Sardi & C°, puis, en 1745, de remettre £ 100 000 à Deutz et, en mars 1746, de faire une remise de £ 200 000 à la Veuve Proli à Anvers. John Gore agissant par l'intermédiaire de ses correspondants fut l'agent principal du versement des subsides à la Chambre des Comptes. Ceux-ci furent effectués partie en lettres de change, partie en espèces. Comme les relations austro-anglaises des années 1740 sont complexes, toute la lumière sur les versements n'a pas encore été faite. De toute façon, la Grande-Bretagne cessa brutalement de payer en 1748.

L'AIDE FRANÇAISE APRÈS LE RENVERSEMENT DES ALLIANCES DE 1756¹⁰⁸

Durant la guerre de Sept Ans, les finances publiques européennes déjà mobilisées pendant la guerre de Succession d'Autriche furent sollicitées à un niveau encore plus élevé. Et par suite du renversement des alliances, la France de Louis XV prit la place de la Grande-Bretagne dans le rôle du généreux bailleur de fonds. En mai 1756, le renversement des alliances a bouleversé la scène diplomatique européenne pour toute la seconde moitié du XVIII^e siècle. La Monarchie, qui cessait d'être l'alliée de la Grande-Bretagne et ne pouvait donc plus compter sur les subsides anglais, sollicita l'aide financière du gouvernement français. Celui-ci une fois convaincu du bien-fondé du renversement des alliances, accepta d'aider financièrement la Cour de Vienne comme il avait aidé la Prusse durant la guerre de la succession d'Autriche, au cours de laquelle Frédéric II aurait reçu de Louis XV chaque année 9 millions de livres tournois, soit 20 % de plus que Marie-Thérèse ne recevait de l'Angleterre.

Les obligations de la France, nouveau partenaire privilégié de la Monarchie, ont été clairement définies par les traités de Versailles du 1^{er} mai 1756, du 1^{er} mai 1757 des 30-31 décembre 1758 et par la Convention de Fontainebleau du 2 novembre 1762. En 1756, le traité prévoyait que la France devait fournir, au cas où la Monarchie serait attaquée, un corps de 24 000 hommes (16 000 fantassins et 8 000 cavaliers), ou bien payer 3 456 000 florins – à raison de 8 000 florins par mois pour 1 000 fantassins et 24 000 florins pour 1 000 cavaliers¹⁰⁹. Le second traité prévoyait une alliance offensive à laquelle la France fournirait 105 000 hommes, soit un corps de 10 000 hommes et le

108 P.G.M. Dickson, *Finance and government, op. cit.*, « Subsidies in wartime », t. 2, p 172-184.

109 Alfred von Arneth, *Geschichte Maria-Theresias*, Wien, Wilhelm Braumüller, 1872, t. IV, p. 443.

reste sous forme d'un subside annuel de 12 millions de florins, 2 millions étant versés immédiatement à l'échange des ratifications. Le traité de décembre 1758 annula celui de 1757 et revint aux termes du traité de mai 1756, le reste étant payé à raison d'un million de florins par mois. Pour 1758, le traité de subsides serait divisé par deux, soit 6 millions de florins à compter du 1^{er} juin 1758. Puis Versailles décida qu'on ne paierait plus que 3 456 000 florins par an à partir du 1^{er} janvier 1759. La convention de 1762 régla la question des arrérages qui s'élevaient à 9 324 000 florins, soit les 7,5 millions dus en 1758 et les années de la différence entre les deux niveaux de subsides. Le traité de Fontainebleau fixa les arrérages dus par la France à 21 390 000 livres tournois soit 8 556 000 florins au cours officiel d'un florin pour 2 livres 10 sols.

L'historien Loehr montre que, jusqu'au 1^{er} janvier 1759, la France devait 18,5 millions de florins et note qu'elle n'en a payé que 11 millions. Il estime qu'ensuite, la France a versé 3 millions de florins en 1759, 3,5 millions en 1760, 2 756 000 en 1761 et 716 000 seulement en 1762, ce qui ferait un total de 20 millions de florins versés au profit de la Chambre des Comptes ; alors qu'Arneth estimait que la France avait payé 25 millions de florins durant la Guerre de Sept Ans¹¹⁰. Les *Mémoires* de Jean Joseph Laborde, banquier de la Cour de 1759 à 1767, ont été publiés par Yves Durand¹¹¹. Ils montrent que les subsides ont été payés régulièrement de 1758 à 1763. La somme totale payée à la Monarchie, de 1757 à 1763, s'élève bien à 24 356 000 florins, ce qui confirme l'affirmation de Kaunitz, selon laquelle l'Autriche aurait reçu 24 millions de florins de la Cour de Versailles durant la guerre de Sept Ans. Tous les versements de Laborde ont été faits au comte Starhemberg, ambassadeur à Paris. Ils étaient effectués 3 ou 4 fois par an et les sommes étaient virées à la banque Nettine à Bruxelles¹¹², qui prenait une commission de 0,5 % partagée avec le banquier Jean Fries à Vienne. La France paya les arrérages des subsides promis et fut un partenaire au moins aussi efficace et plus généreux que l'Angleterre puisqu'elle paya en moyenne £ 450 000 chaque année à la Monarchie.

On note une évolution sensible dans les aides extérieures qui ont aidé à combler les déficits du temps de guerre. Au cours d'une première période qui s'achève vers 1690, ce sont les « alliés naturels » de la Monarchie qui la soutiennent dans sa lutte contre l'Empire ottoman : les vassaux du Saint-Empire, le pape

¹¹⁰ August O. von Loehr, « Die Finanzierung des siebenjährigen Krieges », *Numismatische Zeitschrift*, 58, Vienne, 1925, basé sur HHStA, *Frankreich, Faszikeln* 40, 42 et discuté par P.G.M. Dickson, *Finance and Government, op. cit.*, t. 2, p. 174-176.

¹¹¹ Yves Durand, « Mémoires de Jean Joseph de Laborde, fermier général et banquier de la Cour », *Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France*, Paris, 1971, p 73-162.

¹¹² Mme Barbe Nettine était la belle-mère de Jean-Joseph Laborde et devenue veuve, elle avait conservé la direction de la banque.

ou son parent de Madrid. L'aide espagnole intervient également dans le conflit avec les Bourbons. Mais après 1690, ces sont des puissances étrangères la Grande-Bretagne, les Provinces-Unies puis la France, qui lui apportent leur soutien dans les conflits européens du XVIII^e siècle.

En 1763, le gouvernement de Vienne avait néanmoins perdu ses illusions sur la valeur des subsides extérieurs comme instrument de guerre et les responsables, à commencer par Joseph II, s'orientèrent vers la croissance économique et l'amélioration de la fiscalité pour financer les futurs conflits. Il faudra attendre les guerres de la Révolution pour que la Monarchie autrichienne recoure à nouveau massivement à cet expédient et en particulier à d'importants subsides britanniques.

340

On peut donc affirmer qu'après 1765, l'aide financière extérieure, naguère si importante pour la Monarchie, cessa d'être un facteur important dans le budget autrichien mais comme la Monarchie ne renonça pas à mener une politique étrangère active on comprend l'intérêt porté par Joseph II aux questions budgétaires et son obsession des économies draconiennes.

Mais si importante qu'elle ait été, l'aide extérieure est demeurée une part modeste des ressources globales de la Monarchie, parce qu'elle n'a jamais été un mercenaire à la solde d'une puissance étrangère, que ce fût l'Espagne, la Grande-Bretagne ou, en dernier lieu, la France de Louis XV. La Chambre des Comptes a mobilisé d'autres ressources extraordinaires, finalement beaucoup plus importantes, pour combler le déficit. L'empereur n'est pas un entrepreneur de guerre, vendant son armée au plus offrant, comme le roi de Suède ou l'Électeur de Brandebourg, mais un chef d'État qui mène sa propre politique, en dépit de difficultés financières indéniables. Et comme l'aide extérieure était toujours insuffisante, l'empereur, une fois engagé dans un conflit, devait recourir à des expédients pour réduire l'impasse et surtout faire appel au crédit pour pallier les insuffisances de sa trésorerie. C'est à ce prix seulement qu'il arrivait à faire face à ses obligations essentielles.

CHRONOLOGIE

- 1526 Bataille de Mohacs. Mort de Louis II Jagellon.
1526 Ferdinand I^{er} de Habsbourg élu roi de Bohême et de Hongrie.
1526 Jean I^{er} Zapolya, élu roi de Hongrie.
1527 1^{er} janvier, création du Conseil privé et de la Chambre des Comptes de Vienne.
1528 Création de la chambre hongroise.
1529 Siège de Vienne par Soliman le Magnifique.
1541 Prise de Bude par Soliman le Magnifique. Mort de Jean I^{er} Zapoly.
1552 Prise de Temesvar par Soliman le Magnifique.
1552 Occupation des Trois évêchés lorrains (Metz, Toul et Verdun) par Henri II.
1556 Création du Conseil de la guerre de Vienne.
1564-1576 Maximilien II empereur. Partage de la monarchie.
1566 Prise de Szigetvar par l'armée de Soliman le Magnifique.
1568 Paix d'Andrinople.
1569 L'archiduchesse Élisabeth (1554-1592) épouse Charles IX, roi de France.
1576-1611 Rodolphe II empereur.
1591 Hassan, pacha de Bosnie, assiège Sisak.
1592 Juin, Hassan pacha de Bosnie prend Bihac.
1593-1608 Guerre de Quinze Ans.
1593 1^{er} mai, le Grand Vizir déclare la guerre à l'empereur.
1593 22 juin, défaite et mort de Hassan, pacha de Bosnie, à la bataille de Sisak.
1593 Sigismond Bathory, prince de Transylvanie.
1593 Prise d'Esztergom et de Visegrad.
1593 Sinan Pacha prend Sisak, Veszprém et Varpalota.
1594 Conquête par les Impériaux de Nograd et de Hatvan ; échec devant Esztergom.
1594 Les Impériaux reprennent Sisak et Petrinja.
1594 29 septembre, prise de Győr par les Turcs.
1595 Mansfeld prend Visegrad.
1596 Prise d'Eger par le sultan Mourad III.
1596 23-26 octobre, victoire turque à Mezökeresztes.

- 1597 Prise de Tata et de Papa par les Impériaux.
- 1597 Les Turcs reprennent Tata et Vac.
- 1597 Sigismond échoue devant Temesvar en octobre.
- 1598 29 mars, Adolphe de Schwarzenberg reprend Győr.
- 1599 Perte de Papa par les Impériaux.
- 1599 Michel le Brave réalise l'union éphémère des pays roumains.
- 1600 Octobre, le grand vizir prend Nagykanisza.
- 1600 Novembre, Michel le Brave battu s'enfuit à Vienne.
- 1601 Septembre, Mercœur prend Szekesfehérvár.
- 1602 Le grand vizir reprend Szekesfehérvár en août, tandis que l'archiduc Mathias prend Pesth et assiège Bude en octobre.
- 1603 Octobre, les Impériaux reprennent Hatvan.
- 1604 Révolte d'Étienne Bocskai. Kassa devient sa capitale. Les Impériaux évacuent Pesth, Hatvan, Vac mais sauvent Esztergom.
- 1605 Le Grand vizir Lala Mehmet reprend Visegrad, Vezprém et Esztergom.
- 1605 Septembre, Bocskai élu prince de Transylvanie.
- 1606 Paix de Vienne.
- 1606 29 octobre, traité de Zsitva Torok.
- 1606 29 décembre, mort de Bocskai.
- 1618 23 mai, défenestration de Prague.
- 1620 Le duc d'Angoulême négocie l'armistice d'Ulm.
- 1620 8 novembre, bataille de la Montagne Blanche.
- 1623 *Münzcalada.*
- 1625 Intervention du Danemark en Allemagne.
- 1627 Constitution renouvelée de la Bohême.
- 1629 Édikt de restitution.
- 1630 Intervention de la Suède.
- 1631 Défaite de Tilly à Breitenfeld.
- 1632 Mort de Gustave Adolphe à la bataille de Lützen.
- 1634 Victoire du Cardinal Infant à Nördlingen. Préliminaires de Pirna.
- 1635 Paix de Prague.
- 1635 Louis XIII déclare la guerre à l'Espagne.
- 1635 Intervention de la France en Allemagne.
- 1637 Mort de Ferdinand II. Avènement de Ferdinand III.
- 1644 Congrès de la paix à Münster et à Osnabrück en Westphalie.
- 1645 Défaite des Impériaux à Jankau (Bohême).
- 1645 Les Suédois qui envahissent la Basse-Autriche et la Moravie.

- 1645 Turenne défait les Bavaois à Nördlingen.
- 1648 30 janvier, paix hispano-hollandaise.
- 1648 Mai, bataille de Zusmarshausen.
- 1648 Août, bataille de Lens. Les Suédois occupent Prague.
- 1648 24 octobre, signature de la Paix de Westphalie.
- 1648 Mariage de Philippe IV avec l'archiduchesse Mariana. Georges II Rakoczi élu prince de Transylvanie.
- 1653 Session de la Diète d'Empire.
- 1654 Mort du roi des Romains, Ferdinand IV. Révision du cadastre en Bohême.
- 1655 Début de la seconde guerre du Nord. Léopold I^{er} élu roi de Hongrie.
- 1656 Georges-Louis Sinzendorf président de la Chambre des Comptes.
- 1657 Reprise des hostilités en Pologne. Mort de Ferdinand III. Léopold I^{er} roi de Bohême et de Hongrie.
- 1658 Élection impériale de Léopold I^{er}. Conclusion de la Ligue du Rhin.
- 1659 Session de la diète hongroise à Presbourg. Paix des Pyrénées. Intervention ottomane en Transylvanie.
- 1660 Paix d'Oliva. Mariage de Louis XIV avec l'Infante Marie-Thérèse.
- 1661 Intervention des Impériaux en Transylvanie.
- 1662 Mort de l'archiduc Léopold-Guillaume. Prise d'Oradea par les Turcs.
- 1663 Prise de Neuhäusl Ersekujvar par les Turcs. Léopold sollicite à Ratisbonne l'aide de la diète d'Empire contre les Turcs
- 1664 1^{er} août, victoire chrétienne à Saint-Gotthard.
- 1664 10 août, paix de Vasvar. Début de la conjuration des Magnats hongrois. Mort de Nicolas Zrinyi.
- 1665 Début de la « Conférence secrète ». Extinction de la branche tyrolienne des Habsbourg.
- 1666 Conjuraton des Magnats hongrois. Mariage de Léopold avec l'Infante Marguerite-Thérèse.
- 1667 Début de la guerre de Dévolution.
- 1668 19 janvier, traité de partage secret de la succession d'Espagne. Paix d'Aix-la-Chapelle. Publication du *Politischer Discurs* de Johann Joachim Becher.
- 1669 Lobkowitz principal ministre.
- 1670 Occupation de la Lorraine par Louis XIV. Révolte hongroise et croate. Expulsion des Juifs de Vienne.
- 1671 Exécution des Magnats rebelles. Kollonich président de la Chambre hongroise.
- 1672 Début de la guerre de Hollande. Les Turcs occupent la Podolie.

- 1673 Déclaration de guerre de Léopold à la France. Début de l'insurrection des Malcontents.
- 1674 Premier incendie du Palatinat. Invasion de l'Alsace par les Impériaux.
- 1675 Bataille de Türckheim. Mort de Turenne. Bataille de Fehrbellin.
- 1676 Décès de l'Impératrice Claudia Félicitas. Alliance de Louis XIV avec les Malcontents de Hongrie. Promulgation des *Juribus incorporalibus* de Basse-Autriche.
- 1678 Naissance de l'archiduc Joseph.
- 1679 Peste à Vienne. Paix de Nimègue.
- 1680 Politique des Réunions. Révolte paysanne en Bohême.
- 1681 Session de la Diète hongroise à Sopron. Occupation de Strasbourg par Louis XIV.
- 1682 Thököly roi de Haute-Hongrie vassal de la Porte.
- 1683 Second siège de Vienne par les Turcs.
- 1683 12 septembre. Victoire de l'armée chrétienne au Kahlenberg.
- 1684 Trêve de Ratisbonne. Constitution de la Sainte Ligue. Hörnigk : *Österreich über alles, wann es nur will.*
- 1685 Décès de l'Électeur palatin. Naissance de l'archiduc Charles, futur Charles VI.
- 1686 Conclusion de la Ligue d'Augsbourg. Reprise de Bude par les Impériaux.
- 1687 Victoire des Impériaux à Mohacs. Diète hongroise à Presbourg. Joseph I^{er} roi de Hongrie.
- 1688 Prise de Belgrade par les Impériaux. Les Français envahissent la Rhénanie. Guillaume III d'Orange débarque en Angleterre.
- 1689 Protectorat des Habsbourg sur la Transylvanie. Début de la guerre de la Ligue d'Augsbourg. Incendie du Palatinat. Projet de réorganisation de la Hongrie de Kollonich.
- 1690 L'archiduc Joseph élu roi des Romains.
- 1691 *Diploma Leopoldinum* en Transylvanie.
- 1696 Mort de Jean III Sobieski.
- 1697 Victoire du Prince Eugène à Zenta. Paix de Ryswick. Auguste II, Électeur de Saxe, élu roi de Pologne.
- 1699 Paix de Karlowitz. Second traité de partage de la succession d'Espagne. Mort du prince électoral de Bavière.
- 1700 Testament de Charles II d'Espagne en faveur du duc d'Anjou. Décès de Charles II. Début de la grande guerre du Nord.
- 1701 Mort de Guillaume III d'Orange. Grande Alliance de La Haye.
- 1702 Début de la guerre de succession d'Espagne.

- 1703 Début de la guerre d'Indépendance hongroise. Débarquement de l'archiduc Charles au Portugal. La « jeune Cour » prend le pouvoir. Faillite de la banque Oppenheimer.
- 1704 Défaite franco-bavaroise à Hochstædt.
- 1705 Siège de Turin par le prince Eugène. Mort de Léopold I^{er}. Joseph I^{er} empereur. Création de la Banque de la ville de Vienne.
- 1707 Siège de Toulon par les Impériaux. Diète d'Onod.
- 1708 Le prince Eugène occupe Lille.
- 1711 Mort de Joseph I^{er}. Avènement de Charles VI. Compromis austro-hongrois à Szatmar. François II Rakoczi part en exil.
- 1713 Signature de la paix d'Utrecht entre la France et les Puissances maritimes. Philippe V est reconnu comme roi d'Espagne. Pragmatique Sanction.
- 1714 Signature de la paix de Rastatt entre la France et Charles VI, qui reçoit les possessions italiennes des Habsbourg en compensation.
- 1714 Traité de paix de Rastatt avec la France.
- 1716 Victoire du prince Eugène de Savoie à Peterwardein. Prise de Temesvar (roumain Timisoara).
- 1717 Reprise de Belgrade par les Impériaux.
- 1718 Traité de paix de Passarowitz avec la Sublime Porte : la Monarchie annexe le Banat de Temesvar, l'Olténie, la plus grande partie de la Serbie et une bande de territoire bosniaque au Sud de la Save.
- 1718 Réorganisation de la Frontière militaire.
- 1723 Adoption de la Pragmatique Sanction. Création du Conseil de Lieutenance en Hongrie.
- 1733 Guerre de succession de Pologne.
- 1735 Préliminaires de Vienne.
- 1737 François III de Lorraine, Grand duc de Toscane.
- 1737 Guerre avec l'Empire ottoman.
- 1739 18 septembre, traité de Belgrade : la Monarchie repere Belgrade.
- 1740 29 octobre, mort de Charles VI. Avènement de Marie-Thérèse.
- 1740 Frédéric II envahit la Silésie.
- 1741 13 mars, naissance de Joseph II.
- 1741 25 juin, Marie-Thérèse couronnée « roi » de Hongrie à Presbourg.
- 1741 La France et la Bavière déclarent la guerre à Marie-Thérèse.
- 1742 Charles Albert, Électeur de Bavière, élu empereur sous le nom de Charles VII.
- 1742 Paix avec la Prusse.
- 1743 12 mai, Marie-Thérèse couronnée reine de Bohême à Prague.

- 1744 La Prusse rentre en guerre.
- 1745 13 septembre, François de Lorraine élu empereur sous le nom de François I^{er}.
- 1745 25 décembre, paix de Dresde avec la Prusse.
- 1748 25 mars, paix d'Aix-la-Chapelle.
- 1749 2 mai, réformes d'Haugwitz.
- 1750 Kaunitz ambassadeur impérial à Paris.
- 1753 13 mai, Kaunitz chancelier d'État.
- 1756 1^{er} mai, renversement des alliances : 1^{er} traité franco-autrichien.
- 1757 1^{er} mai, second traité de Versailles.
- 1759 Réforme de la censure à Vienne.
- 1759 Le troisième traité franco-autrichien annule pratiquement le second traité.
- 1760 Joseph épouse Isabelle de Parme.
- 1761 Réforme de Kaunitz : création du Conseil d'État.
- 1762 Mort de la Tsarine Élisabeth Petrovna. La Russie abandonne la coalition.
- 1763 15 février, traité d'Hubertsbourg entre la Prusse et la Monarchie autrichienne.
- 1764 Joseph II élu et couronné roi des Romains à Francfort.
- 1764 7 septembre, Stanislas Auguste Poniatowski élu roi de Pologne.
- 1765 18 août, mort à Innsbruck de l'empereur François I^{er}. Joseph II corégent.
- 1768 Guerre entre la Russie et l'Empire ottoman.
- 1769 Septembre, les Impériaux occupent les 13 villes de la Zips.
- 1770 Mariage de Marie-Antoinette avec le Dauphin Louis.
- 1770 Seconde rencontre de Joseph II et de Frédéric II.
- 1772 5 août, premier partage de la Pologne. Annexion de la Galicie.
- 1774 21 juillet, traité de Kutchuk Kaïnardji entre la Sublime Porte et la Russie.
- 1775 7 mai, Joseph II annexe la Bucovine. Révolte paysanne en Bohême.
- 1777 Réforme scolaire en Hongrie (*Ratio studiorum*). Voyage de Joseph II en France. Mort de l'Électeur de Bavière Max III Joseph.
- 1778 3 janvier, les Impériaux occupent la Basse-Bavière et le Haut-Palatinat.
- 1778 5 juillet, Frédéric II envahit la Bohême.
- 1779 13 mai, paix de Teschen : Joseph II annexe l'Innviertel.
- 1780 29 novembre, mort de Marie-Thérèse : fin de la co-régence.
- 1781 Alliance entre la Russie et la Monarchie autrichienne. Nouvelle réforme de la censure. (13 octobre). Promulgation de l'édit de tolérance à l'égard des protestants et des juifs. Abolition des servitudes personnelles.
- 1782 Fermeture des couvents des Ordres religieux contemplatifs. Visite du Pape Pie VI à Vienne (22 mars-20 avril). Union de la Chambre hongroise avec

- le Conseil de Lieutenance. Fusion de la Chancellerie de Hongrie avec la Chancellerie de Transylvanie.
- 1783 Réorganisation du Conseil de Lieutenance en 46 sections. Création de nouveaux diocèses. Rachat de la corvée. Début de la réforme fiscale.
- 1784 « Lettre pastorale » de Joseph II à tous les fonctionnaires de la Monarchie. Transfert de la Couronne de saint Étienne à Vienne. L'allemand langue de l'administration hongroise. Recensement général de la population. Nouvelle réglementation douanière. Projet d'échange de la Bavière contre les Pays-Bas. Tentative pour forcer le passage de l'Escaut. Ouverture de l'Hôpital général à Vienne. Révolte paysanne en Transylvanie.
- 1785 Suppression de l'administration autonome des comitats en Hongrie. Ordonnance de Joseph II sur le servage en Hongrie. Règlement de l'affaire de l'Escaut (traité de Fontainebleau).
- 1786 Réforme de l'État de Milan. Suppression des *Novae Constitutiones* de Charles Quint.
- 1787 Réformes de la justice et de l'administration des Pays-Bas autrichiens. Joseph II et Catherine II signent à Cherson une alliance contre l'Empire ottoman (24 août). Première révolte des Pays-Bas autrichiens.
- 1788 Joseph II déclare la guerre à la Porte. Joseph II prend le commandement de 200 000 Impériaux en Hongrie. Nouveau règlement douanier (septembre). L'armée ottomane ravage le Banat de Temesvar. Panique chez les Impériaux. (novembre). Joseph II malade rentre à Vienne.
- 1789 André Hadik, commandant en chef. Mort d'André Hadik. Gédéon Laudon commandant en chef des Impériaux. (9 octobre). Prise de Belgrade par les Impériaux (24 octobre). Les Pays-Bas prennent les armes contre Joseph II.
- 1790 26 janvier, Joseph II abroge toutes ses réformes sauf l'abolition du servage et la tolérance religieuse. Retour de la Couronne de saint Étienne en Hongrie (16 février). Mort de Joseph II à Vienne (20 février). Léopold II abolit la réforme fiscale de Joseph II (9 mai).

GLOSSAIRE

Accise. Impôt de consommation sur les denrées de première nécessité. L'accise prit la forme d'une taxe sur les transactions de produits de consommation courante. Sa pratique qui s'était développée aux Provinces-Unies au XVII^e siècle inspira les économistes d'Europe centrale.

Aides (impôts sur les boissons). Appelé *Biergraschen* en Bohême, il y fut institué définitivement en 1552. D'un montant de 2 groschen par tonneau, il était acquitté par celui qui débitait la bière. Sa perception fut confiée à des receveurs particuliers établis dans chaque cercle, qui étaient autorisés à inspecter caves et brasseries et qui étaient eux-mêmes surveillés par l'inspecteur général des aides, un conseiller de la Chambre des Comptes établi à Prague. En Basse-Autriche, l'impôt sur les boissons était appelé *Zapfenmass*. Il fut créé en 1556 et portait essentiellement sur le vin.

Ansässigkeit. L'unité fiscale en Bohême qui fut ainsi définie : un paysan qui assurait la corvée attelée avec 4 animaux de trait, quelle que fût l'étendue de son exploitation, était défini comme « établi » (*angesessen*).

Anticipation. Avance versée par le contribuable noble sur le versement des contributions. L'anticipation était considérée comme un crédit bon marché de très brève durée, inférieur à une année fiscale. La diète de Basse-Autriche accordait volontiers des anticipations à la Chambre des Comptes.

Armalistae. Nobles hongrois qui ne possédaient aucune propriété foncière qui avaient juste des armoiries qui les distinguaient de la plèbe et qui leur conféraient les privilèges juridiques de la noblesse, mais pas l'exemption fiscale. Ils représentaient en 1780 45 à 48 % des familles nobles.

Armée d'Empire. Voir **Armée des Cercles**.

Armée des Cercles. Dans le système militaire dépendant de la Diète d'Empire et des Princes d'Empire, ce sont les contingents que chaque prince d'Empire doit fournir en fonction de ses ressources et qui ont été fixés par la Matricule d'Empire de 1512. En pratique, les Cercles de Souabe, de Basse-Saxe et de Franconie qui fournissent l'essentiel de l'armée des Cercles, les grands États comme la Bavière, la Saxe électorale ou le Brandebourg détachant le cas échéant une partie de leur armée permanente. Ces troupes dépendaient de la Diète d'Empire qui nommait un maréchal d'Empire (*Reichsmarschall*), totalement autonome par rapport aux autorités de Vienne. L'armée des cercles fut mobilisée pour la dernière fois durant la guerre de Sept ans contre la Prusse, qui s'était rendue coupable d'agression contre l'électorat de Saxe en 1756. Elle fut battue par les Prussiens à la bataille de Rossbach en 1759.

Bailli de Basse-Autriche ou Vicedom. Il était l'officier comptable du domaine, chargé d'encaisser le solde créditeur de chaque officier. Il était chargé des dépenses

en Basse-Autriche, y compris le paiement des traitements du personnel du gouvernement de la province (*Regiment*).

Banco del Giro. Banque créée en 1703 à Vienne qui fut remplacée en 1705 par la banque de la ville de Vienne.

Bancozettel. Billets de banque émis par la banque de la Ville de Vienne, qui était autorisée à les recevoir en paiement pour moitié des sommes dues. La patente du 1^{er} août 1771 autorisa l'émission de 12 millions de florins de billets par la banque de la ville de Vienne, les billets précédents ayant pratiquement disparu de la circulation. Ils avaient cours en Bohême et à partir de 1785, en Galicie, Hongrie et Transylvanie. Le public leur témoigna une confiance croissante.

Banque de la ville de Vienne (*Wiener Stadtbank*). Elle apporta une solution au problème du crédit à court terme. À l'origine elle reçut toutes les obligations financières de l'empereur, auquel elle se substitua. Pour les créances les plus anciennes, la banque servit un intérêt et, pour les dettes nouvelles, la Chambre des Comptes lui attribua le produit des péages et domaines de Basse-Autriche. Comme la banque était dotée de revenus réguliers et qu'elle avait l'appui des milieux économiques viennois, elle jouit enfin d'une certaine confiance à partir de 1710.

Bauernstand. Ce sont les masses paysannes, qui ne sont pas organisées en Ordre (*Stand*) sauf au Tyrol, où les communautés villageoises étaient représentées à la diète provinciale.

Bey und Kopfsteuer. Voir **Capitation**.

Biergroschen. Voir **Aides**.

Bourse de Vienne. Elle fut créée en 1762 pour permettre aux particuliers de négocier les fonds d'État. Elle était liée aux activités de la Banque de la ville de Vienne.

Bulle d'Or de 1222. Elle a été octroyée par le roi de Hongrie André II pour garantir les privilèges de la noblesse. En particulier l'article 31 accorde aux Ordres le droit de se révolter si le roi ne respecte pas les libertés du royaume. Cet article a été formellement abrogé par la diète de 1687.

Bulle d'Or de 1356. Elle a été promulguée par l'empereur Charles IV afin de régler l'élection impériale en Allemagne. Il a désigné sept électeurs : trois princes ecclésiastiques (les trois archevêques de Mayence, Cologne et Trèves) et quatre princes laïques : le roi de Bohême, le duc de Saxe, le margrave de Brandebourg et le comte palatin du Rhin. Le couronnement qui eut d'abord lieu à Aix-la-Chapelle a été déplacé à Francfort et le nombre des électeurs est passé de sept à neuf au xvii^e siècle : aux sept électeurs traditionnels, on a ajouté la Bavière en 1648 et le Hanovre en 1693.

Camera Hungarica. Voir **Chambre hongroise**.

Caméralistes. On les appelait en France mercantilistes ou colbertistes et ils étaient hostiles à la liberté économique (libre circulation des grains ou abolition des barrières douanières). Ils préconisaient le protectionnisme le plus strict avec intervention de l'État dans le domaine économique. La doctrine élaborée au xvii^e siècle était toujours en vigueur à la Cour de Vienne, malgré la présence de physiocrates et elle a fortement inspiré la politique économique de Joseph II.

Cammer Thuerhuetter. Voir **Concierge de la Chambre des Comptes**.

Capitaine de cercle. Naguère officier des États chargé de représenter le gouvernement de Prague dans les circonscriptions ou cercles (l'équivalent d'un arrondissement français), il était depuis les réformes de 1749, nommé par le pouvoir royal pour appliquer les lois et surveiller la noblesse locale. Joseph II a nommé des capitaines de cercle dans l'ensemble des Pays héréditaires, puis il a cherché avec un succès mitigé à étendre l'institution à l'ensemble de la Monarchie (Hongrie, Milan et Pays-Bas autrichiens).

Capitation (*Bey und Kopfsteuer*). Impôt extraordinaire levé lorsque le danger turc se faisait trop pressant, sans le consentement des diètes. Les habitants, du plus riche (comte ou évêque) au plus pauvre (simple journalier agricole) étaient répartis en 11 classes dont les contributions allaient de 1 000 à 3 florins. Ainsi la capitation qui frappait tous les habitants âgés de plus de 14 ans était un impôt proportionné dans une certaine mesure aux facultés contributives des sujets. En 1690 on taxa aussi les mères de famille, pour la moitié de la valeur du mari, et les enfants pour le quart. Les membres du clergé, en dépit de leurs immunités, n'échappaient pas à la capitation.

Cassette impériale (*Gebeime Kammer*). Caisse mise à la disposition de l'empereur pour alimenter ses dépenses personnelles (aumônes, jeux du hasard, mécénat). Elle était alimentée en pièces d'or (ducats hongrois).

Censimento. C'est le premier cadastre (ou recensement) qui fut établi à Milan dans les années 1760 et qui servit de modèle au projet de cadastre que Joseph II voulut, à partir de 1785, imposer à l'ensemble de la Monarchie, afin de procéder à la réforme de l'impôt foncier.

Cercles. Le royaume de Bohême puis les Pays héréditaires étaient divisés en unités administratives qui étaient l'intermédiaire entre le gouvernement de la province et la seigneurie et qui correspondaient à peu près à un arrondissement français. On trouvait à sa tête un « capitaine de cercle » nommé depuis 1749 par le souverain. C'est ce modèle que Joseph II voulait étendre à l'ensemble de la Monarchie. Il ne faut pas confondre ces circonscriptions avec les 10 Cercles existant dans le Saint-Empire (*Reichskreise*) depuis 1512.

Chambre basse ou Table des régnicoles. Dans le système bicaméral qui régissait la diète hongroise depuis 1608, c'était l'assemblée où siégeaient les députés de la noblesse des comitats et les représentants des villes libres royales, ainsi que les procureurs des Magnats absents. Elle était présidée de droit par un magistrat nommé le président de la Table royale ou *Personalis Presentia Regiae*. Elle siégeait à Presbourg dans le Palais de la noblesse ou « Palais vert » (*Domus viridis*).

Chambre des Comptes de Vienne (*Hofkammer*). Créée en 1527 par Ferdinand I^{er}, la « Chambre de la Cour » ou Chambre des Comptes était destinée à gérer les revenus du domaine, mais les revenus extraordinaires, c'est-à-dire les impôts étaient également de sa compétence. Elle n'a jamais été un ministère des finances au sens moderne du terme. Elle était destinée à l'origine à superviser les activités des Chambres particulières pour gérer les soldes créditeurs. Organisée selon le système collégial (un président nommé entouré d'une douzaine de conseillers), les conseillers étaient assistés d'une importante bureaucratie. Elle a connu bien des vicissitudes lors des réformes du règne

de Marie-Thérèse. Mise en sommeil par la réforme d'Haugwitz, Kaunitz lui confia en 1761 l'administration de tous les revenus caméraux. La réforme de juin 1765 lui restitua toutes ses attributions et Hatzfeld en devint le président.

Chambre haute ou Table des Magnats. Dans le système bicaméral de la diète hongroise, la Table des Magnats était l'assemblée où siégeaient les barons du royaume, les évêques et tous les membres masculins majeurs des familles aristocratiques. Ils étaient invités personnellement et toute absence devait être justifiée. Elle était présidée de droit par le Palatin ou en cas de vacance de l'office par le Grand juge. Ce fut le cas en 1790 lors de la diète du couronnement de Léopold II.

Chambre hongroise ou Chambre de Presbourg (*Camera hungarica*). Créée en 1528, elle administrait les revenus du domaine royal en Hongrie, mais la gestion des mines et des contributions militaires échappait totalement à son autorité, ainsi que les XIII comitats de Haute-Hongrie, gérés par la Chambre de Scépusie. Elle prétendait être entièrement autonome par rapport à la Chambre des Comptes de Vienne et fut finalement placée sous l'autorité du Conseil de Lieutenence en 1784. Le président de la Chambre hongroise était nommé par le roi, mais devait être un seigneur laïque, ce qui permit de contester la nomination de Léopold Kollonich, en 1671.

Chambre de Bohême. Créée en 1557, elle gérait les *cameralia* de Bohême.

Chambre de Scépusie. Créée en 1567 pour assurer l'entretien de la frontière militaire de Haute Hongrie, elle fut installée à Cassovie (Kassa/Kosice, Slovaquie) à la demande de Lazare Schwendi. Elle était autonome par rapport à la Chambre de Presbourg.

Chancelier d'Autriche. Ferdinand II a créé en 1620 un chancelier chargé de contrôler l'administration et la justice des Pays héréditaires au sens strict (Basse-Autriche et Autriche intérieure). Le chancelier, qui était souvent un juriste bourgeois, a essayé de s'ingérer dans les affaires de politique étrangère et il est entré en concurrence avec le vice-chancelier d'Empire. Il était chargé de transmettre les propositions royales (*postulata*) aux différentes diètes autrichiennes.

Chancelier de Cour et d'État. Titre porté par Kaunitz. Il dirigeait la politique étrangère et surveillait le gouvernement de la Lombardie et des Pays-Bas. Il présidait le Conseil d'État, créé en 1761 à son initiative.

Chancellerie d'Autriche. Les services qui dépendent du chancelier d'Autriche sont installés à Vienne. Elle a une compétence de cour d'appel pour la Basse-Autriche et un plaignant ne peut aller au-delà puisque l'Autriche jouit du privilège de *non appellando* depuis 1364 : les sujets de l'archiduc ne peuvent donc aller en appel devant les tribunaux d'Empire.

Chancellerie de Bohême. Les services qui dépendent du chancelier de Bohême sont installés à Prague. C'est l'instance d'appel suprême pour le Royaume et le gouvernement du pays. Le chancelier est nommé par le roi parmi les membres de l'aristocratie bohême, mais il est aidé d'un chancelier adjoint. Le comte Franz Ulrich Kinsky ou le comte Chotek siègent à Vienne dans les instances gouvernementales.

Chancellerie de Bohême et d'Autriche. Après la réforme d'Haugwitz, les chancelleries d'Autriche et de Bohême ont fusionné en 1753. Leurs services, qui sont installés à

Vienne, ont été privés de leurs compétences judiciaires, qui ont été transférées à une Cour suprême (*Oberste Justizstelle*), chargée de juger en appel les procès venus des pays austro-bohèmes.

Chancellerie de Cour et d'État. Il s'agit des services que dirigeait d'une main ferme le prince Kaunitz. Sa compétence était principalement orientée vers la politique extérieure, mais elle était également chargée de surveiller le gouvernement des Pays-Bas et de la Lombardie. Créée en 1761, elle s'installa dans le palais du *Ballhausplatz* qui est encore le siège de la chancellerie d'Autriche.

Chancellerie d'Empire. Le vice-chancelier d'Empire qui résidait à Vienne dirigeait une importante bureaucratie, qui avait en particulier la charge de la correspondance diplomatique avec les ambassadeurs et agents diplomatiques qui représentaient l'empereur et le Saint-Empire à l'étranger. Elle était divisée en deux sections (expéditions), l'une de langue allemande, la plus nombreuse et l'autre de langue latine pour la correspondance avec le cercle de Bourgogne, l'Italie et l'étranger. La chancellerie occupait une aile de la *Hofburg*.

Commissaires des États En Basse-Autriche. C'était un collège de 6 représentants des États élus par la diète (2 prélats, 2 seigneurs et 2 chevaliers), qui géraient les finances de la province sous le contrôle du maréchal de Basse-Autriche et du comité des États, dont ils constituaient une commission. Leurs comptes étaient examinés par une autre commission de 6 membres, le *Raitcollegium*.

Comité des États. En Basse-Autriche, les 18 représentants des États élus par la diète (2 prélats, 2 seigneurs et 2 chevaliers), qui siégeaient en permanence et se réunissaient sous la présidence du maréchal de Basse-Autriche. Parmi eux se trouvaient deux commissions, les 6 commissaires des États (*Verordneten*), qui géraient les finances et le collège des comptables (*Raitcollegium*), qui contrôlait les comptes des commissaires.

Commissariat général des guerres (*Generalkriegscommissariat*). Administration responsable du ravitaillement et de la logistique des armées impériales. Le commissaire général était l'intermédiaire entre le Conseil de la Guerre et la Chambre des Comptes. Il déléguait ses pouvoirs à des commissaires des guerres qui assistaient les chefs d'armée en campagne. Il traitait avec la Chambre des Comptes de toutes les affaires de contribution. Il devait conférer avec le Conseil de la Guerre ou les commandants en chef de tout ce qui pouvait manquer. Il devait entrer en relations avec les autorités des différents pays de la Monarchie. De manière générale il devait régler les questions d'argent, de ravitaillement et de transport et ne devait rendre compte qu'à la seule Chambre des Comptes de Vienne. L'empereur avait donc créé un ministère supplémentaire, qui réduisait les attributions des conseils plus anciens, Chambre des Comptes et Conseil de la Guerre, mais qui avait l'avantage d'être sous la responsabilité d'un seul individu. Le choix du commissaire général était donc important.

Compagnie de commerce avec l'Orient (*Orientalische Handelskompagnie*). Dirigée par un négociant de Fiume, Triangl, elle avait le monopole du commerce avec l'Empire ottoman à partir de 1665, en application de la paix de Vasvar. Si elle se heurta à une rude concurrence chez les Turcs, elle consacra une bonne partie de ses capitaux et de ses activités à l'importation de bétail hongrois sur le marché autrichien.

Conciergerie de la Chambre des Comptes. C'était un modeste officier qui était chargé de la sécurité et de l'entretien des locaux. Il recevait un traitement annuel de 100 florins tout comme le « chauffeur » (*Heizer*) chargé de l'entretien des poêles des bureaux.

Concursus palatinalis. Après la session de la diète hongroise de 1687, Léopold préféra convoquer une assemblée de notables pour faire voter les contributions auxquelles le cardinal Kollonich voulait soumettre la Hongrie. Le *Concursus* comprenait surtout des prélats et des Magnats avec quelques représentants des villes et des comitats, mais à la différence de la diète, tous étaient nommés par la Cour de Vienne. Malgré cette réforme fondamentale, il y eut deux réunions orageuses en 1696 et en 1698 car ces notables surent très bien défendre leurs intérêts.

Concursus regnicolaris. Grand comité des États créé par la diète hongroise en 1715 afin de voter des impôts en cas de nécessité pressante. Réuni en 1715, 1719, 1721, 1724, 1727, 1734, 1735 et 1736, le *Concursus regnicolaris* a été aboli par une décision de la diète de 1741.

Conférence secrète. Elle a été créée en 1665 sur le modèle de la jointe espagnole par Léopold 1^{er}, qui ne veut plus subir la tutelle d'un Premier ministre. 4 à 6 membres du Conseil privé traitaient des affaires les plus importantes de politique générale. Mise en veilleuse par les réformes de 1749, la Conférence secrète fut rétablie en 1761 sous la forme du Conseil d'État. Joseph II a utilisé les services du Conseil d'État tout au long de son règne.

Conferentia de mediis* ou *Conferentia in œconomicis. Réunie à partir de 1682, c'est une version élargie de la conférence secrète destinée à discuter les orientations budgétaires de l'année suivante. Elle cherchait surtout à faire face à l'augmentation des dépenses.

Confins militaires ou Frontière militaire. Ils étaient l'une des créations les plus originales de la Monarchie, qui datait de 1522 et qui protégea efficacement les domaines des Habsbourg contre les Turcs. Ils furent réorganisés sous Charles VI après la reconquête de la Hongrie. Ils dépendaient du Conseil de la Guerre de Vienne et s'étendaient de l'Adriatique à la Transylvanie face à l'Empire ottoman. Les soldats étaient des paysans astreints à un service militaire permanent. En compensation, exempts de corvée, ils échappaient à la condition servile. Ils constituèrent une société originale, qui attira les réfugiés serbes, mais aussi les Hongrois désireux d'échapper au régime seigneurial. Ils étaient encadrés par des Allemands et à partir du règne de Marie-Thérèse ils fournirent 11 régiments de troupes régulières.

Conseil aulique d'Empire. Tribunal d'appel suprême attaché à la personne de l'empereur et siégeant à Vienne. Il faisait concurrence au Tribunal de la Chambre d'Empire. Ses 24 conseillers catholiques et luthériens venaient de toutes les régions du Saint-Empire. Joseph II a essayé de le réformer mais le retard accumulé dans l'examen des procès était considérable.

Conseil d'Italie. Dicastère viennois créé par Charles VI pour gouverner les possessions italiennes des Habsbourg. Il fut supprimé en 1758 à la mort de Silvia Taroucca et remplacé par une simple section de la Chancellerie de Cour et d'État, le département d'Italie.

Conseil de la Guerre de Vienne (*Wiener Hofkriegsrat*). Ce dicastère créé en 1556 était chargé de l'administration des guerres et des confins militaires. Il était composé d'un président et de conseillers nommés qui à partir de 1762 furent exclusivement des militaires de haut rang. Il fut présidé par les plus prestigieux chefs militaires, comme Montecuccoli et au XVIII^e siècle les maréchaux Daun, Lacy et André Hadik. Il avait à sa disposition une importante bureaucratie.

Conseil de Lieutenance (*Statthaltereirat*, latin *Locumtenentiale Consilium*). C'était le seul organe administratif central fonctionnant en Hongrie depuis 1765. Le Conseil de Lieutenance avait été fondé en 1723 avec l'approbation de la Diète par les lois 97 & 98 de 1724. En 1784 les 22 représentants des Ordres avaient été remplacés par 118 fonctionnaires nobles, qui étaient devenus les intermédiaires idéaux entre la Cour et la noblesse hongroise. Joseph II l'a transféré de Presbourg à Bude en 1782.

Conseil d'État (*Staatsrat*). Cette instance fut créée par la réforme de Kaunitz de 1761. Elle était présidée par le chancelier de Cour et d'État et comportait six membres trois ministres et trois conseillers, qui ne devaient exercer aucune autre fonction ministérielle. Ses avis étaient en théorie purement consultatifs. Joseph II, à la différence de sa mère, ne se sentait pas lié par les avis de la majorité du Conseil. Le Conseil d'État n'en fut pas moins sous la présidence de Kaunitz l'organe directeur de la politique de Joseph II, dans la mesure où ce dernier acceptait des conseils.

Conseil privé (*Geheimer Rat*). Institué en 1527 par Ferdinand I^{er}, il fut l'équivalent d'un Conseil des ministres moderne, jusqu'à l'apparition de la Conférence secrète en 1665. Au XVIII^e siècle il confère toujours à ses nombreux membres un titre honorifique très convoité. Certains textes d'époque l'appellent parfois Conseil d'État.

Constitution hongroise. On commença à utiliser ce terme à l'époque des Lumières pour qualifier les textes fondamentaux du droit public hongrois, la Bulle d'Or d'André II de 1222, l'ensemble des lois votées par la diète et sanctionnées par le roi ou *Corpus juris* et enfin l'*Opus Tripartitum* de Werböczy de 1516.

Constitution renouvelée de 1627. Nom de la constitution octroyée à la Bohême en 1627 par Ferdinand II. À la suite de la révolte des États en 1618 et de leur défaite à la bataille de la Montagne Blanche (1620), Ferdinand II se considéra délié des engagements qu'il avait pris au moment de son élection en 1617. Elle établit la monarchie héréditaire et elle priva la diète de son initiative en matière de loi ainsi que du droit de remontrance mais elle lui laissa ses pouvoirs financiers que lui contesta Joseph II.

Corvée (*Robot ou gratuiti labores*). La corvée était la prestation en travail du paysan, qui devait fournir gratuitement à son seigneur un certain nombre de journées de travail chaque année. Leur nombre variait entre une dizaine et 150 journées selon les régions. La corvée servait à cultiver la réserve seigneuriale. En Basse-Autriche, elle était souvent « rachetée » : le paysan en était dispensé moyennant le paiement d'une taxe à son seigneur. C'était un aspect essentiel du régime seigneurial. On distinguait entre « corvée attelée » fournie par le paysan aisé qui envoyait un attelage et un ouvrier agricole et « corvée à bras » fournie par les paysans les plus pauvres, les brassiers, qui n'avaient que leur force de travail. Il y avait aussi la « corvée royale » qui fournissait de

la main d'œuvre gratuite pour réparer les fortifications, comme ce fut le cas à Vienne en 1683.

Cour des Comptes (*Hofrechenkammer*). Elle fut créée par la réforme de Kaunitz de 1761 sur recommandation de Ludwig Zinzendorf qui la présida. Elle était chargée de contrôler la comptabilité publique. Son existence fut éphémère, car elle fut mise en sommeil après 1773.

Cour suprême de justice (*Oberste Justizstelle*). Présidée par le chancelier d'Autriche, elle a joué à partir de 1749 le rôle de Cour d'Appel pour tous les Pays héréditaires. La chancellerie était dorénavant dépouillée de ses attributions judiciaires et la justice était séparée de l'administration.

Couronne de saint Étienne. En droit public hongrois, le véritable souverain de la Hongrie est la Couronne de saint Étienne, souvent qualifiée de Sainte-Couronne. Le roi, même après son couronnement, n'est que le dépositaire du pouvoir royal. Et un roi élu, non couronné, n'est même pas investi de ce pouvoir royal, ce n'est qu'un « roi en chapeau » comme Joseph II qui refusa de se faire couronner. Les pays de la Couronne de Saint-Étienne comprenaient outre la Hongrie proprement dite, le royaume de Croatie-Slavonie et la principauté de Transylvanie.

Couronne de saint Wenceslas. C'est la couronne des rois de Bohême qui symbolisait l'union des pays tchèques, le royaume de Bohême proprement dit, la Moravie et la Silésie ou du moins ce qu'il en restait après 1745. La couronne était conservée dans le château de Karlstejn près de Prague et imposé solennellement au nouveau souverain dans la cathédrale Saint-Guy. Marie-Thérèse fut couronnée en 1743, après le départ des Franco-Bavarois, Joseph omit de se faire couronner et Léopold II le fit de bonne grâce en 1791. Durant son règne personnel, Joseph II fit transférer la couronne à Vienne et la plaça à côté des autres couronnes dans le trésor impérial de la *Hofburg* (*Schatzkammer*).

Croates. Ils constituaient une des nations historiques de la Monarchie. Les Croates avaient fondé une monarchie nationale au Moyen Âge, qui avait fusionné avec la Hongrie en 1102, tout en conservant son autonomie. Le roi de Hongrie nommait un gouverneur ou « ban » et la diète croate (le *Sabor*), qui se réunissait chaque année à Zagreb. Durant tout l'époque moderne les Croates demeurèrent fidèles à la religion catholique et à la Maison d'Autriche.

Département d'Italie. Ce fut à partir de 1758 la section de la chancellerie de Cour et d'État qui eut en charge le contrôle du gouvernement de Milan. Celui-ci a d'ailleurs jusqu'à Joseph II joui d'une large autonomie parce que le responsable des affaires d'Italie à Vienne, le chancelier Kaunitz, se souciait peu des détails de l'administration.

Deputatio in œconomicis. Conformément à l'instruction du 10 décembre 1697, elle était composée du président de la Chambre des Comptes, du président du Conseil de la Guerre, du commissaire général, du chancelier de Bohême et du chancelier d'Autriche. Organisme bien antérieur à sa naissance officielle, la députation se réunissait régulièrement à l'automne pour préparer les propositions que les commissaires impériaux défendraient devant les diètes.

Diète d'Empire (*Reichstag*). Elle siégeait dans une ville libre d'Empire, Augsbourg puis Ratisbonne. Elle se réunissait sur convocation de l'empereur pour examiner un ordre du jour. Convoquée en 1663 par l'empereur pour voter la mobilisation de l'Allemagne contre les Turcs qui menaçaient à nouveau Vienne, elle ne s'est plus jamais séparée jusqu'à la fin du Saint-Empire en 1806. C'est pourquoi on lui donna le nom de « Diète perpétuelle ». L'empereur ne s'y rendait plus en personne et se faisait représenter par deux commissaires (un commissaire principal et un commissaire-adjoint), la plupart des princes n'y paraissaient plus non plus et s'y faisaient représenter, de sorte qu'au XVIII^e siècle la diète était devenue une assemblée de diplomates, que méprisait profondément Joseph II.

Diète de Silésie ou *Fürstentag*. La diète (*Fürstentag*) était jusqu'en 1745, composée de 3 chambres : la chambre des Princes (les 7 princes non-royaux et les 6 seigneuries libres) ; la chambre des Chevaliers (les députés des nobles des 7 principautés royales et de la ville de Breslau) ; la chambre des villes (les députés des villes royales), chaque chambre disposant d'un vote collectif. Entre les sessions, une commission était responsable de la gestion des impôts votés et des autres affaires.

Diète électorale (*Kurfürstentag*). C'est la réunion à Francfort des neuf Électeurs ou de leurs représentants sur convocation de l'archevêque de Mayence pour procéder à l'élection de l'empereur ou de son successeur éventuel, le roi des Romains. L'élection était suivie du couronnement.

Diète perpétuelle (*Immerwährende Reichstag*). Nom donné à la Diète d'Empire au XVIII^e siècle parce que la diète convoquée en 1663 à Ratisbonne pour voter une aide contre les Turcs, ne s'est jamais séparée avant la fin du Saint-Empire en 1806.

Directoire administratif et financier (*Directorium in publicis et cameralibus*). Il fut créé en 1749 par la réforme d'Haugwitz, qui en obtint la présidence. Il était divisé en sept sections que dirigeaient des conseillers privés. Sous son autorité se trouvait réalisée l'unification de la Bohême et de l'Autriche. Son existence fut brève car la réforme de Kaunitz mirent fin à son existence après 1761.

Dominical (de *dominus*, appartenant au seigneur). La partie du finage qui par opposition au *rustical* était exploitée directement par le seigneur. Elle comprenait outre quelques grandes fermes, des forêts, des pâturages et des terres en friche. Le *dominical* était soit exempt de contribution soit très modérément imposable. L'exploitation des fermes seigneuriales se faisait grâce à la main d'œuvre fournie par la corvée.

Électeur de Brandebourg. Membre de la Maison de Hohenzollern, il est depuis 1701 roi en Prusse et surtout depuis la conversion de l'électeur de Saxe au catholicisme le plus influent prince protestant à l'intérieur du collège des électeurs, ce qui donne à Frédéric II une autorité certaine sur l'Allemagne du Nord protestante. La capitale de l'électorat, Berlin, est aussi la capitale du royaume de Prusse.

Électeur de Cologne. Le siège fut occupé par une longue lignée de princes bavarois (1582-1762). En 1784, le siège métropolitain de Cologne fut toutefois occupé par un frère cadet de Joseph II, l'archiduc Maximilien François. La capitale de l'électorat était installée à Bonn.

Électeur de Mayence. Électeurs et archichancelier d'Empire. Il est lui-même élu comme tous les autres évêques par les chanoines du chapitre cathédral qui sont parfois divisés sur le nom d'un candidat, comme ce fut le cas à Cologne en 1688.

Électeur palatin. Voir **Collège des Électeurs**. L'extinction de la lignée directe de Simmern, calviniste, en 1685 profita à la branche cadette et catholique des Palatinat-Neubourg qui régnait auparavant à Düsseldorf. En 1778 l'électeur palatin Charles-Théodore succéda à son cousin Max III Emmanuel mort sans enfant à Munich.

Empereur romain. C'est le titre officiel de celui que les textes français appellent déjà « Empereur d'Allemagne ». Il peut être élu du vivant de son prédécesseur (Ferdinand III, Joseph I^{er} ou Joseph II), mais à ce moment-là il porte le titre de roi des Romains. Il ne devient Empereur romain qu'à la mort de ce même prédécesseur. Par la mort prématurée de son père François I^{er}, Joseph II ne fut roi des Romains que durant un an, de 1764 à 1765.

Estats et Ordres (*Status et Ordines*). Nom que se donnaient les privilégiés hongrois qui constituaient la nation politique et qui étaient représentés à la diète. Ils étaient au nombre de quatre, comme en Autriche et en Bohême : prélats, Magnats, simples gentilshommes et villes libres.

États de Basse-Autriche. Le corps des Ordres privilégiés qui siégeaient à la Diète était également au nombre de quatre : prélats, seigneurs, chevaliers et villes libres. Leur pouvoir essentiellement financier a été réduit sous Joseph II, qui s'est contenté de réunir une commission permanente, puis de les faire représenter par deux seigneurs dans le gouvernement de la province.

États de l'Empire. Les seigneurs, les prélats et les villes qui sont les vassaux directs de l'empereur et jouissent ainsi de l'immédiateté d'Empire. Ils constituent trois collèges ; le collège des électeurs (neuf princes), le collège des princes (y compris l'archiduc d'Autriche ou l'archevêque de Salzbourg), le collège des villes libres d'Empire (Augsbourg, Cologne, Nuremberg, Ratisbonne, etc.) qui a beaucoup perdu de son influence politique au XVIII^e siècle.

Fouage (*Rauchfangsteuer*). Impôt d'État levé en Basse-Autriche sur tous les foyers paysans en fonction de l'étendue de l'exploitation. Il est la base de la contribution en Basse-Autriche.

Fleischkreuzer ou *Fleischaufschlag*. Voir **Taxe sur la viande**.

Fürstentag. Voir **Diète de Silésie**.

Geheimer Rat. Voir **Conseil privé**.

Geheimes Kammerzahlamt. Voir **Cassette impériale**.

Generalkriegscommissariat. Voir **Commissaire général des guerres**.

Gouvernement de Basse-Autriche (*Regiment ou Regierung*). En 1740 il comprenait 20 conseillers rétribués à temps plein, aidés par 38 conseillers surnuméraires. Sa juridiction s'étendait à tout l'archiduché. S'il avait des responsabilités de police et de maintien de l'ordre, il était d'abord un tribunal d'appel civil et pénal, qui jugeait parfois certaines causes en première instance.

Grand écuyer. Un des quatre grands officiers de la Cour impériale. Son titulaire avait la responsabilité des chevaux et des déplacements de la Cour.

Grand juge (*Judex Curiae*). C'était le second des grands officiers de la Couronne qui, en Hongrie, faisait fonction de Palatin si ce dernier office était vacant. Il présidait la Table septemvirale, tribunal suprême du Royaume.

Grand maître de la Cour. Titulaire du premier office aulique, il était après le souverain le second personnage de la Cour de Vienne. C'était un aristocrate de haut rang, qui était nommé à vie par l'empereur. Il dirigeait tous les services auliques, mais il perdit sous Marie-Thérèse l'influence politique dont il jouissait naguère quand il présidait à qualités le Conseil privé.

Grand Maréchal de la Cour. Un des quatre titulaires des grands offices de Cour. Il avait la juridiction spéciale sur tout le personnel noble, roturier et bourgeois qui avait obtenu le statut de *Hofbefreiter*. Supprimée en 1749, cette juridiction fut rétablie en 1762.

Gratuiti labores. Nom donné en Hongrie à la corvée qui était appelée en Autriche *Robot* : il s'agit de la corvée ou prestation en journées de travail que le tenancier doit fournir à son seigneur.

Grenetier (*Salzamtmann*).

Herrenstand. Voir **Ordre des seigneurs.**

Hofbefreiter. Personne qui échappe à l'autorité de la ville de Vienne et du gouvernement de Basse-Autriche et qui est placée sous la juridiction du grand maréchal de la Cour. C'était en particulier le cas des juifs de Cour, comme Samuel Oppenheimer.

Hofkammer. Voir **Chambre des Comptes.**

Hofkriegsrat. Voir **Conseil de la Guerre.**

Hofrechenkammer. Voir **Cour des Comptes.**

Immerwährende Reichstag. Voir **Diète perpétuelle.**

Impôt foncier (*Grundsteuer*).

Impôt turc (*Türkensteuer*). Impôt exceptionnel levé en cas de menace sérieuse de la part des Turcs (1529, 1664, 1683), c'était un impôt de 1 % sur le capital, qui frappait biens, meubles et immeubles, quelle que fût la qualité de leurs propriétaires. S'il revêtait la forme d'un impôt déclaratif dont l'évaluation était laissée aux intéressés eux-mêmes, il était exigible immédiatement. L'impôt turc disparut après 1700.

Judex Curiae. Voir **Grand juge (Hongrie).**

Judicium delegatum. Tribunal d'exception jugeant les crimes de lèse-majesté, en contradiction avec la constitution hongroise, qui prévoyait que ce crime relevait de la Diète ou des tribunaux ordinaires.

Juif de Cour. Quelques banquiers comme les membres des familles Oppenheimer, Wertheimer, Arnstein ou Eskeles étaient protégés par la Cour de Vienne au XVIII^e siècle. Ils échappaient à la juridiction de la Basse-Autriche, comme tous les autres protégés du souverain et tout le personnel de la Cour de Vienne. L'arrêt d'expulsion de 1670 ne les concernait pas.

Kopfsteuer. Voir **Capitation**.

Kriegszahlamt. Voir **Paierie de la guerre**.

Kurfürstentag. Voir **Diète électorale**.

Landeshauptmann ou **Capitaine du pays**. nom donné dans certaines provinces autrichiennes au gouverneur, chef de l'administration provinciale. Il était nommé par l'archiduc pour une durée indéterminée, pratiquement à vie.

Landtagschluss. C'est le décret de la diète qui en Bohême ou en Basse-Autriche met fin aux travaux d'une session. Ce sont les propositions discutées et approuvées par le souverain. Il a force de loi ; en Bohême, il est imprimé dans ses versions tchèques et allemandes. Le décret fixe le montant des contributions que paieront les habitants du pays pour l'année en cours.

Magnats. Nom des aristocrates hongrois qui constituaient le second Ordre du royaume. Ils siégeaient de droit à la chambre haute de la diète et la plupart des postes gouvernementaux leur étaient réservés. Au XVIII^e siècle, ils s'étaient fait attribuer tous les sièges épiscopaux.

494 **Malcontents.** Nom donné par les Français aux Hongrois révoltés contre la Cour de Vienne au début du XVIII^e siècle.

Ministerial Bancodeputation. Dicastère créé en 1716 par la volonté expresse de Charles VI, il était chargé de surveiller la Banque de la ville de Vienne et sa position indépendante fut renforcée par la réforme de Kaunitz de 1761.

Mois romains. Crédits votés par la Diète d'Empire pour subvenir à l'entretien de l'armée des Cercles.

Monarchie autrichienne. C'est le meilleur nom que l'on puisse donner à l'ensemble des royaumes et des provinces appartenant au Saint-Empire ou non, placés sous l'autorité de l'empereur romain germanique. Parler d'Autriche – c'est seulement une province de la Monarchie – est anachronique : l'empire héréditaire d'Autriche n'existe que depuis 1806. C'est pourquoi nous utilisons ce terme dans cet ouvrage.

Ordre des chevaliers (*Ritterstand*). Ce sont les simples gentilshommes en Autriche ou en Bohême, qui constituent le second ordre de la noblesse. Des postes leur sont réservés dans l'administration des États, même si leur nombre, leur influence et leur richesse a beaucoup diminué depuis le XVII^e siècle au profit des grandes familles aristocratiques de l'Ordre des seigneurs.

Ordre des prélats (*Pralatenstand*). Ce sont les évêques et les abbés chefs d'ordre, qui constituent le premier Ordre dans la société et la diète.

Ordre des seigneurs. Ce sont les aristocrates en Bohême et en Autriche, l'équivalent des Magnats hongrois. Ils constituent le second Ordre dans la société et à la Diète, mais politiquement ils sont prépondérants aux XVII^e et XVIII^e siècles.

Paierie de la Cour (*Hofzahlamt*). Caisse centrale chargée dès le XVI^e siècle d'assurer les dépenses de cour et d'administration et de manière générale les dépenses civiles. Elle était en principe alimentée par les *camearalia*. Les surplus pouvaient être affectés à la paierie de la Guerre. Elle était gérée par un officier comptable, le payeur de la Cour, nommé par

l'empereur. La paierie de la Cour nous a laissé des registres détaillés de ses opérations, les *Hofzahlamtsbücher*, qui représentent une source abondante mais confuse.

Paierie de la Guerre (*Hofkriegszahlamt*). L'autre caisse centrale dépendant de la Chambre des Comptes était depuis 1560 chargée des dépenses militaires et en particulier de régler les dépenses des administrations chargées de la défense de la Hongrie et de l'arsenal de Vienne. Elle était alimentée par les contributions mais aussi par des virements effectués par la paierie de la Cour. Elle était gérée par un officier comptable qualifié vers 1590 du titre de payeur des guerres et qui fut placé sous l'autorité de la Chambre des Comptes de Vienne.

Palatin de Hongrie. C'est le premier des grands officiers de la couronne en Hongrie. Élu par la Diète, il fait fonction de vice-roi et son autorité est telle que la Cour de Vienne a laissé l'office vacant à de nombreuses reprises. Elle le remplaçait par un lieutenant général du royaume.

Pentarchie. Après 1740, la Pentarchie comprend les cinq principales puissances européennes, à savoir la Grande-Bretagne, la France, la Monarchie autrichienne, la Prusse et la Russie. L'Espagne, la Suède et l'Empire ottoman étaient alors devenus des puissances de second ordre.

Personalis Presentiæ Regiæ. Le *Personalis presentiæ regiæ* présidait la Table royale, ce qui lui assurait une place prépondérante dans l'administration judiciaire. Il exerçait en même temps la présidence de la Chambre basse de la Diète, ce qui lui réservait un rôle de premier plan dans la vie politique. Il n'appartenait pas à l'Ordre des Magnats, mais il appartenait obligatoirement à la simple noblesse.

Postulata. Les demandes d'argent étaient présentées aux diètes au début de la session. Elles étaient préparées à Vienne par la Chambre des Comptes sur avis du Conseil de la Guerre et transmises aux chancelleries des pays respectifs. Elles étaient ensuite présentées par les commissaires royaux qui représentaient l'empereur dans chaque diète particulière.

Prælatenstand. Voir **Ordre des prélats ou clergé.**

Prima plana. État-major régimentaire dans l'armée impériale. Il comprenait 12 cadres, dont les plus importants étaient le colonel, le lieutenant-colonel, le prévôt chef de la justice militaire, le chirurgien, le médecin.

Primat. En Hongrie c'est l'archevêque d'Esztergom qui est en outre archichancelier du royaume de Hongrie. En Pologne l'archevêque de Gniezno est le Primat. L'archevêque de Salzbourg dispute à l'archevêque électeur de Mayence la dignité de Primat de Germanie.

Privilège de « *non appellando* ». Accordé dès le Moyen Âge à certains vassaux de l'empereur, il excluait les sujets de ces derniers de faire appel aux instances juridiques supérieure du Saint-Empire, le tribunal de la Chambre d'Empire ou le conseil aulique d'Empire à Vienne. Pour le vassal qui en bénéficiait c'était un signe d'indépendance : tel était le cas de l'archiduc d'Autriche dont les sujets ne pouvaient faire appel aux tribunaux de l'empereur. En fait au XVIII^e siècle, presque toutes les grandes

principautés bénéficiait de ce privilège, ce qui limitait la portée pratique des cours d'appel de Wetzlar et de Vienne.

Régulation urbariale. C'est la fixation par l'autorité royale du montant des redevances seigneuriales, à la fois en argent, en nature et en travail. La noblesse considérait qu'il s'agissait d'une ingérence inouïe dans ses rapports avec les paysans, dans la mesure où la régulation urbariale avait pour but de protéger les tenanciers contre l'éventuel arbitraire seigneurial.

Reichshofrat. Voir **Conseil aulique d'Empire.**

Reichskammergericht. Voir **Tribunal de la Chambre d'Empire.**

Reichsthaler. Voir **Rixdale.**

Réunions. Politique menée par Louis XIV de 1679 à 1681 en application du traité de Nimègue qui l'autorisait à réunir les dépendances des territoires annexés à la couronne de France, en particulier les fiefs de l'évêché de Metz. L'interprétation des chartes médiévales fut souvent abusive et les réunions exécutées sans ménagement à l'égard des princes d'Empire qui refusaient de reconnaître la suzeraineté du roi de France.

496

Rixdale (*Reichsthaler*). Monnaie d'argent ayant cours dans l'Empire et dans la Monarchie. Elle valait au XVII^e siècle 90 kreutzers soit 1 ½ florin rhénan et, après la dévaluation de 1693, 120 kreutzers, soit 2 florins.

Robot. Ce nom allemand d'origine slave qui signifie d'abord travail est utilisé pour la « corvée » en Basse-Autriche. C'est la prestation obligatoire en journées de travail que doit fournir le paysan à son seigneur.

Roi des Romains. Titre porté par le futur empereur, lorsqu'il était élu du vivant de son père. Il n'avait aucun pouvoir politique mais lors du décès de son prédécesseur il lui succédait sans autre formalité. Ce fut le cas de Joseph II le 18 août 1765, parce qu'il avait été élu roi des Romains l'année précédente. Ce ne fut pas le cas de Léopold II qui fut pendant quelques mois « roi de Bohême et de Hongrie » avant d'être élu et couronné à Francfort en 1790.

Römermonate. Voir **Mois romains.**

Rustical. Partie du finage dont l'exploitation était abandonnée aux paysans (latin *rustici*) moyennant le paiement de certaines redevances, le cens (redevance en argent), le champart (redevance en nature) et la corvée (prestations en travail). Le *rustical* était en outre soumis à l'impôt d'État et c'est sur lui que pesaient les contributions, votées par les seigneurs dans les diètes. Pour y échapper certains paysans choisirent d'être des tenanciers précaires sur certaines parcelles du dominical, qu'ils louaient à leur seigneur. Toute la réforme fiscale de Joseph II consista à faire peser également la charge fiscale sur toutes les tenures et à diminuer la charge imposée au *rustical*.

Salzamtman. Voir **Grenetier.**

Sainte-Ligue (1684). Constituée sous l'égide du pape Innocent XI, elle réunissait l'empereur, la Pologne, Venise et plus tard la Russie. Elle avait pour but de chasser les Turcs. Ses succès militaires furent reconnus par la Porte lors de la paix de Karlowitz (1699). Louis XIV a toujours refusé d'en faire partie.

Société d'Ordres. Si les historiens français peuvent discuter l'existence d'une société d'Ordres, la réalité de cette dernière est indiscutable dans la Monarchie. Les sujets privilégiés sont répartis au sein de corporations structurées, qui n'admettent de nouveaux membres que sur des critères précis : il n'est pas possible de s'agrèger à la noblesse en vivant noblement, il faut être anobli par le prince et accepté par ses pairs. On comptait généralement quatre Ordres dans chacune des provinces : le clergé, les seigneurs, les chevaliers et les villes libres. L'expression du pouvoir politique des Ordres était la diète. D'autre part les masses paysannes, qui représentaient 80 % de la population, ne relevaient que de l'autorité seigneuriale.

Sous-camérier (*Unterkämmerer*). Officier de finances en Moravie, qui au ^{xvi}^e siècle dépendait directement de la Chambre de la Cour.

Tables (*Tabulae*). Autre nom donné aux deux chambres qui composaient la Diète hongroise.

Taxe sur la viande (*Fleischkreuzer*). Taxe ou accise sur la viande de bœuf, qui était à Vienne en 1660 de 8,5 % (soit 1 pfennig par livre de bœuf qui valait 3 kreutzers ou 12 pfennig).

Tchardagues. Tours de garde élevées au ^{xviii}^e siècle le long de la Save, à 2 ou 3 kilomètres l'une de l'autre ; elles constituaient l'élément majeur de la Frontière militaire de Slavonie. Au nombre de 90, elles étaient occupées chacune par 30 hommes.

Théorie de la forfaiture. Établie pour la Bohême après 1620 elle reposait sur la théorie de la monarchie contractuelle entre le souverain et les Ordres. Le souverain s'engageait par serment au moment de son élection à respecter les libertés du pays. Si les États se révoltaient, ils rompaient unilatéralement le contrat et le souverain n'avait dorénavant plus aucune obligation. Il pouvait suspendre ou modifier la constitution à son profit. C'est ce que Léopold fit en Hongrie en 1671, comme son grand père l'avait fait en Bohême en 1627.

Timar. Revenus d'un domaine dans l'Empire ottoman, affectés par les autorités d'Istanbul à l'entretien d'un ou plusieurs cavaliers ou sipahis. Au ^{xvii}^e les timariotes ou titulaires d'un *timar* sont devenus en fait des seigneurs héréditaires.

Toison d'Or. Ordre de chevalerie fondé par Philippe le Bon, duc de Bourgogne, dont le Grand Maître était le Roi Catholique. C'était la distinction suprême à la Cour de Vienne, car il fallait être de très haute noblesse, catholique, dévoué à la Maison d'Autriche. Il fallait aussi plaire à l'empereur qui proposait et au roi d'Espagne, qui nommait à une place devenue vacante par le décès d'un chevalier. Après 1700 l'Ordre se divisa en deux branches, celle de Vienne qui dépendait de l'empereur et celle de Madrid, qui dépendait des Bourbons d'Espagne.

Tractatus de Juribus incorporalibus. Code de droit coutumier autrichien. Voté par la Diète de Basse-Autriche en 1678 après de longues discussions, il fut sanctionné par Léopold en tant qu'archiduc d'Autriche et eut force de loi. Publié en 1705 dans le *Codex Austriacus*, il était toujours en vigueur sous Marie-Thérèse.

Tribunal de la Chambre d'Empire. Cette Cour d'appel suprême dans le Saint-Empire dépendait des États de l'Empire, qui nommaient et payaient (mal) les juges (*assessores*).

Elle était indépendante de l'empereur, qui possédait sa propre Cour d'appel (*Reichshofrat*). Elle siégea à Spire jusqu'en 1689, puis s'installa à Wetzlar. Joseph II tenta en vain de la réformer.

Türkensteuer. Voir **Impôt turc**.

Universalbancalität. L'*Universalbancalität* fut de 1715 à 1723 la caisse centrale de la Monarchie. La Chambre des Comptes n'avait plus le droit de manier les fonds. Tous les revenus de l'État étaient versés à cette banque générale, qui était dirigée par un gouverneur assisté de 12 conseillers.

Universitas Saxonum. Ces communautés privilégiées de colons allemands qui étaient venus s'établir en Transylvanie à partir du XIII^e siècle, étaient représentées à la Diète de Transylvanie, tout comme la noblesse hongroise et la nation sicule.

Verordneten. Voir **Commissaires des États**.

Verwirkungstheorie. Voir **Théorie de la forfaiture**.

Vice-Chancelier d'Empire (*Reichsvizekanzler*). C'est le dignitaire nommé par l'Électeur de Mayence pour le représenter auprès de la personne de l'empereur et diriger les services de la Chancellerie d'Empire à Vienne.

Vicedom. Voir **Bailli de Basse-Autriche**.

Wiener Stadtbanco. Voir **Banque de la ville de Vienne**.

BIBLIOGRAPHIE

SOURCES IMPRIMÉES

- [ANONYME], *Articuli Universorum Statuum et Ordinum Inclyti Regni Hungariae ac partium cuidem amexanum in generalibus eorumdem comitiis, ab anno 1608 usque ad annum 1659 inclusive editi. Adiunctis ad initium pacificatione Viennensi, et tractatu situatorokiensi*, Pottendorf, Hieronimus Verdussen, 1668.
- ARNETH Alfred Ritter von (éd.), *Relazioni der Botschafter Venedigs über Deutschland im 18. Jahrhundert, Fontes Rerum Austriacarum*, II, t. XXII, Wien, Aus der Kaiserlich-Königlichen Hof- und Staatsdruckerei, 1863.
- (éd.), *Correspondenz sammt Briefen Joseph's an seinen Bruder Leopold*, Wien, Carl Gerold's Sohn, 1867-1868, 3 vol.
- (éd.), *Joseph II und Leopold von Toscana. Ihr Briefwechsel von 1781 bis 1790*, Wien, W. Braumüller, 1872, 2 vol.
- (éd.), *Maria Theresia und Joseph II, ihre Correspondenz, sammt Briefen Joseph's an seiner Bruder Leopold*, Wien, Carl Gerold's Sohn, 1867-1868, 3 vol.
- (éd.), *Marie-Antoinette, Joseph II und Leopold II. Ihr Briefwechsel*, Leipzig, K. F. Köhler, 1866, rééd. s.l., Pergamon press, 1989.
- & FLAMMERMONT Jules (éd.), *Correspondance secrète du comte de Mercy-Argenteau avec l'Empereur Joseph II et le prince de Kaunitz*, Paris, Imprimerie nationale, 1889-1891, 2 vol.
- & GEFFROY Auguste (éd.), *Correspondance secrète entre Marie-Thérèse et le cte de Mercy-Argenteau, avec les lettres de Marie-Thérèse et de Marie-Antoinette*, Paris, Firmin-Didot, 1874, 3 vol.
- ARPAD Marko (éd.), *Corpus Juris Hungarici (Magyar Törvény Tar)*, t. IV, 1657-1740, Budapest, Francklin Társ, 1897.
- AUERBACH Bertrand (éd.), *Recueil des Instructions données aux Ambassadeurs et ministres de France depuis les traités de Westphalie*, t. 18, *La Diète germanique*, Paris, CNRS, 1912.
- BECHER Johann Joachim, *Politischer Discurs von den eigentlichen Ursachen dess Auf- und Abnehmens der Städt, Länder und Republicken*, Frankfurt, J. D Zunner, 1668.
- BEER Adolf, « Die Finanzverwaltung Österreichs 1749-1816 », *Mitteilungen des Instituts für Österreichische Geschichtsforschung*, 15, 1894, p. 237-366.

- & FIEDLER Joseph (éd.), *Joseph II. und Graf Ludwig Coblenz: ihr Briefwechsel, von 1780-1784, Fontes Rerum Austriacarum*, II, t. 53 & 54, Wien, Carl Gerold's Sohn, 1901.
- (éd.), *Joseph II, Leopold II und Kaunitz. Ihr Briefwechsel*, Wien, W. Braumüller, 1873.
- (éd.), « Denkschriften des Fürsten Wenzel Kaunitz-Rietberg », *Archiv für Österreichische Geschichte*, 48, Wien, 1872, p. 1-162.
- BÉRENGER Jean (éd.), *Les Gravamina. Remontrances des Diètes de Hongrie de 1655 à 1681. Recherches sur les fondements du droit d'État*, Paris, P.U.F, 1973.
- BESOLD Christophe, *De Aerario publico discursus, subnexus eidem est Julii Caesaris Bulengeri... de tributis ac vectigalibus populi romani liber*, Francofurti, Iohannis Alexandri Cellii, 1620.
- BORNITZ Jacob, *Aerarium, sive Tractatus Politicus De Aerario, Sacro Civili Militari, Communi & Sacratori : Ex Reditibus Publicis : Tum Vectigalibus & Collationibus singulorum Ordinariis & Extraordinariis conficiendo, X. libris summatim & breviter comprehensus*, Francofurti, Typis Matthiae Beckeri, Impensis Godefridi Tampachii, 1612.
- BROWN Sir Edward, *Relation de plusieurs voyages faits en Hongrie. Servie. Bulgarie. Macédoine. Thesalie. Autriche. Styrie, Carinthie. Carniole. & Friuli. Enrichie de plusieurs observations tant sur les mines d'or, d'argent, de cuivre, & de vif argent, que des bains & eaux minerales... Traduit de l'anglois du sieur Edouard Brown*, Paris, Gervais Clousier, 1674. Édition originale anglaise : Edward Brown, *A brief account of some travels in Hungaria, Servia, Bulgaria, Macedonia, Thessaly, Austria, Styria, Carinthia, Carniola, and Friuli*, London, printed by T. R. for Benjamin Tooke, 1673.
- BRUNNER OTTO, *Adeliges Landleben und europäischer Geist, Leben und Werk Wolf Helmhards von Hobberg, 1612-1688*, Salzburg, O. Müller, 1949.
- BUTURAC Josip, STANISAVLJEVIĆ Mirko, SUČIĆ Ranko, ŠOJAT Vesna, ZMAJIĆ Bartol, *Zaključci Hrvatskog sabora ou Prothocolla generalium congregationum statuum et ordinum Regnorum Dalmatiae, Croatiae et Slavoniae*, t. II, 1693-1713, t. III, 1631-1693, Zagreb, Državni arhiv NR Hrvatske, 1958.
- CONRING Hermann, *Dissertatio politica de aerario boni principis recte constituendo, augendo et conservando, quam... sub praesidio... Hermanni Conringii... disquisitioni exhibet Johan. Caspar Koch*, Helmestadii, typis H. Mulleri, 1663.
- Cosmophilus*, Pamphlet anonyme, in-12, s.l., 1696, HKA Vienne, *Verschiedene Vorschläge*.
- CZOERNIG Carl Freiherrn von, *Statistisches Handbüchlein für die österreichische Monarchie*, Wien, Aus der Kaiserlich-Königlichen Hof- und Staatsdruckerei, 1864.
- DVORAK Max, « Briefe Kaiser Leopolds I. an Wenzel Euseb Herzog in Schlesien zu Sagan, Fürsten von Lobkowitz (1657-1674). Nach den Originalen des Fürstlich von Lobkowitzschen Familienarchivs zu Raudnitz an der Elbe in Böhmen », *AÖG*, 80, 1894, p. 459-514.
- FELLNER Thomas & KRETSCHMAYR Heinrich, *Die österreichische Zentralverwaltung. I. Abt.: Von Maximilian I. bis zur Vereinigung der Österreichischen und Böhmischen*

- Hofkanzlei (1749)*, VKNGÖ (publications de la *Kommission für Neuere Geschichte Österreichs*), 5, Wien, 1907, t. 1 et 2.
- FIEDLER Joseph (éd.), *Relationen der Botschafter Venedigs über Deutschland im 17. Jahrhundert, Fontes Rerum Austriacarum*, II, t. 26 et 27, Wien, Staatsdruckerei, 1866-1867.
- MOSER VON FILZEK Johann Jakob, *Einleitung in das churfürstlich-mainzische Staats-Recht*, Frankfurt/M., Esslinger, 1755.
- FISCHER Christophe, SJ, *Œconomia Suburbana*, Praha, Tiskárna jezuitská, 1683.
- FONTANA Alessandro et alii (éd.), *Venise & la Révolution française. Les 470 dépêches des ambassadeurs de Venise au Doge (1786-1795)*, Paris, Robert Laffont, 1997.
- FRAKNOI Vilmos (éd.), « Relationes Cardinalis Buonvisi », *Monumenta Vaticana Hungariae*, II, Budapest, 1888.
- FRESCHOT Camille OSB, *Mémoires de la cour de Vienne, contenant les remarques d'un voyageur curieux sur l'état présent de cette cour et sur ses intérêts*, Cologne, G. Étienne, 1705.
- GUARIENT UND RÄÄLL Franz Anton Edler von (éd.), *Codex Austriacus ou Codicis Austriaci ordine alphabetico compilati pars prima et secunda*, Wien, Druck von Koll, 1704.
- HARTMANN Peter Claus, *Das Steuersystem der Europäischen Staaten am Ende des Ancien Régime. Eine offizielle französische Enquete (1763-1768), Dokumente, Analyse und Auswertung. England und die Staaten Nord- und Mitteleuropas, Beihefte der Francia*, 7, München/Zürich, Artemis, 1979, « Die deutschen und böhmischen Erbländer der Habsburger Monarchie », p. 152-198.
- HARTMANN Peter Claus (éd.), *Der Mainzer Kurfürst als Reichskanzler. Funktionen, Aktivitäten, Ansprüche und Bedeutung des zweiten Mannes im alten Reich*, Stuttgart, Steiner, 1997.
- HOHBERG Wolf Helmhard von, *Georgica curiosa aucta, das ist umständlicher Bericht und klarer Unterricht von dem vermehrten und verbesserten adelichen Land- und Feldleben*, Nürnberg, Endter, 1682, réed. Wien, Karolinger Verlag, 1995.
- HÖRGNIK Philipp Wilhelm von, *Österreich über alles, wann es nur will, Das ist wohlmeinender Fürschlag wie mittelst einer wohlbestellten Lands-Oeconomie, die Kayserl. Erbland in kurzem über alle andere Staat von Europa zu erheben und mehr als einiger derselben von denen andern Independent zu machen*, Wien, Erbland Wolfahrt, 1684, 4^e éd., Frankfurt, 1754.
- KALLBRUNNER Joseph (éd.), *Kaiserin Maria-Theresias politisches Testament*, München, Oldenburg, 1952.
- KALISTA Zdeněk, *Korespondence císaře Leopolda I. s Humprechtem Janem Černínem z Chudenic*, Praha, Česká akademie věd a umění, 1936.
- KECSKEMÉTI Charles, *Notes, Rapports et témoignages français sur la Hongrie (1717-1809)*, Paris/Budapest, Szeged, 2006.

- KLANICZAY Tibor (éd.), *Zrínyi Miklós összes művei (Œuvres complètes de Nicolas Zrínyi)*, Budapest, Szépirodalmi Könyvkiadó, 1958, 2 vol.
- KLOCK Gaspard, *Tractatus iuridico-politico-polemico-historicus de Aerario sive censu per honesta media absque divexatione Populi licité conficiendo lib. II.*, Nürnberg, Wolfgang Endter, 1651.
- KLOPP Onno (éd.), *Corrispondenza epistolare tra Leopoldo I., imperatore, ed il P. Marco d'Aviano, ... dai manoscritti originali tratta e pubblicata da Onno Klopp*, Graz, Styria, 1888.
- KLUETING Harm (éd.), *Der Josephinismus. Ausgewählte Quellen zur Geschichte der thesesianisch-josephinischen Reformen. (Ausgewählte Quellen zur deutschen Geschichte der Neuzeit, «Freiherr-vom-Stein-Gedächtnisausgabe», 12a)*, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 1995.
- KOLLONICH, Cardinal Leopold, *Le Plan de réorganisation de la Hongrie (1688)*, éd. Jean Béranger, Paris, Champion, 2011.
- KREUTEL Richard (éd.), *Im Reiche des goldenen Apfels. Des türkischen Weltenbummlers Evliyâ Celebi denkwürdige Reise in das Giaurenland und in die Stadt und Festung Wien anno 1665. Übersetzt, eingeleitet und erklärt von Richard F. Kreutel*, Graz/Wien/Köln, Styria, 1957.
- LE BRET Cardin, *De la souveraineté du roi*, Paris, J. Quesnel, 1632.
- LEVINSON Arthur (éd.), *Nuntiaturrechnungen vom Kaiserhofe Leopolds I. (1657, Februar bis 1669, Dezember)*, AÖG, 103, 1913, p. 547-841.
- , *Nuntiaturrechnungen vom Kaiserhofe Leopolds I. (1670, Mai bis 1679, August)*, AÖG, 106, 1918, p. 495-728.
- MAASS Ferdinand, *Der Josephinismus: Quellen zu seiner Geschichte in Österreich 1760-1850; amtliche Dokumente aus dem Haus-, Hof- und Staatsarchiv und dem Allgemeinen Verwaltungsarchiv in Wien, Fontes Rerum Austriacarum, II, t. 71-74*, Wien, 1951-1957, 5 vol.
- MARKÓ Árpád (éd.), *Corpus Juris Hungarici, Magyar Törvény Társ, 1000-1918*, Budapest, Franklin Társ, 1897, t. IV, 1657-1740.
- MARSINA Richard et KUSIK Michal (éd.), *Urbáre feudálnych panstiev na Slovensku (16.-17. storočie)*, Bratislava, SAV, 1959, 2 vol.
- METTERNICH prince Clément de, *Mémoires, documents et écrits divers. 1^{re} partie, Depuis la naissance de Metternich jusqu'au Congrès de Vienne : 1773-1815, laissés par le prince de Metternich... publiés par son fils, le prince Richard de Metternich*, t. 1, Paris, Plon, 1881.
- MONTESQUIEU, *Voyage de Gratz à La Haye*, dans *Œuvres complètes*, éd. René Caillois, Paris, Gallimard, 1949-1951, t. I, p. 663 sq.
- PATIN Charles, *Relations historiques et curieuses de voyages, en Allemagne, Angleterre, Hollande, Bohême, Suisse, etc.*, Amsterdam, P. Mortier, 1695.
- PAUR Ivan (éd.), *Csányi János krónikája 1670–1704. bevezetéssel és okmányos függelékkel*, Pesti, Magyar Történelmi Társ, t. V, 1858.

- POPE Walter, *Extract of a letter lately written from Venice by the Learned Doctor Walter Pope, to the Reverend Dean of Rippon, Doctor John Wilkins, concerning the Mine of Mercury in Friuli; and a way of producing Wind by the fall of Water*, *Philosophical Transactions of the Royal Society*, London, Royal society, 1665, n° 2, p. 21-25.
- PRIBRAM Alfred Francis (éd.), *Venetianische Depeschen vom Kaiserhofe = Dispacci da Germania / hrsg. von der Historischen Commission der Kaiserlichen Akademie der Wissenschaften*, Wien, F. Tempsky, 1889-1901.
- , *Venetianische Depeschen aus dem Kaiserhofe*, 1657-1661, *Fontes Rerum Austriacarum*, II, t. I, Wien, Aus der Kaiserlich-Königlichen Hof- und Staatsdruckerei, 1901.
- , GEYER Rudolf et KORAN Franz, *Materialien zur Geschichte der Preise und Löhne in Österreich*, Wien, Carl Ueberreuters Verlag, 1938.
- PRIORATO Gualdo Galeazzo, *Historia di Leopoldo Cesare, che contiene le cose più memorabile successe in Europa dal 1656-1670*, Vienne, Hacque, 1670-1674, 3 vol.
- PUFENDORF Esaias, *Bericht über Kaiser Leopold, seinen Hof und die österreichische Politik 1671-1674*, éd. Karl Gustav Helbig, Leipzig, B.G. Teubner, 1862.
- Recueil des Instructions aux Ambassadeurs & ministres de France depuis les Traités de Westphalie jusqu'à la Révolution*, t. I, *Autriche*, éd. Albert Sorel, Paris, F. Alcan, 1884, t. III, *La Diète germanique*, éd. Bertrand Auerbach, Paris, F. Alcan, 1889, t. XXV, *Angleterre*, éd. Pierre Vaucher, Paris, CNRS, 1954, t. XXVIII/1-3, *Trèves, Cologne, Mayence*, éd. Georges Livet, Paris, CNRS, 1966.
- REDLICH Oswald (éd.), « Princeps in compendio. Ein Fürstenspiegel vom Wiener Hofe aus dem XVII. Jahrhundert », *Monatsblatte des Vereines für Landeskunde von Niederösterreich*, 5, 1906, p. 1-20.
- RINCK Gottlieb Eucharius, *Leopold des Grossen Römischen Kaysers Leben und Thaten*, Leipzig, Fritschius, 1708, 1 vol.
- ŠIŠIĆ Ferdo, *Hrvatski saborski spisi/Acta comitialia regni Croatiae, Dalmatiae et Slavoniae, 1526-1630*, Zagreb, Dionička tiskara-Lav., 1912, 5 vol.
- SCHRÖDER Wilhelm von, *Fürstliche Schatz- und Rentkammer*, Leipzig, Gehrard, 1686.
- SRBIK Heinrich Ritter von, *Wilhelm von Schröder, ein Beitrag zur Geschichte der Staatswissenschaften*, Wien, Hölder in Komm., 1910.
- Theatrum Europæum*, Francofurti, Merian, 1655 -1705, t. VII à XV.
- VAN ANTAL G., PATER Jan C. H. de (éd.), *Weensche Gezantschapsberichten van 1670 tot 1720*, Gravenhage, Rijks Geschiedkundige Publicatien 67 und 79, 1929, t. 1.
- VELTZÉ Alois (éd.), *Ausgewählte Schriften des Raimund Fürsten Montecuccoli*, Wien/ Leipzig, Braumüller, 1899-1900, 4 vol., t. III : *L'Ungheria nell'anno 1677*.
- WALTER Friedrich (éd.), *Die Geschichte der österreichischen Zentralverwaltung 1780-1848* (en abrégé ÖZV), 1^{re} partie : *Die Zeit Josephs II. und Leopolds II. (1780 - 1792)*, Wien, Holzhausen, 1950.
- WEGENER Johann E., *Cconomia Bohemo Austriaca, mit angehengten Tugendt-Spiegel der Hoff-Bedienten*, Prag, Academische Druckery, 1666.

WERBÖCZI István, *Corpus Juris Hungarici, Seu Decretum Generalé Inclyti Regni Hungáriái, Partiumque Eidem Annexarum, In Tres Tomos Distinctum : Nunc denuó Recusum, Omnibusque Novellis, Articulis, Quae in prioribus Editionibus deerant, adauctum. Tomus Primus Continens Opus Tripartitum, Juris Consuetudinarii Ejusdem Regni. Authore Stephano de Werböcz, &c, Tyrnaviae, Typis Academicis per Joannem Andreám Hörmann, 1516, rééd. Tótfalusi Kis Miklós, Kolozsvár (Cluj), Ex Officina Nicolai K. de M. Tótfalu, 1698.*

OUVRAGES ET ARTICLES

ARNETH Alfred Ritter von, *Geschichte Maria-Theresias*, Wien, Wilhelm Braumüller, 1863-1879, 10 vol.

–, *Joseph II und Leopold von Toscana: Ihr Briefwechsel von 1781-1790*, Wien, Wilhelm Braumüller, 1872.

ASH Ronald et DUCHHARDT Heinz (dir.), *Der Absolutismus, ein Mythos?*, Wien, Böhlau, 1996.

BARBOUR Violet, *Capitalism in Amsterdam in the 17th Century*, Baltimore, Johns Hopkins UP, 1950.

BARDET Jean-Pierre et DUPÂQUIER Jacques (dir.), *Histoire des populations de l'Europe*, Paris, Fayard, 1997-1998, t. I, p. 533-553.

BEALES Derek, *Joseph II, In the shadow of Maria Theresa 1741-1780*, t. 1-2, Cambridge/ Melbourne/Sidney, Cambridge UP, 1987-2009.

BEER Adolf, « Die Finanzverwaltung Österreichs 1749-1816 », *MIÖG*, 15, 1894, p. 237-366.

BENDA Kalman et PÉTER Katalin, *Magyarország Történeti Kronologiaja*, Budapest, Akadémiai Kiadó, 1982.

BENEDIKT Heinrich, *Das Königreich Neapel unter Kaiser Karl VI*, Wien, Manz, 1927.

BÉRENGER Jean, « Une tentative de rapprochement entre la France & l'empereur : le traité de partage secret de la succession d'Espagne du 19 janvier 1668 », *Revue d'histoire diplomatique*, 1965, p. 291-314.

–, « La Hongrie des Habsbourg au XVII^e siècle : République nobiliaire ou Monarchie limitée ? », *Revue historique*, 1967, fasc. 483, p. 31-53.

–, « Le Conseil d'État autrichien & la politique financière de l'empereur au XVII^e siècle », *Journal des savants*, 1971, p. 136-160.

–, « Public Loans and Austrian Policy in the Second Half of the Seventeenth Century », *The Journal of European Economic History*, Rome, 1973/2, p. 657-670.

–, « Les juifs et l'antisémitisme dans l'Autriche du XVII^e siècle », dans *Études européennes. Mélanges offerts à V.-L. Tapié*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1973, p. 181-192.

–, *Les Gravamina. Remontrances des Diètes de Hongrie de 1655 à 1681. Recherches sur les fondements du droit d'État*, Paris, PUF, 1973.

- , « La capitulation de Strasbourg et les alliances françaises en Europe orientale », *Annuaire de la société des amis du Vieux Strasbourg 1681-1981*, Strasbourg, 1982, p. 15-24.
- , « La révolte paysanne de Basse-Autriche de 1597 », *Revue d'histoire économique & sociale*, 53, 1975, p. 467-492.
- , *Finances & absolutisme autrichien dans la seconde moitié du XVIII^e siècle*, Paris, Imprimerie nationale, 1975.
- , « Les causes économiques de l'insurrection de François II Rákóczi », *Nouvelles études hongroises*, Budapest, 1976, p. 209-215.
- , « Resistenza dei ceti alle riforme nell'Impero 1680-1700 », dans Pierangelo Schiera (dir.), *La Dinamica statale austriaca nel XVIII e XIX secolo*, Bologna, Il Mulino, 1981, p. 19-64.
- , « À propos d'un ouvrage récent : les finances de l'Autriche à l'époque baroque (1650-1740) », *Histoires, économies, sociétés*, 1982, p. 221-245.
- , « Fiscalité et économie en Autriche. XVI^e-XVII^e siècles », dans *États, fiscalités, économies*, Actes du 5^e Congrès de l'association française des historiens économistes, 1983, Paris, Publications de la Sorbonne, 1985, p. 13-35.
- , « Le redressement économique autrichien sous le règne de Léopold I^{er} (1657-1705) », *Études danubiennes*, t. I, 1985, p. 5-24.
- , « L'effort de guerre de la Monarchie autrichienne pendant la guerre de la Ligue d'Augsbourg (1689-1697) », dans Jules Maurin (dir.), *L'Économie de guerre du XVI^e siècle à nos jours*, Montpellier, Centre d'histoire militaire et d'études de défense nationale, 1989, p. 13-26.
- , *Histoire de l'Empire des Habsbourg de 1273 à 1918*, Paris, Fayard, 1990.
- , « L'idée de nation en Hongrie au XVII^e siècle », *XVII^e siècle*, 2, 1992, p. 345-362.
- , « Le siège de Mantoue 1629-1630 », dans *Société, politique, culture en Méditerranée occidentale, XVI^e-XVIII^e siècles : mélanges en l'honneur du professeur Anne Blanchard*, Montpellier, Impr. Université Paul-Valéry-Montpellier III, 1993, p. 242-267.
- , « Samuel Oppenheimer », *XVII^e siècle*, 1994/2, p. 223-246.
- , « La musique italienne à la cour de l'empereur Léopold I^{er} (1657-1705) », dans Pierre Guillot et Louis Jambou (dir.), *Histoire, Humanisme & Hymnologie. Mélanges offerts au Professeur Édith Weber*, Paris, PUPS, 1997, p. 39-46.
- , « La Monarchie universelle de Charles Quint », dans Klaus Malettke (dir.), *Imaginer l'Europe*, Paris, Belin, 1998, p. 71-91.
- (dir.), *La Révolution militaire en Europe (XV^e-XVIII^e siècles)*, Paris, Économica, 1998.
- , « Les villes minières de Slovaquie », dans Jean-Pierre Poussou & Alain Lottin (dir.), *Naissance & développement des villes minières en Europe*, Arras, Presses université Artois, 2004, p. 195-214.
- , *L'Empereur Léopold I^{er} (1640-1705) fondateur de la puissance autrichienne*, Paris, PUF, 2004.

- , « La maison de l'empereur Léopold I^{er} dans les années 1670 », dans Jean-Pierre Poussou (dir.), *Monarchies, noblesses & diplomaties européennes. Mélanges en l'honneur de Jean-François Labourdette*, Paris, PUPS, 2005, p. 319-331.
- , *Joseph II d'Autriche serviteur de l'État (1741-1780)*, Paris, Fayard, 2007.
- , « Les assemblées de notables (*Concursus palatinales*) de 1696 et 1698. Un substitut de diète à la fin du règne de Léopold I^{er} ? », dans *Mélanges Péter Katalin*, Budapest, 2007.
- , « La langue française en Autriche dans la première moitié du xviii^e siècle », dans *Mélanges Vier*, Paris, Klincksieck, 1972, p. 475-481.
- , *La Hongrie des Habsbourg*, t. I, 1526-1790, Rennes, PUR, 2010.
- & Kecskeméti Charles, *Parlement & vie parlementaire en Hongrie (1608-1918)*, Paris, Honoré Champion, 2005.
- BIBL VIKTOR, « Die katholischen und protestantischen Stände Nieder-Österreich im xvii. Jahrhundert », *Jahrbuch für Landeskunde Nieder-Österreich*, NF 2, t. II, 1903, p. 166-324.
- BIDERMANN Hermann Ignaz, *Geschichte der österreichischen Gesamt-Staats-Idee, 1526-1804*, Innsbruck, Wagner, 1867-1889.
- , *Die Wiener Stadtbank*, *AÖG*, 20, Vienne, 1859, p. 341-445.
- BITTNER Ludwig, « Das Eisenwesen in Innerberg-Eisenerz bis zur Gründung der Innerberger Hauptgewerkschaft im Jahre 162 », *AÖG*, 89, p. 451-646.
- BONIS György, « The Hungarian feudal Diet (13th-18th Centuries) », *Recueils de la Société Jean Bodin*, 25, 1965, p. 287-307.
- BRAUBACH Max, *Prinz Eugen von Savoyen*, Wien/München, Neudruck, 1963-1965, 5 vol.
- BRUCKMÜLLER Ernst, *Histoire sociale de l'Autriche*, Paris, Fondation de la MSH, 2003, traduction de *Socialgeschichte Österreichs*, Wien/München, Herold, 1985.
- BRUNNER Otto, « Das Archiv der Niederösterreichischen Kammer und des Vizedoms in Österreich unter der Enns und seine Bedeutung für die Landesgeschichte », *Jahrbuch für Landeskunde von Niederösterreich*, NF 29, 48, 1944, p. 144-166.
- BUFFE Noël, *Les Marines du Danube (1526-1918)*, Panazol, Lavauzelle, 2011.
- BURDOVA Pavla, « Poméry namezdne pracujících v Zemedelství na mnichovohradistsku po tricetiletí valce » (« Les domaines de Mnichohradec après la guerre de Trente Ans »), *Sborník archivních prací*, IV, 1954, p. 99-119.
- CERMAN Ivo, « Aufgeklärtes Ständetum ? Die Verfassungsdiskussion in Böhmen 1790-1791 », dans Roland Gehrke (dir.), *Aufbrüche in die Moderne. Frühparlamentarismus zwischen altständischer Ordnung und monarchischem Konstitutionalismus 1750-1850. Schlesien – Deutschland – Mitteleuropa*, Köln/Weimar/Wien, Neue Forschungen zur Schlesischen Geschichte, 2005, p. 179-204.
- CHALINE Olivier, *La bataille de la Montagne Blanche (8 novembre 1620). Un mystique chez les guerriers*, Paris, Noesis, 1999.

- CZOERNIG Carl, *Statistisches Handbüchlein für die österreichische Monarchie*, Wien, Prandel & Meyer, 1861.
- DICKSON Peter George Muir, *Finance and Government under Maria-Theresia 1740-1780*, Oxford, Clarendon Press, 1987, 2 vol.
- DURAND Yves, « Mémoires de Jean Joseph de Laborde, fermier général et banquier de la Cour », *Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France*, Paris, 1971, p. 73-162.
- ELEKES Lajos, « Système diétal des Ordres et centralisation dans les États féodaux », dans György Székely et Erik Fügedi (dir.), *La Renaissance et la Réformation en Pologne et en Hongrie (1450-1650)*, Budapest, Akadémiai kiadó, 1963, p. 331-395.
- ELVERT Christian d', *Zur Österr. Verwaltungsgeschichte mit besonderer Rücksicht auf die Böhmisches Länder*, Brno, C. Winiker, 1880.
- EMBER Gyözö, *Az újkori magyar közigazgatás története Moháctól a török kiűzéséig (Histoire administrative de la Hongrie moderne, de la bataille de Mohács à l'expulsion des Turcs de Hongrie)*, Budapest, MOL, 1946.
- ERNST Hildegard, *Madrid und Wien 1632-1637. Politik und Finanzen zwischen Philipp IV und Ferdinand II*, Münster, Aschendorff, 1991.
- ERNSTBERGER Anton, *Hans de Witte, Finanzmann Wallensteins*, Wiesbaden, Steiner Verlag, 1954.
- EVANS Robert J. W., *The Making of The Habsburg Monarchy 1500-1700*, London, Oxford UP, 1979.
- FELLONI Giuseppe, *Gli Investimenti finanziari genovesi in Europa tra il Seicento e la Restaurazione*, Milano, A. Giuffrè, 1971.
- FRANZL Johann, *Ferdinand II. Kaiser im Zwiespalt der Zeit*, Graz/Wien/Köln, Styria, 1978.
- FRIED Pankraz, « Zur Geschichte der Steuer in Bayern », *Zeitschrift für bayerische Landesgeschichte*, t. XXVII, 1964, p. 570-599.
- FRIESS Godfried E., « Scheibbs und die Eisenindustrie des Oescher Gebietes », *Blätter des Vereins für Landeskunde Österreichs*, t. XII, 1868, p. 233-244.
- GINDELY Anton, « Geschichte der böhmischen Finanzen 1526-1618 », *Denkschriften der Wiener Akademie der Wissenschaften Histor-Filol. classe B*, Wien, 1869, t. 18, p. 89-170.
- GLASSL Horst, *Das Österreichische Einrichtungswerk in Galizien (1772-1790)*, Wiesbaden, Hassarowitz, 1975.
- GRÜLL Georg, « Der erste oberösterreichische Tabak. Ein Ausschnitt aus der Geschichte der Herrschaft Schwertberg », *Oberösterreichische Heimatblätter*, 1, 1947, p. 336-340.
- , *Die Robot in Oberösterreich [Geleitwort von Erich Trink]*, Linz, Oberösterreichisches Landesarchiv, 1952.
- GRÜNBERG Carl, *Die Bauernbefreiung und die Auflösung des gutsherrlichbäuerlichen Verhältnisses in Böhmen, Mähren und Schlesien*, Leipzig, Duncker und Humblot, 1894, 2 vol.

- GRÜNWARD Max, *Samuel Oppenheimer und sein Kreis (ein Kapitel aus der Finanzgeschichte Österreichs)*, Wien/Leipzig, Wilhelm Braumüller, 1913.
- GRUNZEL Josef, « Die Reichenberger Tuchindustrie in ihrer Entwicklung vom zünftigen Handwerk zur modernen Großindustrie », *Beiträge zur Geschichte der Deutschen Industrie in Böhmen*, t. V., Prag, 1898.
- GUTKAS Karl, « Stadt und Herrschaft in Nieder-Österreich im 16. und 17. Jahrhundert », dans *Bericht über den 8. österreichischen Historikertag (Actes du colloque des historiens autrichiens)*, Wien, Veröffentlichungen des Verbandes österreichischer Geschichtsvereine 16, 1965, p. 59-76.
- , *Geschichte des Landes Niederösterreich*, St. Pölten/Wien, Niederösterreichisches Pressehaus Verlag, 1973.
- HACK Irmgard, « Der Messerhandel der Stadt Steyr bis zum Ausgang des 17. Jahrhunderts », *Oberösterreichische Heimatblätter*, t. VI, 1952, p. 1-15.
- HAMANN Brigitte (dir.), *Die Habsburger. Ein biographisches Lexikon*, Wien, Überreuter, 1990.
- HANTSCH Hugo, *Die Geschichte Österreichs*, Graz, Styria steirische Verlagsanstalt, 1955, 2 vol.
- HARTMANN Peter Claus (dir.), *Der Mainzer Kurfürst als Reichserzkanzler. Funktionen, Aktivitäten, Ansprüche und Bedeutung des zweiten Mannes im Alten Reich*, Stuttgart, Geschichtliche Landeskunde, 45, 1997.
- HASSINGER Herbert, « Die erste Wiener orientalische Handelskompagnie 1667-1683 », *Vierteljahrschrift für Sozial- und Wirtschaftsgeschichte*, 35, 1942, p. 1-53.
- , *Johann Joachim Becher 1635-1682. Ein Beitrag zur Geschichte des Merkantilismus*, Wien, Holzhausen, 1951.
- HATTON Ragnhild (dir.), *Louis XIV and Europe*, London/Columbus, Mac Millan/Ohio State UP, 1976.
- HASELSTEINER HORST, « Wehrverfassung und personelle Heeresergänzung in Ungarn zwischen Herrscherrecht und ständischem Konstitutionalismus. Zur Rekrutierungsfrage unter Maria-Theresia und Joseph II », dans Anna Drabek, Richard Plaschka, Adam Wandruszka (dir.), *Ungarn und Österreich unter Maria Theresia und Joseph II. Neue Aspekte im Verhältnis der beiden Länder. Texte des 2. österreichisch-ungarischen Historikertreffens*, Wien, Verlag der Österreichischen Akademie der Wissenschaften, 1982, p. 100-120.
- HELLBLING ERNST C., *Österreichische Verfassungs- und Verwaltungsgeschichte, ein Lehrbuch für Studierende*, Wien, Springer-Verlag, 1956.
- HOENSCH JÖRG, *Geschichte Böhmens. Von der slawischen Landnahme bis in 20. Jahrhundert*, München, C. H. Beck Verlag, 1987.
- HOFFMANN VIKTOR, « Die Linzer Wollenfabrik. Gründung und Schicksal der Fabrik 1672-1721 », *AÖG*, 108, p. 355-488.
- HOLL BRIGITTE, *Hofkammerpräsident Gundaker Thomas Graf Starhemberg und die österreichische Finanzpolitik der Barockzeit (1703-1715)*, *AÖG*, 132, Wien, 1976.

- HOLZMAIR Eduard, « Studien zum Münzwesen Leopold I. », *Numismatische Zeitschrift*, 69, Wien, 1936, p. 82-85.
- , « Geld und Münze unter Kaiser Leopold I. », *Mitteilungen des Instituts für Österreichische Geschichtsforschung*, 60, 1952, p. 238-250.
- HRADESKÝ E., *Geschichte der Österreichischen Finanzwache (1526-1916)*, Prerau, 1917.
- INGRAO Charles W., *In Quest and crisis: Emperor Joseph I and the Habsburg Monarchy*, West Lafayette (Ind.), Purdue UP, 1979, « Hungary: The Rákóczi Rebellion », p. 123-160.
- JANACEK Josef, « Die Fugger und Joachimsthal », *Historica*, vol. VI, 1963, p. 109-113.
- JÈZE Gaston, *Traité de science des finances : le budget*, Paris, Giard & Brière, 1910.
- JUHÁSZ Lajos, « A porta Torténete » (« Histoire de la porta »), *Szazadok*, LXX, Budapest, 1936, p. 497-578.
- JUNGWIRTH Helmut, « Das Geldwesen unter Joseph II », *Katalog der Niederösterreichischen Landesausstellung: Österreich zur Zeit Kaiser Josephs II. Mitregent Kaiserin Maria Theresias, Kaiser und Landesfürst*, Stift Melk 29. März bis 2. November 1980, Wien, Katalog des Niederösterreichischen Landesmuseums, 1980, p. 67-69.
- KALDY-NAGY Gyula, « Two Sultanic Hass Estates in Hungary during the XVIth and XVIIth Centunes », *Acta Orientalia*, XIII, Budapest, 1961, p. 31-62.
- KALISTA Zdeněk (éd.), *Korespondence císaře Leopolda I. s Humprechtem Janem Černínem z Chudenic*, Praha, Týž, 1936.
- KALLBRUNNER Annemarie, « Zur Geschichte der Kleiseisenindustrie des Oberen Ybbstaales », *Unsere Heimat*, t. X, 1937.
- KANN Robert A., *A Study in Austrian Intellectual History*, New York, Frederick A. Praeger, 1960, « Political Economy and social Welfare », p. 174-181.
- KAUFMANN, *Samson Wertheimer, der Oberhoffaktor und Landesrabbiner (1658-1724) und seine Kinder*, Wien, Friedrich Beck, 1888.
- KECSKEMÉTI Charles, « Homályzónák: a zsidók középeurópai történetének néhány tisztázandó kérdése. (Vázlat) », *Ætas*, 2006/1, p. 100-113.
- KELENIK Josef, « The Military Revolution in Hungary », dans Géza Dávid & Pál Fodor (dir.), *Ottomans, Hungarians, and Habsburgs in Central Europe: The Military Confines in the Era of Ottoman Conquest (The Ottoman Empire and its Heritage), Politics, Society and Economy*, n° 20, Leiden/Boston/Köln, Brill, 2000, p. 130-137.
- KELLENBENZ Hermann, *Der Merkantilismus und die soziale Mobilität in Europa*, Wiesbaden, Steiner, 1965.
- KENYERES István, « A várbirok szerepe a 16. századi magyarországi végyárrendszer ellátásában. Katonai elképzelések az egri és a szatmári vár fenntartására », dans Tivadar Petercsák & Mátyás Berecz (dir.), *Végyár és ellátás a XVI-XVII. században*, Eger, Studia Agriensia, 2002, p. 131-181.
- , « Die Finanzen des Königreichs Ungarn in der zweiten Hälfte des 16. Jahrhunderts », dans Friedrich Edelmayer, Maximilian Lanzinner, Peter Rauscher (dir.), *Finanzen und Herrschaft. Materielle Grundlagen fürstlicher Politik in den habsburgischen Ländern*

und im Heiligen Römischen Reich im 16. Jahrhundert, Wien/München, Oldenbourg, 2003, p. 84-122.

KLÍMA Arnošt, *Manufakturní Období v Čechách (Le Développement manufacturier en Bohême)*, Praha, Nakladatelství Československé Akademie Věd, 1955.

–, « Zur Frage des Übergangs vom Feudalismus zum Kapitalismus in der Industrieproduktion in Mitteleuropa (vom 16. bis zum 18. Jh.) », dans Karl Obermann (dir.), *Probleme der Ökonomie und Politik in den Beziehungen zwischen Ost- und Westeuropa vom 17. Jahrhundert bis zur Gegenwart*, Berlin, Rütten und Loening, 1960, p. 110-111.

–, « Mercantilism in the Habsburg Monarchy with special reference to the Bohemian Lands », trad. A. Teichova, *Historica*, 11, 1965, p. 112-118.

– et MACUREK Jan, « La question de la transition du féodalisme au capitalisme en Europe centrale (16^e-18^e siècles) », dans *International Congress of Historical Sciences, Stockholm 1960, Rapports*, IV, *Histoire moderne*, Göteborg, Almqvist & Wiksell, 1960, p. 84-105.

510

KLINGENSTEIN Grete & SZABO Franz A. J. (dir.), *Staatskanzler Wenzel Anton Kaunitz-Rietberg 1711-1794. Neue Perspektive zu Politik und Kultur der europäischen Aufklärung*, Graz/Esztergom/Paris/New York, Schnider, 1996.

KLINGER Thibaut, « Évaluer les seigneuries de la noblesse austro-bohême à l'époque moderne : l'exemple des domaines de la famille Colloredo », *Histoire, économie, sociétés*, 2007/3, p. 59-86.

KOČÍ Josef, POLIŠENSKÝ Josef, ČECHOVÁ Gabriela (dir.), *Documenta bohemica bellum tricennale illustrantia*, Praha, Československá akademie věd. Archivní správa České Socialistické Republiky, vol. IV, *Der Grosse Kampf um die Vormacht in Europa*, 1978.

KOLLMAN Josef, *Der Dänisch-Niederdeutsche Krieg und der Aufstieg Wallensteins 1625-1630*, Praha, Academia, 1974.

KÖPECZI Béla, *La France et la Hongrie au début du XVIII^e siècle. Étude d'histoire des relations diplomatiques et d'histoire des idées*, Budapest, Akadémiai Kiadó, 1971.

– et alii, *Histoire de la Transylvanie*, Budapest, Akadémiai Kiadó, 1992.

KOVACSICS József (dir.), *Magyarország történeti demografiája (Histoire démographique de la Hongrie)*, Budapest, Közgazd. és Jogi Kvk., 1963.

KROISSMAYR Martin, « Geschichte der Herrschaft Walpersdorf », *Jahrbuch für Landeskunde Niederösterreich*, nouvelle série, III, 1904, p. 13-14.

KUBAT Jaroslav, « Příspěvek k dějinám dolování u nás v 16 », *Sborník archivních Prací*, t. VII, 1957, n° 2, p. 177-223.

LEBEAU Christine, *Aristocrates et grands commis à la Cour de Vienne (1748-1791). Le modèle français*, Paris, CNRS, 1996.

–, « Échanger des modèles dans la république des administrateurs au XVIII^e siècle : des cadastres italiens au cadastre joséphiste », dans Mireille Touzery (dir.), *De l'estime au cadastre en Europe : l'époque moderne*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2007, p. 247-263.

- LEITICH Ann Tizia, *Vienna Gloriosa, Weltstadt des Barock*, Wien, Wilhelm Andermann Verlag, 1947.
- LICHTENBERGER Elisabeth, *Die Wiener Altstadt. Von der mittelalterlicher Bürgerstadt zur City*, Wien, Franz Deuticke Verlag, 1997, 2 vol.
- LOEHR August O. von, « Die Finanzierung des siebenjährigen Krieges », *Numismatische Zeitschrift*, 58, Wien, 1925, p. 95-110.
- MAC KAY Derek, *Prince Eugene of Savoy*, London, Thames and Hudson, 1977.
- MAKKAI László, *Histoire de Transylvanie*, Paris/Budapest, PUF/Athenaeum, 1946.
- MANTRAN Robert, *Istanbul au siècle de Soliman le Magnifique*, Paris, Hachette, 1994.
- MARCZALI Henrik, *Hungary in the 18th century*, Cambridge, Cambridge UP, 1910.
- MARSINA Richard, *Urbáre feudálnych panstiev na Slovensku (16. storočie)*, Bratislava, Michal Kušík, 1959.
- MARTÍN Felipe Ruiz, « Las finanzas españolas durante el reinado de Felipe II », *Cuadernos de historia, Anexos de la revista Hispania*, 2, 1968, p. 109-173.
- MAURER Josef, *Cardinal Leopold Graf Kollonitsch*, Innsbruck, Rauch, 1879.
- et FRIESS Godfried Edmund, « Geschichte des k.k. Lustschlosses Schloßhof und des Marktes Hof an der March », *Blätter des Vereins für Landeskunde Nieder Österreich*, XXIII, Wien, 1889, p. 56-100, 209-262 et 437-467.
- MECENSEFFY Grete, « Im Dienste dreier Habsburger. Leben und Wirken des Fürsten Johann Weikhard Auersperg (1615-1677) », *AÖG*, 114, 1938, p. 295-509.
- MENSI FRANZ von, *Geschichte der direkten Steuern in Steiermark*, Graz/Wien, Styria, 1919.
- , *Geschichte der Finanzen Oesterreichs von 1701 bis 1740, nach archivalischen Quellen*, Wien, Manz, 1890.
- MITROFANOV Paul von, *Joseph II. Seine politische und kulturelle Tätigkeit*, Wien, Stern, 1910, t. I, p. 359.
- MÜLLER Johann, *Zacharias Geizkofler (1560-1617) des Heiligen Römischen Reiches Pfennigmeister und Oberster Proviantmeister im Königreich Ungarn*, Baden bei Wien, Veröffentlichungen des Wiener Hofkammerchivs, 3, 1938.
- NAGY Istvan, *A magyar kamara 1686-1848*, Budapest, Akadémiai Kiadó, 1971.
- NIEDERKORN Jan Paul, « Die europäischen Mächte und der Lange Türkenkrieg Kaiser Rudolfs II (1593-1606) », *AÖG*, 135, Wien, 1993, p. 189-213.
- NOUZILLE Jean, *Histoire de frontières : la frontière militaire austro-turque*, Paris, Berg International, 1990.
- , *Le Prince Eugène de Savoie et le sud-est européen (1683-1736)*, Paris, Champion, 2012.
- OBERLEITHNER Karl, « Österreichisches Finanzen- und Kriegswesen unter Ferdinand I: 1522-1564 », *AÖG*, 22, p. 1-233.
- Österreich zur Zeit Kaiser Josefs II. Mitregent Kaiserin Maria-Theresias, Kaiser und Landesfürst, Katalog der Nieder-Österreichische Landesausstellung in Melk*, NF 95, Wien, 1980.

- OTRUBA Gustav, « Die Anfänge und die Entwicklung der Industrie in Nieder-Österreich », *Unsere Heimat*, nouvelle série, t. 24, Wien, 1953, p. 73-85.
- , « Staatshaushalt und Staatsschuld unter Maria-Theresia und Joseph II. », dans Richard Georg Plaschka et Grete Klingenstein (dir.), *Österreich im Europa der Aufklärung. Kontinuität und Zäsur zur Zeit Maria Theresias und Joseph II.*, Wien, Verlag der Österreichischen Akademie der Wissenschaften, 1985, t. 1, p. 197-249.
- PACH Zsigmond Pal, *Die ungarische Agrarentwicklung im 16-17. Jahrhundert. Abbiegung vom westeuropäischen Entwicklungsgang*, Budapest, Akadémiai Kiadó, 1964.
- PALFFY Géza, « Kriegswirtschaftliche Beziehungen zwischen der Habsburgermonarchie und der ungarischen Grenze gegen die Osmanen in der 2. Hälfte des 16. Jahrhunderts », *Ungarn-Jahrbuch*, München, 2005, p. 17-40.
- , « Le développement du système des magasins d'armement et de l'approvisionnement en matériel de guerre dans la région de l'Empire des Habsbourg », dans *Armes et culture de guerre en Europe centrale XV-XIX siècles*, Paris, Musée de l'Armée, 2008.
- , *Kingdom of Hungary and the Habsburg Monarchy in the 16th century*, New York, Columbia UP, 2009.
- PARKER Geoffrey, *The Military Revolution. Military Innovation and the Rise of the West, 1500-1800*, Cambridge, Cambridge UP, 1988.
- PEKAŘ Josef, *Ceské katastrofy 1654-1789*, Praha, Historický klub, 1932.
- PESAK Václav, *Dějiny královské české komory od roku 1527 (Histoire de la Chambre royale de Bohême)*, Praha, Sborník Archivu Ministerstva vnitra III, 1930.
- PILLICH Walter, « Ein französischer Künstler im Dienste des Wiener Hofes 1686-1740 », *Jahrbuch des Vereins für Geschichte der Stadt Wien*, t. XII, Wien, 1956, p. 131 sq.
- PLACHT Otto, *Ceske Dane 1517-1652 (Les Impôts tchèques)*, Praha, Jednota českých matematiku a fysiků, 1924.
- , *Lidnatost a společenská skladba českého státu v 16-18 století*, Praha, ČSAV, 1957.
- POLISENSKY Josef & KOLLMANN Josef, *Wallenstein Feldherr des dreißigjährigen Krieges*, Köln/Weimar/Wien, Böhlau, 1997.
- POSCH Fritz, « Die Niederländische Artaturmeisterschaft in Wiener Neustadt », *Unsere Heimat*, nouvelle série, 21, Wien, 1950, p. 46-55.
- , « Philipp Wilhelm von Hörgnik », *MIÖG*, 61, Gratz, 1953, p. 335-357.
- PRIBRAM Alfred Francis, « Die Nieder-Österreichischen Stände und die Krone in der Zeit Kaiser Leopold I », *Mitteilungen des österreichischen Instituts für Geschichtsforschung (MIÖG)*, Wien, 1893, p. 589-652.
- , *Das böhmische Commerzcollegium und seine Thätigkeit, ein Beitrag zur Geschichte des böhmischen Handels und der böhmischen Industrie im Jahrhunderte nach dem westfälischen Frieden*, Prague, Verein für Geschichte der Deutschen in Böhmen, 1898.
- , *Geschichte der Löhne und Preise in Österreich*, Wien, Carl Ueberreuters Verlag, 1938.

- RATKOS Peter, « Banskobystrické mediarske podniky za Bocskayho postvania » (« Les mines de cuivre de Banska Bystrica au temps de la révolte de Bocskai »), *Historicky Sbornik*, VIII, 1950, p. 60-64.
- RAUSCHER Peter, *Zwischen Ständen und Gläubigern. Die kaiserlichen Finanzen unter Ferdinand I und Maximilian II (1556-1576)*, Publications de l'Institut für Österreichische Geschichtsforschung, t. 41, Wien, Oldenbourg Verlag, 2004.
- , *Kaisertum und hegemoniales Königtum: Die kaiserliche Reaktion auf die niederländische Politik Philipps II. von Spanien*, dans Friedrich Edelmayer (dir.), *Hispania-Austria II. Die Epoche Philipps II. (1556-1598)*, Wien/München, Studien zur Geschichte und Kultur der iberischen und iberoamerikanischen Länder, 1999
- REDLICH Fritz, *The German Military Enterpriser and his work force*, Wiesbaden, Steiner Verlag, 1964 (4^e Beiheft du *Vierteljahrschrift für Sozial-und Wirtschaftsgeschichte Beihefte*).
- REINHARD Marcel, ARMENGAUD André et DUPÂQUIER Jacques, *Histoire générale de la population mondiale*, Paris, Montchrestien, 1968.
- REPGEN Konrad, « Ferdinand III, 1637-1657 », dans Anton Schindling, Walter Ziegler (dir.), *Die Kaiser der Neuzeit: 1519-1918, Heiliges Römisches Reich, Österreich, Deutschland*, München, C. H. Beck, 1990, p. 142-167.
- RILL Gerhard, *Fürst und Hofin Österreich*, t. 2, *Gabriel von Salamanca, Zentralverwaltung und Finanzen*, Wien, Böhlau, 2002.
- ROBERTS Michael, *The Military Revolution, 1560-1660*, Belfast, Boyd, 1955.
- ROSENTHAL Eduard, « Die Behördenorganisation Ferdinands I », *AÖG*, 69, p. 81-128.
- ROTHENBERG Günther Erich, *The Austrian Military Border in Croatia 1522-1747*, Urbana, Illinois UP, 1960.
- ROY Philippe, « La diète de 1687 », dans Daniel Tollet (dir.), *L'Europe des Diètes. Mélanges offerts à Jean Bérenger*, Paris, SEDES, 1996, p. 97-113.
- , *Louis XIV et le second siège de Vienne (1683)*, Paris, Honoré Champion, 1999.
- ROZDOLSKI Roman, *Die grosse Steuer und Agrarreform Josephs II*, Warsaw, Paistwowe Wydawnictwo Naukowe, 1961.
- SAVILLE Pierre, *Un Juif à la cour, le résident royal Berend Lehman, 1661-1730*, s.l., 1971.
- SRBIK Heinrich von, *Der staatliche Exporthandel Österreichs von Leopold I bis Maria-Theresia. Untersuchungen zur Wirtschaftsgeschichte Österreichs im Zeitalter des Merkantilismus*, Wien/Leipzig, W. Braumüller, 1907.
- SCHACHINGER Anton, « Das Kaiserliche Waldamt und die Herrschaft Purkersdorf », *Jahrbuch für Landeskunde Nieder-Osterreich*, Wien, 1944-1948, t. 29, p. 167-272.
- SCHILLING Heinz, *Höfe und Allianzen. Deutschland 1648-1763*, Berlin, Siedler Verlag, 1988.
- SCHLITTER Hanns, *Briefe der Erzherzogin Marie Christine, Statthalterin der Niederlande, an Leopold II: nebst einer Einleitung: zur Geschichte der französischen Politik Leopolds II*, *Fontes Rerum Austriacarum*, 48, Wien, Carl Gerold's Sohn, 1896.

- SCHNEE Heinrich, *Die Hoffinanz und der moderne Staat. Geschichte und system der Hoffaktoren an deutschen Fürstenhöfen im Zeitalter des Absolutismus*, Berlin/München, Duncker und Humblot, 1953-1963, 4 vol.
- SCHWARZ Henry F., *The Imperial Privy Council in the Seventeenth Century*, Cambridge (Mass.), Harvard UP, 1943.
- SCHWINKOWSKY W., « Die Reichsmünzreformbestrebungen in den Jahren 1665-1670 und der Vertrag von Zinna », *WSWG*, 14, 1918, p. 1-87.
- SZAKÁLY Ferenc, *Magyar adóztatás a török hódoltságban (La Fiscalité hongroise sous la domination turque)*, Budapest, Akadémiai Kiadó, 1981.
- SZANTAY Antal, *Regionalpolitik im alten Europa. Die Verwaltungsreformen Josephs II. in Ungarn, in der Lombardei und in den österreichischen Niederlanden (1785-1790)*, Budapest, Akadémiai Kiadó, 2005.
- TAPIÉ Victor-Lucien, *La France & les débuts de la guerre de Trente Ans*, Paris, Alcan, 1934.
- , *Monarchie et Peuples du Danube*, Paris, Fayard, 1969.
- , *L'Europe de Marie-Thérèse*, Paris, Fayard, 1973.
- TEZNER Friedrich, *Die landesfürstliche Verwaltungsrechtspflege in Österreich vom Ausgang des 15. bis zum Ausgang des 18. Jahrhunderts*, Wien, A. Hölder, 1898-1902.
- THIEL Victor, « Die katholischen und protestantischen Stände Nieder-Österreich, im 17. Jahrhundert », *Jahrbuch für Landeskunde Nieder-Österreich, nouvelle série*, t. II, Wien, 1903, p. 167-323.
- TOLLET Daniel, *Histoire des Juifs en Pologne du XVII^e siècle à nos jours*, Paris, PUF, 1992.
- , *L'Europe des Diètes. Mélanges offerts à Jean Bérenger*, Paris, SEDES, 1995.
- TOTH Ferenc, *Saint-Gothard 1664. Une bataille européenne*, Panazol, Lavauzelle, 2007.
- TRIVELLINI Anna M., *Il cardinale. Francesco Buonvisi, nunzio a Vienna (1675-1689)*, Firenze, L. S. Olschki, 1958.
- Valsecchi, Franco, « Joseph II. und die Verwaltungsreform in der Lombardei », *Historica*, dir. Hugo Hantsch, Eric Voegelin, Franco Valsecchi, Fribourg-en-Brisgau, 1965, p. 147-173.
- VARKONYI Ágnes, « Habsburg Absolutism and serfdom in Hungary at the turn of the 17th and 18th centuries », *Studia Historica*, I, Budapest, 1965, p. 354-387.
- VILFAN Sergij, « Crown, Estates and the financing of Defence in Inner Austria », dans Robert J. W. Evans et Trevor V. Thomas (dir.), *Crown, Church and Estates*, London, McMillan, 1991, p. 70-79.
- VOLF Miroslav, « Královsky důchod a uver XVI Století » (« La Chambre de Bohême et ses revenus au XVI^e siècle »), *Český časopis historický*, t. 48-49, 1947-1948, p. 110-171.
- WAGNER Georg, *Das Türkenjahr 1664. Eine europäische Bewährung. Raimund Montecuccoli, die Schlacht von St. Gotthard-Mogersdorf und der Friede von Eisenburg (Vasvár)*, Eisenstadt, 1964.
- WALTER Friedrich, *Die Theresianische Staatsreform von 1749*, Wien, Verlag filr Geschichte und Politik, 1958.

- , *Die Geschichte der österreichischen Zentralverwaltung in der Zeit Maria Theresias (1740-1780)*, Wien, Verlag Adolf Holzhausens Nachfolger, 1938.
- WANDRUSZKA Adam, *Leopold II, Erzherzog von Österreich, Großherzog von Toskana, König von Böhmen und Ungarn, Römischer Kaiser*, Wien, Herold, 1962-1963, 2 vol.
- WELLMANN Imre, « Merkantilistische Vorstellungen im 17. Jahrhundert und Ungarn », *Nouvelles études historiques hongroises*, I, Budapest, 1965, p. 315-354.
- WISNICKI Fritz, « Die Geschichte der Abfassung des Tractatus de iuribus incorporalibus », *Jahrbuch für Landeskunde Nieder Österreich*, NF 20, 2, 1927, p. 69-91.
- WYSOCKI Josef, « Die Kurmainzer Reichstagsdirektorien um 1680. Die Praxis einer Reichsinstitution », dans Johannes Bärman, Alois Gerlich & Ludwig Petry (dir.), *Festschrift Johannes Bärman*, Wiesbaden, Steiner, 1967, p. 153-167.
- WOLF Adam, « Die Hofkammer unter Leopold I. », *Sitzungsberichte der Wiener Akademie der Wissenschaften*, t. II, Wien, 1864.
- , *Fürst Wenzel Lobkowitz, erster geheimer Rath Kaiser Leopold's I., 1609-1677. Sein Leben und Wirken*, Wien, W. Braumüller, 1869.
- WOLF Jurgen R., *Steuerpolitik im schlesischen Ständestaat. Untersuchungen zur Sozial- und Wirtschaftsstruktur Schlesiens im 17. und 18. Jahrhundert*, Marburg/Lahn, Herder-Institut, 1978.
- ZÖLLNER Erich, *Geschichte Österreichs: von den Anfängen bis zur Gegenwart*, Wien, Oldenbourg Wissenschaftsverlag, 1990.

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	7
Introduction	9
Définition de la Monarchie autrichienne	9
Les devoirs de la Monarchie autrichienne	12
Les moyens financiers	16
L'historiographie du sujet.....	18
À propos de trois ouvrages.....	20
CHAPITRE 1	
Les territoires des Habsbourg	29
Description de l'espace.....	30
Les Pays héréditaires.....	30
La Bohême et les pays adjacents, Moravie, Silésie, Lusace.....	33
Le royaume de Hongrie	36
La Galicie.....	38
Le Saint-Empire	38
La population	43
La diversité linguistique	46
Le pluralisme confessionnel.....	48
Les structures sociales de la Monarchie	50
L'Ordre des prélats.....	50
L'Ordre des chevaliers.....	56
Les villes.....	57
Les paysans (<i>Bauernstand</i>).....	60
Les institutions.....	63
Le gouvernement central.....	63
Les institutions représentatives : les diètes	65
CHAPITRE 2	
Traits originaux de la vie économique.....	77
La production : le secteur primaire	77
L'agriculture	78
Les mines	82
Le mercantilisme	86
Les théories des caméralistes	86
La métallurgie et le textile.....	90

L'économie hongroise	94
L'essor du XVIII ^e siècle	95
Les compagnies de commerce.....	96
La politique monétaire	99
L'ordonnance monétaire de 1559.....	100
La dévaluation (<i>Münzcalada</i>) de Ferdinand II (1622-1623).....	102
La politique monétaire de Léopold I ^{er}	104
La dévaluation de 1693.....	106
La politique monétaire de Marie-Thérèse et de Joseph II	108
La question des salaires et des prix.....	109
La valeur de l'argent : quelques exemples de prix et de salaires	110
Prix et salaires au XVI ^e siècle	110
La conjoncture de la période 1640-1720.....	111
La conjoncture au XVIII ^e siècle	116

CHAPITRE 3

518

L'administration des finances de l'empereur. Institutions et personnel.....	119
L'administration centrale.....	119
La Chambre des Comptes de Vienne (<i>Hofkammer</i>)	119
La place de la Chambre des Comptes dans le gouvernement central de la Monarchie..	122
Les différentes caisses	125
L'administration provinciale, les chambres d'Autriche, de Bohême et de Hongrie	127
Les Pays héréditaires.....	127
Les pays de la Couronne de Bohême	131
Le royaume de Hongrie.....	133
Le personnel de la Chambre des Comptes de Vienne	136
Les présidents	137
Les conseillers	144
Le personnel subalterne	148
L'administration des États	151
Les réformes de Marie-Thérèse	159

CHAPITRE 4

Les dépenses	163
La Frontière militaire.....	163
L'organisation de la Frontière militaire.....	163
Le coût de la Frontière	165
Le financement de la Frontière	167
L'entretien de la Frontière au XVII ^e siècle	172
La Frontière militaire au XVIII ^e siècle	176
Les forteresses des Pays héréditaires	177
Les troupes de ligne	179
Le coût du simple soldat.....	179
Le prix de revient d'un régiment	184
Les dépenses de recrutement.....	188

L'introduction de la conscription.....	191
L'équipement du soldat.....	192
L'évaluation approximative des dépenses militaires.....	195
Les dépenses civiles : la Cour et l'administration	200
Les dépenses de Cour au ^{xvi} ^e siècle.....	200
L'entretien de la Cour impériale au ^{xvii} ^e siècle	202
L'évolution au ^{xviii} ^e siècle.....	207
Reversements de la pairie de la Cour.....	209
 CHAPITRE 5	
Les revenus du domaine (<i>cameralia</i>).....	213
Le domaine foncier	213
Les revenus des domaines dans les pays de la Couronne de Bohême	216
Les revenus de la Hongrie	218
Les droits régaliens ou « Regalia ».....	220
La frappe de la monnaie	220
Les mines de Hongrie	221
La taxe sur les Juifs.....	222
Les gabelles	224
Les douanes et péages.....	229
Les douanes en Autriche	229
Les douanes en Hongrie	231
La politique douanière de Joseph II.....	233
Les aides (impôts sur les boissons).....	235
En Basse-Autriche	235
En Bohême.....	236
Les expédients	240
Les jeux du hasard	240
Le tabac	241
La vénalité des offices	242
 CHAPITRE 6	
Les impôts directs dans la Monarchie des Habsbourg.....	249
Les impôts directs.....	251
La structure de la Contribution	251
La répartition et la perception	253
La contribution en Autriche.....	254
En Styrie	258
Les pays de la Couronne de Bohême	261
Les projets de réforme.....	267
La Moravie.....	273
La Silésie	274
L'État hongrois et l'impôt direct.....	276
Les impôts directs exceptionnels. L'impôt turc. La capitation.....	287

La capitation	290
La pression fiscale	293
La pression fiscale par province	294
La pression fiscale par groupe social	295
La pression fiscale en Basse-Autriche	299
L'évolution au XVIII ^e siècle.....	300

CHAPITRE 7

Les aides extérieures	303
L'aide du Saint- Empire dans la lutte contre les Turcs	303
Les contributions traditionnelles	304
Le produit de l'impôt turc (1540-1587)	306
Le financement de la Frontière militaire après 1576	310
Les guerres turques du XVII ^e siècle	312
L'aide du Saint-Empire dans les conflits intra-européens	316
L'aide espagnole	318
La guerre de Quinze Ans (1593-1608)	320
La guerre de Trente Ans	322
La seconde moitié du XVII ^e siècle	325
L'aide du Saint-Siège	328
La guerre de Quinze Ans (1593-1606)	328
Les guerres turques du XVII ^e siècle	331
La reconquête de la Hongrie	333
L'aide des Puissances maritimes	335
L'aide française après le renversement des alliances de 1756.....	338

520

CHAPITRE 8

Le crédit.....	341
Les aspects techniques du crédit.....	342
Le taux d'intérêt	342
Les garanties.....	342
Les anticipations	345
Le crédit à moyen terme	346
Les créanciers de la Chambre des Comptes.....	348
Les officiers de finances	348
Les banquiers	353
Les États et Ordres	355
La banque juive	362
Samuel Oppenheimer.....	362
La banque juive au XVIII ^e siècle.....	369
La Banque de la ville de Vienne.....	370
La première tentative.....	370
La seconde tentative.....	371
L' <i>Universalbanalität</i> (1715-1723)	372
Le crédit extérieur	375

CHAPITRE 9

Le déficit : fatalité, mythe ou mauvaise gestion ?	383
Un fait brut : l'impasse budgétaire	383
Les témoignages des contemporains	383
L'approche quantitative	384
Le déficit budgétaire sous Joseph II	392
L'explication	394
Les dépenses excessives	394
La corruption	395
L'explication : la complexité des structures administratives	400
La Chambre des Comptes et le budget	400
La trésorerie	401
Le contrôle	404
Le poids de la collégialité	405
La coordination des décisions	407
L'explication : le pouvoir des diètes	410

CHAPITRE 10

L'illusion des réformes	417
La réforme des techniques de gestion	417
Le budget	417
Le contrôle	419
La trésorerie	422
La réforme des institutions sous Léopold I ^{er}	423
Le Commissariat général des guerres	424
La Députation	426
La réforme de la fiscalité	430
Les fondements théoriques de la réforme	430
L'accise générale en Silésie	438
Les premières réformes de Marie-Thérèse	439
Les réformes ultérieures de Marie-Thérèse (1763-1780)	445
La réforme fiscale de 1763	449
La réforme de l'impôt foncier	458
Conclusions générales	465
Chronologie	475
Glossaire	483
Bibliographie	499
Sources imprimées	499
Ouvrages et articles	504
Table des matières	517

